

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE - N° 13622 - 6 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Fontaine

DIMANCHE 13 - LUNDI 14 NOVEMBRE 1988

Multipartisme à Budapest ?

Prudence : c'est le conseil d'un vieux routier de la politique et de l'opposition hongroise après l'annonce, jeudi 10 novembre, à Budapest, de dispositions d'un projet de loi prévoyant la possibilité de créer des partis politiques en Hongrie.

« Si elle est votée, cette loi impliquera la reconnaissance du multipartisme », a affirmé le ministre de la Justice, M. Kálmán Kulcsár.

Par les temps qui courent, à Budapest, le mot est magique. Le « multipartisme » est sur toutes les lèvres, depuis que le départ du vieux Janos Kadar et de sa garde, au mois de mai, a permis au Parti communiste hongrois de sortir de sa sclérose. Entrés des réformateurs au bureau politique, éclosion de mouvements politiques indépendants structurés et tolérés, naissance de syndicats indépendants, une presse subitement démuselée et qui en profite à l'envi... Pour les intellectuels hongrois, pas de doute : ce bouillonnement doit déboucher sur le multipartisme.

Le principe est quasiment acquis, et M. Alexandre Jakovlev, l'un des plus hauts dirigeants soviétiques, venu cette semaine à Budapest se rendre compte par lui-même de l'expérience des frères hongrois, n'a rien trouvé à y redire. Même si, a-t-il précisé vendredi lors d'une conférence de presse, on se trouve très bien en URSS avec un parti unique.

A quand, donc, le multipartisme en Hongrie ? Là est toute la question, et le ministre de la Justice s'est bien gardé d'y répondre. Car même si le projet de loi sur les associations prévoyant le droit de créer des partis politiques est voté fin décembre il ne pourra être appliqué sans modification de la Constitution, ce qui prendra beaucoup plus de temps. Il faudra sans doute aussi prévoir d'autres textes, par exemple sur le fonctionnement des partis politiques...

Dès là découle une autre question, à laquelle M. Kulcsár n'a pas répondu non plus : quels partis politiques ? Le numéro un hongrois, M. Karoly Grosz, a été très clair à ce sujet il y a quelques jours, dans une interview au « Monde » : inutile d'évoquer plusieurs partis politiques si c'est pour leur faire faire de la figuration (sous-entendu : comme en Pologne ou en RDA), mais, parallèlement, difficile d'imaginer des partis qui voudraient « changer les obligations sociales et internationales actuelles » (surtout dit, sortir du socialisme). Dans ces conditions, a résumé M. Grosz, il faudra « plusieurs dizaines d'années » avant qu'un réel multipartisme ne fonctionne en Hongrie.

L'une des fonctions des partis politiques est, bien sûr, de présenter des candidats aux élections. Sur ce point, lui aussi laissé dans le vague, un certain consensus semble se dégager à Budapest entre l'opposition « responsable » - essentiellement le Forum démocratique hongrois - et l'aile réformatrice du parti, qui entretiennent d'ailleurs d'excellents contacts : pas tout de suite, une période de transition est nécessaire.

L'horizon 1990, avec le prochain congrès du parti, paraît donc un objectif raisonnable pour trancher véritablement la question du multipartisme. D'ici là, expliquent la plupart des responsables du parti, il s'agit avant tout de maintenir une atmosphère d'ouverture politique, et surtout de résister à la crise économique qui, en s'aggravant, menacerait de tout déstabiliser.

Pour permettre la négociation sur les armes conventionnelles en Europe

Washington presse Moscou de lever l'hypothèque des détenus politiques en URSS

La conférence de Vienne sur l'approfondissement des accords d'Helsinki, qui se réunit depuis deux ans dans le cadre plus général de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), pourrait assez rapidement se débloquer.

Dans la plus grande discrétion, Américains et Soviétiques ont en effet accompli d'importants progrès sur la question des

prisonniers politiques en URSS. Washington pressant Moscou d'aboutir rapidement. Ces négociations se poursuivent malgré la période intermédiaire que connaît l'exécutif américain après l'élection de M. George Bush.

Leur succès ouvrirait définitivement la voie aux négociations sur le désarmement conventionnel en Europe.

La période qui sépare l'élection d'un président des Etats-Unis de son entrée en fonctions (le 20 janvier suivant), n'est généralement pas favorable à de grandes évolutions diplomatiques : le président sortant n'a plus guère le pouvoir moral d'engager son pays, et le président élu, encore sur la touche, est tout à la composition de son équipe et à l'étude des grands dossiers qui l'attendent.

Tout se passe cependant comme s'il devait en aller différemment cette année : d'abord parce que le vice-président Bush a, par définition, une bonne connaissance des grands pro-

blèmes de l'heure, ensuite parce que M. Gorbatchev a tout intérêt à ne pas laisser s'arrêter pendant plusieurs mois le processus de détente. Ne parle-t-on pas, à Moscou, d'un possible sommet Bush-Gorbatchev, peu après l'investiture du 20 janvier ? Et n'explique-t-on pas, à Washington, que, si M. Bush a déjà désigné son secrétaire d'Etat - M. James Baker, - c'est parce que ce dernier pourrait s'entendre avec M. Chevardnadze, le ministre soviétique des affaires étrangères, avant même de prendre la direction de la diplomatie américaine ?

De tous les dossiers en suspens, c'est celui de la Conférence de Vienne sur la mise à jour des accords d'Helsinki qui est le plus urgent. De l'issue de cette conférence, qui regroupe les trente-cinq pays signataires des accords conclus en 1975 dans la capitale finlandaise, dépend en effet l'ouverture des négociations tant attendues sur la réduction des armements conventionnels en Europe.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 4.)

Le scandale Jenninger en RFA

L'ombre portée du nazisme

M. Jenninger, qui a démissionné vendredi 11 novembre de la présidence du Bundestag, s'est déclaré « surpris et choqué » par les « vives réactions au discours qu'il avait prononcé la veille à l'occasion de la commémoration de la « Nuit de cristal ».

par Daniel Vernet

Ce ne sont pas les mots qui ont causé la perte du président du Bundestag, ce sont le lieu et

l'occasion. Pins de quarante ans après la fin de la guerre, cette effervescence politique, comme Bonn en a souvent connu, montre que la République fédérale d'Allemagne et les Allemands n'en finissent pas de régler leurs comptes avec leur passé.

Nul en Allemagne ou à l'étranger n'a soupçonné un seul instant M. Philipp Jenninger de partager les lâches sentiments de la majorité silencieuse des années 30, mais sa fonction lui interdisait de parler comme s'il s'était adressé

à un parterre d'universitaires dans un de ces innombrables colloques sur l'histoire allemande et la *Vergangenheitsbewältigung* (la mise au net du passé).

En un sens, la crise est le signe que la situation de l'Allemagne n'est toujours pas « normale » et que les Allemands ont, eu égard au drame du nazisme, à se montrer encore plus sourcilieux dans leur engagement démocratique et plus attentifs dans leur expression.

(Lire la suite page 3.)



Conflits sociaux tournants

Détente aux PTT, perturbations à la SNCF

PAGE 15

Glissade du dollar et de Wall Street

Les opérateurs s'interrogent sur la détermination de M. Bush

PAGE 18

Crise générale au Pérou

Manifestations, grèves, pillages : le gouvernement du président Garcia est gravement menacé

PAGE 4

La mort de Jean Mistler

Une vie sous le signe de la musique

PAGE 12

Célibat des prêtres en question

Mgr Gaillot, évêque d'Evreux, favorable à l'ordination d'hommes mariés

PAGE 9

« Grand Jury RTL-le Monde »

M. Roland Leroy, directeur de « l'Humanité », membre du bureau politique du PCF, invité dimanche à 18 h 15

Le sommaire complet se trouve en page 18

Sortie le 16 Novembre

Un film de Terence Davies

Prix de la Critique Internationale CANNES 1988



DISTANT VOICES

— still lives —



En première partie Chez's Romance

Hégémonie de l'exécutif, repli sur soi, politique spectacle

Une démocratie de citoyens passifs

Avec 63 % d'abstentions au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, la France a battu, le dimanche 6 novembre, tous ses records de non-participation. Jamais, quel que soit le régime, quel que soit le mode de scrutin, quel que soit le type d'élection - européenne, nationale, régionale, départementale, municipale, - un tel pourcentage de refus de vote n'avait été enregistré depuis... 1815. Si l'on y ajoute, comme il se doit, les quelque 1 670 000 votes blancs et nuls, ce sont même plus des deux tiers des Français et des Françaises qui n'ont pas exprimé leurs suffrages.

par Alain Duhamel

Le monde politique se hâte étrangement de minimiser la portée de ce qui constitue bel et bien un désastre civique. De la bouche la plus auguste tombent des mots qui félicitent presque le peuple de France pour son zèle à voter. Chacun rivalise d'imagination pour produire les explications les plus rassurantes : la question était trop complexe, la Nouvelle-Calédonie trop lointaine, l'enjou-

trop symbolique, la cascade de scrutins organisés en 1988 trop contraignante, la campagne trop molle. Que, dans ces conditions, 14 millions de Français aient fait l'effort de se rendre aux urnes, ce serait presque une performance honorable.

Cette argumentation, plus complaisante qu'apaisante, se heurte malheureusement à la matérialité des faits. Au premier tour des élections législatives, en juin dernier, l'abstention avait déjà atteint 34 %, le chiffre le plus élevé pour ce type de consultation depuis 1857. Aux élections cantonales, il y a quelques semaines à peine, elle avait battu ses records pour ce genre de scrutin avec 53 % de non-participation. Il faudrait donc vouloir s'avouger à tout prix pour nier que la France traverse actuellement une grave crise de participation. Celle-ci a sans doute des motifs en partie circonstanciels, elle a aussi des racines plus profondes. La société politique hexagonale subit aujourd'hui les avatars de la démocratie de masse.

Au désengagement des électeurs correspond, en effet, la raréfaction des militants : la grève du vote s'accompagne d'un déclin brutal des effectifs de partis politiques, des syndicats et

plus généralement des organisations de masse traditionnelles. Au sein de la Communauté européenne, la France est aujourd'hui le pays qui compte proportionnellement le moins d'adhérents, de partis et de syndicats. Certes, ce tassement est général au sein des démocraties occidentales, mais, outre que cela ne constitue pas en soi un apaisement, le phénomène est à la fois plus ancien et surtout plus accentué ici qu'ailleurs. Les Français n'ont jamais été des citoyens très actifs ni surtout des militants très nombreux. Ils approchent désormais du degré zéro de la participation politique.

Ceci s'explique naturellement en partie par la crise économique. La persistance du chômage, la nécessité de la rigueur, les contraintes de la compétition internationale et les crûtes de la modernisation à bride abattue ont altéré la confiance, instillé le doute et l'angoisse, installé l'insatisfaction. La conjonction des risques nouveaux, des adaptations nécessaires et même des perspectives inédites ou des filières toute neuves a modifié les comportements. Elle a fomenté l'individualisme, excité la concurrence personnelle, incité au repli sur soi et sur le noyau familial ou privé.

(Lire la suite page 6.)

M 0146 - 11140 - 6.00 F



A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 700 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 40 fr. ; Canada, 1,75 \$; Espagne, 7,20 P. ; États-Unis, 215 F. ; France, 10 fr. ; Grèce, 175 dr. ; Italie, 600 L. ; Japon, 2 000 ¥ ; Liban, 2 000 L. ; Luxembourg, 40 F. ; Norvège, 13 kr. ; Pays-Bas, 2,50 G. ; Portugal, 130 esc. ; Royaume-Uni, 330 F. ; Suède, 14 kr. ; Suisse, 1,80 S. ; USA, 1,80 \$; USA (West Coast), 2,5 \$.

Dates

Il y a cinquante ans

La disparition de Mustapha Kémal, le « père des Turcs »



Mustapha Kémal au temps de l'Empire ottoman.

L'AUBE sur Ankara. Entre le champ de bataille où Tamerlan battit Bajazet et la grosse bourgade d'Angora devenue conurbation-capitale de quatre ou cinq millions d'habitants, le jour blanchit d'abord sur une colline, ce qui peut être pris pour une gigantesque boîte à crânes ou pour un temple sublime de simplicité.

C'est le mausolée de celui qui, né Mustapha Ali Riza en 1881 à Salonique (Grèce), dans un ménage de petits fonctionnaires coloniaux, fut rebaptisé Kémal (« perfection »), à l'école militaire, où il excellait en mathématiques et en français, mourut en novembre 1938, sacré et consacré quatre ans auparavant « père des Turcs » : Ataturk.

Pourtant, s'il est enterré à Ankara, le tombeau de la dynastie ottomane n'y est pas mort, contrairement à ce qu'on peut lire ici et là, y compris dans l'extraordinaire album de photos, *La Turquie se dévoile, 1908-1938*, que Benoit-Méchin (1) a consacré au fondateur de la République turque.

Ataturk a, au cours d'une visite de travail, rendu le dernier soupir en cette cité interlope d'Istanbul qu'il méprisait et que « de souverain il avait fait sujette », dans les meubles chantonnés des sultans-califes de Constantinople, ces « ombres d'Allah sur terre » qu'il avait servis fidèlement de la Tripolitaine aux Dardanelles avant de les haïr pour leur incapacité à sauver l'Empire puis de les « foutre à la porte » pour pouvoir pratiquer seul la césarienne qui donnerait naissance, dans le ventre bouleversé de l'ottomanisme, à la nation turque.

Démarrant dans les immensités de Dolma-Batché, synthèse réussie de Versailles et de Venise, à Istanbul, sur le Bosphore, vous tombez peut-être, entre le hamman d'albâtre et le salon de la sultane mère, sur la chambre mortuaire d'Ataturk qui, quoique tout émaillé et marqueté, fait modeste figure dans ce palais d'or, de marbre et de cristal.

Ni purgatoire ni révisionisme

Les visiteurs se penchent religieusement sur le lit pour apercevoir, à travers un plastique protecteur, le croissant et l'étoile nationale damassés sur la courtepointe; le gardien leur fait écarquiller les yeux en désignant la dernière tasse à café du père des Turcs, puis, dans le cabinet de travail attenant, « le petit bureau sur lequel il prépara de grandes décisions ».

Mêmes scènes au mausolée d'Ankara, où les familles, en rang d'oignon, impressionnées par les gros yeux des soldats veillant jour et nuit au silence et à l'ordre autour du tombeau, retrouvent leur habit dans la galerie où sont exposés le téléphone du Fondateur, ses nécessaires de bureau et de voyage, et jusqu'à son pyjama!

Fait unique et étonnant dans les annales internationales de la politique, un demi-siècle après sa disparition un dirigeant continue de se voir vouer le même culte officiel et populaire que lorsqu'il était vivant, sans révisionisme ni purgatoire. L'anniversaire de sa mort, chaque 10 novembre, reste de « Grand Deuil » avec ses cinémas fermés, ses voitures toutes arrêtées brusquement lorsque sonnent les 9 heures fatidiques, ses pieuses biographies à la télévision, etc.

Chaque date de ses principales victoires ou réformes voit le pays se couvrir de drapeaux, tandis que ressortent des bouches de la ma-

rité comme de celles de l'opposition d'idéologies dithyrambes; que les édifices publics disparaissent sous des portraits géants du Gazi - littéralement : « le destructeur de chrétiens », titre que lui décerna en 1921 la Grande Assemblée nationale d'Ankara après que, sur le fleuve Sakarya, il eut foudroyé l'avance grecque en Anatolie.

Avec ses bestes du Vainqueur dans le moindre village, son profil sur les timbres et la monnaie, ses rayons ad hoc dans le moindre librairie, ses citations nationalistes du type : « Qu'il est heureux celui qui peut se dire turc! » au fronton des ministères, des casernes, des universités, des postes, des stades, des châteaux d'eau, des gares et des morgues, la Turquie finit par être l'Ataturk-land.

Ce que raconte le romancier Nédim Gürsel, né en 1951, reste d'actualité : « Dès nos premières années d'école, il fut sans cesse question des yeux bleus d'Ataturk, de ses cheveux blancs, de ses qualités de premier serviteur de la patrie. Dès l'âge de neuf ans, j'écrivis tout naturellement des poèmes en son honneur. »

L'auteur d'*Un long été à Istanbul* ajoute cependant : « Ce culte général n'en sert pas moins d'alibi à ceux qui, sans bruit, bofouent chaque jour un peu plus, tout en faisant des révérences-alibi à leur auteur, les « flèches », ou principes, sur lesquels Ataturk a fondé l'Etat turc moderne, et avant tout la laïcité. Ainsi la Société linguistique chargée depuis 1928 de maintenir et poursuivre la réforme du turc, notamment sa déarabisation, a été vidée de toute substance derrière le rideau des discours... »

C'est vrai qu'un surnois grignoteur de l'œuvre ataturkienne existe, et même depuis longtemps. Dès 1949 fut rétabli dans les écoles le catéchisme coranique et, l'année suivante, l'arabe fit sa

réapparition dans les mosquées, ainsi que les confréries islamiques, toutes choses qu'Ataturk avait balayées en hurlant : « Enlève cette merde! » ou en jetant un Coran - *horresco referens* - à la tête du cheikh-el-islam, le premier hiérarque religieux du pays. Ce Coran qui, dit-on, avait sauvé la vie du futur « prophète laïc », en amortissant une balle durant la Grande Guerre...

De l'Égypte à l'Iran

Injures et brutalités, plus peut-être que les mesures les accompagnant, donnent aujourd'hui à nombre d'idéologues musulmans, hors de Turquie, l'occasion de plaquer celui qu'ils se refusent à appeler autrement que « Mustapha Kémal » parmi les pires ennemis de l'islam, à l'égal des sionistes et des croisés; et peut-être avant eux, car il avait eu le privilège de naître « dans la vraie religion ». Les feuilles islamistes cairotes, en particulier, s'étaient, dès les années 70, taillé une réputation en faisant d'Ataturk leur... tête de Turc favorite. Idem en Iran islamique, car Ataturk fut le modèle avoué des Pahlavi.

Il est vrai qu'en Turquie même, de temps en temps, un « Illuminé » jette bas un buste du Père du peuple ou détériore son slogan attentatoire au primat divin : « La souveraineté appartient sans limite ni condition à la nation ». Il est également vrai sans doute, ainsi que le rapportait cette année, au retour du pèlerinage à La Mecque, le journaliste algérien Slimane Zeghidour, que, là-bas, certains dévots d'Anatolie, assurés de l'impunité, se défoulaient en traitant tout haut le Défiant de « rat » voire de « charogne », car ils ne lui pardonnaient pas ses pernicieuses « petites phrases » sur l'islam.

Peut-être, comme le pense l'éditorialiste stambouliote Ali Sirmen, serait-ce pour mieux cacher

les coups portés en sous-main à l'Etat kémaliste, mais il est certain que ceux qui se permettraient publiquement, au pays, de débiter de tels qualificatifs à propos d'Ataturk seraient immédiatement arrêtés et jugés. Songez qu'à cette heure il est toujours interdit aux historiens turcs de se pencher sur la vie privée du grand homme dont les mœurs ne furent pas forcément toujours orthodoxes, et qui est bel et bien mort, dit-on s'en voiler la face, d'une méchante cirrhose du foie!

Un jeune député du parti au pouvoir, la Mère patrie, devant lequel nous évoquions les beuveries militaires du Gazi eut un haut-le-corps : « Monsieur, ne parlez pas de ces ragots ! Ataturk était la sobriété même. » Et la disparition, cette année, pour la première fois, du portrait d'Ataturk sur la couverture de la grammaire officielle a fait la « une » de la grande presse et provoqué une rafale de protestations en Turquie.

Au lieu de protéger son alcôve comme s'il était toujours de ce monde, de placarder partout son effigie et d'enseigner son œuvre jusqu'à en obscurcir les manques, on peut se demander, avec le romancier Nédim Gürsel, s'il ne serait pas plus profitable pour la modernité de « libérer » Ataturk. Qu'on puisse enfin, cinquante ans après sa mort, l'étudier sous toutes les coutures; le critiquer; le mettre en question; dire même qu'il fut un dictateur sans merci jusqu'à laisser « le tribunal de l'indépendance » envoyer à la mort des hommes refusant de troquer le tabouche amarante (semblable à ce fez que porte toujours le roi du Maroc) contre la grise casquette occidentale qui « pendant la prière, empêche le croyant de frapper son front contre terre ».

Cela permettrait probablement de mieux mettre en relief d'autres aspects de l'histoire des

années 20, aujourd'hui affadis sous des couches de rhétorique administrative, comme l'opération-miracle qui permit aux Turcs de perdre un empire, d'être vaincus et occupés mais de pouvoir, en un lustre ou deux, retrouver une puissance en prise sur le siècle.

Un rude pays dont les pourfendeurs occidentaux, notamment français, vinrent, toutes ambitions rangées et toute admiration dehors, suivre la prolonge d'artillerie transportant - pendant que les paysans, peu habitués à ce « sultan » sans successeur automatique, pleuraient de désarroi comme un seul homme à travers tout le territoire - les restes de celui qui, en moins de vingt ans, avait transformé de fond en comble un système mis en place avant même la prise de Byzance par les Ottomans en 1453.

Des airs de Canossa

Celui aussi qui partit à cinquante-huit ans, ayant encore besoin d'une ou de deux décennies pour parfaire et rendre irréversible sa révolution. Car s'il réussit, comme le démontre Farouk Bilici (2), archiviste en notre bonne ville de Rouen (dans son *Histoire des Turcs* (3)), Jean-Paul Roux décrit le très ancien et très curieux don des Turcs pour la constitution d'archives), à établir le contrôle de l'Etat sur la religion, il n'a pas vraiment séparé l'une de l'autre.

Aujourd'hui il n'est plus niable, si secrète que soit l'évolution, qu'au sein même de l'administration turque il existe une tendance grandissante visant à rendre pratiquement toute leur liberté d'action aux « prêtres » et autres hodjas de l'islam sunnite majoritaire, tandis que le chef de l'Etat ou le premier ministre se rendent, avec des airs de Canossa, dans cette Mecque où, pour rien au monde, Ataturk n'aurait mis les pieds.

En revanche, l'armée et toute une partie de l'élite laïque et de la jeunesse voient toujours dans l'ataturkisme une ligne de conduite politique pour aujourd'hui et pour demain. Ses partisans sont aussi, en général, ceux de l'intégration de leur pays, déjà passionnément voulue par Ataturk, à ce qui n'était encore qu'une Europe en friche et est aujourd'hui la Communauté européenne organisée.

« La laïcité, la démocratie, ne seront assurées chez nous de la pérennité que si, par son entrée dans la CEE, la Turquie trouve un cadre rendant l'héritage ataturkien trop bien épaulé pour être atteint », conclut Sémi Viner, le seul chercheur turc de la Fondation nationale française des sciences politiques.

Un demi-siècle après sa mort, Ataturk est toujours, bel et bien, d'actualité.

JEAN-PIERRE PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Collection « Les Grands Reportages photographiques de l'histoire », Ed. Eric Basciet, 1980.

(2) *Cahiers d'études sur la Méditerranée orientale et le monde turco-iranien*, n° 6, 1986, Fondation nationale des sciences politiques, Centre d'études et de recherches internationales de Paris.

(3) Fayard, 1985.

Bibliographie - Benoit-Méchin, *Mustapha Kémal ou la mort d'un empire*, Livre de poche (460 p., 95 F); Paul Dumont, *Mustapha Kémal* (1919-1924), Complexe, Bruxelles; Turgut Özal, *La Turquie en Europe*, préface de Francis Lamand, Flan, 1988 (269 p., 90 F).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650 572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauriol (1969-1982) André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :

Société civile « Les rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wozniak

Rédacteur en chef : Daniel Verdet

Correspondant en chef : Claude Sala

Le Monde PUBLICITE

5, rue de Montparnasse, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-45-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-98-81.

Le Monde TÉLÉMATIQUE

Composés 36-15 - Tapez LEMONDE

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	ÉTRANGER	ÉTRANGER PAYS
3 mois	354 F	399 F	504 F
6 mois	672 F	762 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	2 530 F

ÉTRANGER : Par voie aérienne, tarif sur demande. POUV VOUS ABONNER RENOVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL 3615 LEMONDE code d'accès ABO

Changement d'adresse détaillé ou prolongation : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à tous correspondances.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois 6 mois 9 mois 1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

“GRAND JURY” RTL - Le Monde

ROLAND LEROY dimanche 18h15 en direct sur **RTL**

animé par Jean-Pierre DEFRAIN

avec André PASSERON et Alain JACOB (Le Monde) Dominique PENNEQUIN et Béatrice HADJAJE (RTL)

Les projets sont mal...

Le président du Bureau surpris et choqué par les réactions à son d...

Etranger

URSS : mission d'apaisement du bureau politique

Les projets de réforme de la Constitution sont mal accueillis dans les pays baltes

MOSCOU de notre correspondant

Le bureau politique a envoyé, vendredi 11 novembre, trois de ses membres dans les pays baltes, pour tenter de désamorcer le mécontentement suscité dans ces trois républiques par les projets d'amendement à la Constitution.

Depuis leur publication, le 22 octobre dernier, ces projets suscitent en effet une colère grandissante en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, car on y dénonce des tentatives de limitation de la souveraineté des quinze républiques composant l'Union soviétique. Cette interprétation prête à discussion puisque cette souveraineté n'était, jusqu'à présent, qu'une pure fiction constitutionnelle, et que sa limitation ne peut donc pas se faire aux dépens d'une réalité existante mais seulement d'espérances d'autonomie - particulièrement vives sur cette frontière occidentale de l'URSS.

Rationnelle ou non, cette colère n'en est pas moins un fait politique préoccupant pour M. Gorbatchev, qui a choisi, depuis bientôt six mois, de faire des pays baltes un champ d'expérimentation de la redéfinition des liens unissant les républiques fédérées. C'est dans cet esprit qu'il a lieu de s'opposer au développement accéléré des revendications nationales baltes, il a, au contraire, entrepris de les canaliser au profit de la « perestroïka », en facilitant la création, dans les trois républiques, de mouvements politiques indépendants de masse : les fronts populaires.

Cela revenait largement à sauter dans le train, à défaut de pouvoir l'arrêter, mais, plus profondément, le parti était aussi de profiter du haut niveau de culture politique de ces régions pour tester les possibilités de ce « nouveau fédéralisme », qu'on révérait d'opposer à l'explosion des nationalismes. C'est dans cet esprit aussi que les pays baltes devaient passer sous peu, avec quelques autres républiques et régions, au régime de l'autonomie économique. Et tout confortait, jusqu'à présent, les espoirs de M. Gorbatchev.

Non seulement les revendications d'indépendance complète étaient restées marginales, mais les diri-

geants des trois fronts, le plus souvent des communistes réformateurs, avaient également réussi à suffisamment garder le contrôle de la situation pour qu'elle ne pose pas problèmes au Kremlin. Or, aujourd'hui, les problèmes sont là, non pas tant parce que les pays baltes contestent en masse les amendements à la Constitution, mais parce qu'on découvre que le « cobaye » n'est pas l'objet mais le sujet de l'expérience.

Une injure à l'idée de souveraineté

Au lieu de faire ce qu'on lui dit et de se laisser observer, il pense, innove, s'exprime et s'indigne de tout ce qui n'est pas à la hauteur de ses plans. Que le projet d'amendement de l'article 113 stipule, dans son paragraphe 7, que la législation sur la propriété, les salaires et la fixation des prix est désormais du ressort de l'Union, et c'est l'insulte flagrante à l'espoir d'une autonomie économique complète. Jusqu'à présent, cela allait sans dire, et, en le disant, on a voulu, c'est évident, garder des leviers de commande à l'Etat central.

Que le projet de l'article 119, alinéa 13, accorde le droit au président du Soviet suprême de l'URSS de destituer les autorités élues d'une république fédérée, et l'on ne voit plus que la prééminence institutionnelle de l'Etat central. Il y a encore six mois, cette précaution constitutionnelle de Kremlin aurait pourtant semblé bien superflue. Mais l'histoire va si vite, dans l'URSS de la « perestroïka », que la précaution, qui serait passée inaperçue avant l'été, est aujourd'hui une injure à l'idée même de souveraineté.

Mieux encore, alors que M. Gorbatchev veut s'assurer un minimum de partisans actifs dans le nouveau parlement fédéral qui sera élu au printemps prochain, en y réservant des sièges aux organisations professionnelles (acquies, dans l'ensemble, aux réformes), les pays baltes lui reprochent aujourd'hui de bafouer ainsi la représentation proportionnelle. Dans beaucoup d'autres régions, encore totalement contrôlées par les conservateurs de l'appareil, ce reproche serait simplement comique, mais il n'est, dans

ces trois républiques, que parfaitement logique puisque les électeurs y sont devenus citoyens. Ce qui sera un progrès en d'autres endroits de l'URSS est déjà presque une régression à Tallin, à Riga ou à Vilnius, et c'est la raison pour laquelle les pays baltes sont en ébullition depuis trois semaines.

Le problème est si réel que, il y a dix jours déjà, M. Gorbatchev s'était donné la peine de recevoir une délégation estonienne, conduite par le premier secrétaire du parti de la République. Cette semaine, une commission du Soviet suprême recevait une nouvelle délégation d'Estonie pour entendre ses remarques sur les projets d'amendement. Le communiqué du bureau politique soulignait, enfin, jeudi, que les amendements contestés ne portaient que sur « la première étape de la réforme politique ».

Cette étape, était-il rappelé, s'articule autour de la démocratisation des procédures électorales et de la mise en place d'un nouveau parle-

ment fédéral, qui élimine en son sein, au suffrage direct et secret, un chef de l'Etat. Quant aux étapes suivantes, et notamment à « l'harmonisation des relations » entre l'URSS et les républiques qui la composent, elles ne seront envisagées qu'ensuite, après un plénum du comité central, dont on a appris vendredi qu'il se tiendrait « au milieu de l'année prochaine ». Ce plénum devrait être appelé à examiner, sous sa forme également signalée dans le même temps, des projets de loi portant sur « le perfectionnement de la fédération socialiste soviétique, le développement futur du statut des républiques fédérées et autonomes, et une délimitation plus précise des compétences de l'Union et des Républiques ».

C'est cela que vont maintenant faire valoir MM. Techebrikov en Estonie, Medvedev en Lettonie et Siloukovev en Lituanie.

BERNARD GUETTA.

POLOGNE : le soixante-dixième anniversaire de l'indépendance

La police disperse brutalement des manifestants dans plusieurs villes

Les forces de l'ordre polonaises ont chargé, vendredi 11 novembre, dans plusieurs villes du pays - Varsovie, Gdansk, Poznan, Katowice - des milliers d'opposants qui manifestaient à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de l'indépendance de la Pologne.

A Varsovie, les ZOMO (unités anti-émeutes) sont intervenus à l'issue d'une manifestation qui a rassemblé environ vingt mille personnes. Plusieurs centaines d'entre elles ont refusé de répondre à l'ordre de dispersion lancé par les organisateurs et se sont dirigées vers la grande avenue Marszałkowska aux cris de « Solidarité ! ». Les ZOMO ont très rapidement chargé, à l'aide de matraques et de gaz lacrymogène, procédant à plusieurs interpellations.

A Gdansk, un cortège de quelque cinq mille personnes s'est formé à l'issue d'une messe à la basilique. Là, la police a utilisé, outre les matraques et les gaz lacrymogènes, des canons à eau pour disperser les

manifestants qui scandaient : « A bas Rakowski ! » (le premier ministre, qui a annoncé la décision de fermer les chantiers navals Lénine le 1^{er} décembre). « Pas de liberté sans Solidarité ! ». « Lénine est à vous, les chantiers sont à nous ! ».

D'autres rassemblements, ont eu lieu à Wrocław, Łódź, Lublin, Pulawy, Gorzów-Wielkopolski, Belchatow et Cracovie, sans incidents. En revanche, à Poznan, les charges policières ont été violentes, et les arrestations nombreuses. Mais c'est peut-être à Katowice, en Silésie, que la répression a été la plus brutale. Là encore, une manifestation s'était formée à l'issue d'une messe à la cathédrale. Selon l'opposition, la police est intervenue à bord de jeeps. Une cinquantaine de personnes ont été interpellées, de nombreux manifestants sérieusement matraqués. Dans la soirée, deux cent cinquante personnes étaient retranchées dans la cathédrale, refusant de sortir tant que les manifestants interpellés n'étaient pas libérés et demandant des garanties pour leur sécurité.

Dans la matinée, les dirigeants polonais avaient commémoré à Varsovie, pour la première fois depuis 1945, l'indépendance du pays, lors d'une cérémonie marquant une partiellement réhabilitation du maréchal Jozef Pilsudski. - (AFP, UPI.)

Prêt de la Banque mondiale. - La Pologne a obtenu, jeudi 10 novembre, son premier prêt du groupe de la Banque mondiale (17 millions de dollars), financé par un reçu l'approbation des Etats-Unis, a-t-on indiqué à Washington de sources monétaires.

« Gazetta », comme nous le fait écrire il Giornale.

- Les chaînes de télévision de M. Berlusconi sont nommées « Canale 5 » (et non « Canala ») et « Rete 2 » (et non « Reti »).

- Le maire de Milan est M. Paolo Pillitteri, et non Antonio Pillitteri.

- L'aéroport de la Malpensa est à 45 (et non à une centaine) de kilomètres de Milan.

- La province du Haut-Adige, que nous avions qualifiée de « petit Liechtenstein », est en fait beaucoup plus grande que lui. L'article, il est vrai, indiquait clairement que c'était le Liechtenstein au petit pied qui était signifié...

TCHÉCOSLOVAQUIE

Interpellations et interdiction d'un symposium indépendant

La police tchécoslovaque a empêché la tenue à Prague, vendredi 11 novembre, d'un symposium historique international indépendant, « Tchécoslovaquie 88 ».

Le principal organisateur de ce symposium, le dramaturge et militant tchécoslovaque des droits de l'homme Vaclav Havel, a été censuré et emmené de force par trois policiers en civil immédiatement après avoir déclaré symboliquement « ouvert » ce symposium, dans la salle de restaurant de l'hôtel de Paris, un grand hôtel du centre de Prague.

En tout, seize participants étrangers ont pu assister à l'ouverture de ce symposium. Ils ont été avisés par un imprimé en quatre langues (anglais, allemand, français et italien), distribué par une inconnue, que ce symposium était considéré comme « illégal », car « en contradiction avec les intérêts du peuple tchécoslovaque », et que toutes tentatives de le tenir entraîneraient

pour eux des « conséquences inévitables ».

Parmi ces étrangers se trouvaient MM. Max Van der Stoep, ancien ministre néerlandais des affaires étrangères, et Gerald Nagler, secrétaire général de la Fondation internationale d'Helsinki.

Une vingtaine d'opposants tchécoslovaques, arrêtés préventivement mercredi et jeudi, se trouvaient toujours en détention vendredi, selon leur entourage, tandis que d'autres avaient été remis en liberté au bout d'une demi-journée de garde à vue.

Vendredi également, un groupe d'opposants ont créé le Comité tchécoslovaque d'Helsinki, qui entend rappeler aux autorités les engagements internationaux auxquels elles ont souscrit en matière de droits de l'homme. Ce comité est présidé par M. Jiri Hajek, ministre des affaires étrangères lors du « printemps de Prague ».

Enfin, M. Alexander Dubcek, le leader du « printemps de Prague », est arrivé dans la nuit de vendredi à

samedi à Bologne, où il doit recevoir à l'université de Bologne un diplôme de docteur honoris causa. M. Dubcek n'était pas sorti du territoire tchécoslovaque depuis dix-huit ans. Avant son départ, il a déclaré à l'agence italienne ANSA avoir « des craintes pour son retour dans sa patrie ». - (AFP.)

ITALIE : rectificatif. - Plusieurs erreurs de faits et fautes de graphie, qui se sont glissées dans notre supplément Italie, perspective 1989 du 20 octobre, ont été « épinglées » par le quotidien il Giornale de Milan. En voici la rectification : - « Jusqu'en 1972, il Corriere della sera, écrivions-nous, appartenait à un industriel du textile, le docteur Crispi » ; les Crispi ont, en réalité, été une lignée de grands hommes de presse.

- La Gazzetta de Capri n'existe pas, mais bien celle de Capri, près de Florence ; le quotidien de Modène se nomme La Gazzetta di Modena, et non La Novella Gazzetta (ni

RFA : le scandale Jenninger

L'ombre portée du nazisme

(Suite de la première page.)

Bien qu'elle fasse tout pour s'en extraire, l'Allemagne vit encore sous l'ombre portée du nazisme, plus précisément la République fédérale, c'est-à-dire la partie de l'ancien Reich où la démocratie s'est enracinée depuis quatre décennies (l'épisode Jenninger en est encore une manifestation par la rapidité avec laquelle le président du Bundestag a annoncé sa démission). Car la RDA, si prompts à dénoncer les réurgences imaginaires du nazisme à l'Ouest, mais moins regardante quand il s'agit de tolérer dans les hautes sphères du pouvoir quelques fonctionnaires au passé chargé, refuse officiellement d'assumer la moindre part de l'histoire commune.

Redonner une fierté

« L'Allemagne est une patrie difficile », avait coutume de dire l'ancien président de la RFA, Gustav Heinemann qui, sous le régime hitlérien, militait dans l'Eglise confessionnelle (1) activement hostile au nazisme. « Difficile » car on ne peut ni la renier ni la magnifier. Tout geste est jugé à l'aune de ce passé maudit, la visite de MM. Reagan et Kohl au cimetière de Bitburg, les relations avec Israël qui posent des problèmes délicats à tous les partis, y compris aux Verts, tiraillées entre leur sympathie spontanée envers les victimes de l'Holocauste et leur penchant idéologique pour les Palestiniens, ou encore l'attitude des nouvelles générations : le chancelier Kohl a été particulièrement maladroite quand il a évoqué « la grâce de la naissance tardive » qui aurait épargné à des millions d'Allemands la question de leur attitude face au nazisme, comme si 1945 avait tout effacé...

Les Allemands ne peuvent avoir de rapports simples avec leur histoire. Pendant longtemps, ils ont voulu oublier l'entre-deux-guerres (la République de Weim-

mar à cause de sa faiblesse, le III^e Reich pour la raison inverse) et poser une chape de plomb sur leurs crimes ou ceux de leurs pères. Ils devenaient un peuple « a-historique », rejetant les heures sombres et celles dont ils auraient pu tirer une légitime

fierté. Les partis de droite eux-mêmes, pourtant naturellement plus enclins à exalter les vertus patriotiques, partageaient cette réserve alors que l'histoire est un fondement de l'unité du peuple allemand par ailleurs affirmé.

Dans les années 60, les procès qui reprenaient contre d'anciens nazis ont montré que cet oubli était impossible ou illusoire.

Puis, la jeune génération, dans le sillage du mouvement étudiant de 1967-1968, a commencé à poser des questions à ses parents. Elle avait un peu tendance à confondre tout soldat de la Wehrmacht avec un criminel de guerre et le capitalisme avec le nazisme. Elle demandait des comptes à des dirigeants au passé trouble et surtout nié, comme Kurt-Georg Kiesinger, chancelier de 1966 à 1969, ou M. Karl Carstens, président de

la République de 1979 à 1984. On commençait à parler ouvertement de ce que les uns avaient commis ou laissé faire et que quelques autres avaient fui ou combattu.

Pratiquement considérée dans les premières années de l'après-guerre comme une véritable trahi-



PANCHO

rien, qui veulent une « révision » de l'histoire - écrite selon eux par les vainqueurs - vivent en refusant l'étiquette « révisionniste » relativisant les crimes nazis en les comparant à ceux de Staline (« qui a commencé avant Hitler ») ou ceux de Pol Pot. Ils rejettent l'idée d'une singularité du génocide juif et veulent dans une certaine mesure minimiser la responsabilité allemande. S'il n'y a pas de culpabilité collective, répondent les anti-révisionnistes, nous, Allemands, devons accepter une responsabilité pour ce qui a été fait par nous ou en notre nom.

« Cette vérité est ineffaçable »

C'est ce qu'a répété encore récemment le président von Weizsäcker : « Auschwitz reste un acte singulier, et il est dit au congrès des historiens. C'est arrivé aux Allemands et à cause des Allemands. Cette vérité est ineffaçable. Et elle ne sera pas oubliée. »

Comme un de ses prédécesseurs, M. Walter Scheel, et comme parfois le chancelier Kohl, M. Richard von Weizsäcker, qui a défendu son père, diplomate du Reich, devant le tribunal de Nuremberg, a su, depuis qu'il occupe la plus haute charge de la RFA, trouver les mots justes, en particulier vis-à-vis des jeunes générations qui ne partagent pas la responsabilité de leurs aînés, qui se reconnaissent instinctivement dans les valeurs démocratiques de la RFA, mais qui doivent savoir ce qui a été accompli au nom de l'Allemagne. Cette capacité à se souvenir et à assumer ne saurait laisser indifférents les parlementaires de l'Allemagne ; ils ne sont pas toujours bien placés pour s'ériger en donneurs de leçons, ils doivent veiller à ce que l'Europe ne soit pas amputée d'un pan de sa mémoire.

DANIEL VERNET.

(1) Cette Eglise regroupait les protestants allemands hostiles à Hitler.

L'ex-président du Bundestag « surpris et choqué » par les réactions à son discours

BONN de notre correspondant

« Je sais maintenant qu'en Allemagne il y a des choses qu'on ne peut pas appeler par leur nom », a déclaré, vendredi 11 novembre, M. Philipp Jenninger, en commentant sa démission de la présidence du Bundestag. Le discours qu'il avait prononcé la veille à l'occasion de la commémoration de la Nuit de cristal avait été perçu de telle manière dans l'hémicycle qu'une cinquantaine de députés étaient sortis furieux (Le Monde du 12 novembre).

Tous les groupes parlementaires, y compris la CDU, à laquelle appartient M. Jenninger, lui avaient fait savoir dans la matinée de vendredi qu'il ne jouissait plus de leur confiance. Il en a donc, sans tarder, annoncé la démission. M. Jenninger a justifié ses propos en affirmant par ailleurs que « dans de multiples discussions avec des jeunes, ces dernières semaines, revenait sans cesse la question à propos de la persécution des juifs sous le III^e Reich : comment cela a-t-il été possible ? Cela m'avait incité à essayer d'apporter une réponse. » Il s'est déclaré « surpris et choqué » par les réactions à son discours.

Le chancelier Kohl, qui a « pris acte avec respect » de la décision de M. Jenninger, lui a également rendu hommage pour son « attitude constante d'opposition à tous les totalitarismes ».

Sa succession à la tête du Parlement, ouest-allemand pose un problème difficile à la coalition gouvernementale. Le chef du groupe parlementaire CDU-CSU, M. Alfred Dregger, qui a été sollicité, s'est refusé. La décision ne devrait pas être prise avant le retour, mercredi prochain, du chancelier Helmut Kohl de son voyage aux Etats-Unis.

Ce vendredi 11 novembre a décidé de celui de toutes les surprises pour le Parti chrétien-

démocrate. Le soir, c'était, en effet, au tour de M. Bernhard Vogel, ministre-président de Rhénanie-Palatinat, de jeter l'éponge.

Cette démission est survenue à la suite de l'échec qu'il a subi au congrès régional CDU. Les députés lui ont préféré, à une nette majorité, M. Hans Otto Wilhelm, quarante-huit ans, ministre de l'environnement du Land, comme président régional du parti. M. Vogel avait annoncé avant le scrutin qu'il se démettrait de ses fonctions de ministre-président s'il n'était pas réélu à la tête de sa formation.

Ce résultat traduit la grogne grandissante de la base du Parti chrétien-démocrate contre les « pontes » régionaux et, au-delà, contre le gouvernement de Bonn. M. Wilhelm, jusque-là inconnu du grand public, avait mené sa campagne auprès des militants sur le thème du « renouvellement des structures ossifiées du parti » et s'était prononcé pour la séparation des fonctions de ministre-président et de secrétaire général du Parti chrétien-démocrate.

L'échec de M. Vogel est aussi indirectement celui du chancelier qui lui avait ouvertement apporté son soutien. Le ministre-président démissionnaire, âgé de cinquante-cinq ans, est le frère de M. Hans-Jochen Vogel, le chef de l'opposition social-démocrate au Parlement de Bonn. M. Bernhard Vogel avait succédé à M. Helmut Kohl à la tête du gouvernement de Mayence, en 1976, quand ce dernier était devenu chef de l'opposition CDU au gouvernement du chancelier Schmidt.

Les démissions simultanées de MM. Jenninger et Vogel, la situation délicate dans laquelle se trouve le gouvernement chrétien-démocrate-libéral de Basse-Saxe dirigé par M. Ernst Albrecht (CDU), à la suite de divers scandales, placent aujourd'hui le chancelier devant la crise la plus grave de son parti depuis son accession au pouvoir en 1982.

LUC ROSENZWEIG.

« père des Turcs »
en direct sur
RTL

Proche-Orient

La réunion à Alger du Conseil national palestinien

Un sommet sous haute protection

ALGER de notre envoyée spéciale

Bateaux de guerre au large, batterie antiaérienne en position, automitrailleuses aux principaux carrefours, police ou gendarmerie omniprésentes : les autorités algériennes n'ont pas lésiné sur les moyens pour assurer la protection du troisième Conseil national palestinien extraordinaire (CNP, Parlement en exil) qui devait s'ouvrir samedi 12 novembre dans l'après-midi au Club des pins, dans les environs d'Alger.

Les récentes émeutes de la capitale algérienne ont sans doute aussi incité les responsables à multiplier les précautions. Les dirigeants algériens, qui avaient été sollicités par l'OLP avant les troubles, tiennent plus que jamais à s'abriter cette réunion pour témoigner tout à la fois du retour à la normale et du rôle politique que souhaite continuer à jouer l'Algérie, sur la scène arabe et palestinienne en particulier. Inquiètes toutefois de la présence de centaines de journalistes, les autorités ont préféré les éloigner le plus possible du centre-ville pour les rassembler dans un complexe de vacances du bord de mer, ce qui ne facilité pas leur tâche.

Les quelque quatre cents parlementaires palestiniens sont tous arrivés dans la journée de vendredi à Alger, où se trouve

déjà M. Yasser Arafat, le chef de l'OLP. Le porte-parole de l'OLP, M. Ahmed Abderrahmane, a annoncé, vendredi, que les trois textes qui seront soumis aux membres du CNP, à savoir la déclaration d'indépendance de l'Etat palestinien, le programme politique et une résolution sur un futur gouvernement provisoire, étaient prêts. Le conseil central de l'OLP, instance intermédiaire entre le comité exécutif et le CNP, sera chargé de l'étude et de la constitution du futur gouvernement, qui ne sera rendu public qu'au moment de l'ouverture des négociations de paix. « Il comprendra », a souligné le porte-parole, des personnalités de l'intérieur comme de l'extérieur. »

Sans vouloir anticiper sur la nature des débats, M. Abderrahmane a insisté sur le fait que l'essentiel des travaux serait d'adopter une stratégie politique en vue de la paix au Proche-Orient et en Palestine. « Nous sommes prêts », a-t-il ajouté, à résoudre les problèmes de la Palestine de manière politique, et nous allons présenter un programme pour permettre la tenue d'une conférence internationale. » Le porte-parole a réaffirmé que l'OLP était prêt à rencontrer la nouvelle administration américaine « à n'importe quel moment ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

Dans les territoires occupés

Les « Palestiniens de l'intérieur » souhaitent que le CNP comble le vide créé par le « retrait » jordanien

JÉRUSALEM de notre correspondant

Vue des territoires occupés par Israël, la réunion du Conseil national palestinien (CNP) est d'abord une épreuve de force entre les militants nationalistes et le gouvernement israélien. Les premiers entendent bien fêter, par un regain de mobilisation populaire, cette session du « Parlement de l'OLP », qui est un peu un hommage à leur soulèvement. Le second n'est pas moins déterminé à empêcher toute manifestation qui accroîtrait l'écho médiatique du CNP et soulignerait un peu plus l'influence de l'OLP dans les territoires.

Aux yeux des « Palestiniens de l'intérieur », la partie qui se joue à Alger est éminemment délicate. Il s'agit de concilier le poids politique accru qu'une année de soulèvement leur a apporté au sein de l'OLP. Dans leur majorité, ils penchent pour l'adoption par le CNP d'une « formule modérée » susceptible, disent-ils, de donner une plate-forme politique réaliste à la révolte en Cisjordanie et à Gaza.

Mais tout autant qu'un échec dans ce domaine, qui provoquerait une démobilité dans les territoires, les « Palestiniens de l'intérieur » redoutent que le CNP n'accentue les divisions au sein de l'OLP. Une telle évolution ne manquera pas d'affaiblir leur mouvement, au moment où la droite israélienne prépare la formation d'un gouvernement dont un des premiers objectifs, dit-elle, sera de mettre fin au soulèvement « en quelques semaines ».

Aussi la Direction unifiée du soulèvement en Cisjordanie et à Gaza (qui regroupe toutes les tendances de l'OLP) s'est-elle prudence sur ce qu'elle capère d'Alger : « Nous sommes confiants », dit-elle dans ses communiqués, que le Conseil prendra les mesures nécessaires pour combler le vide créé par les décisions jordanien (le « retrait » annoncé par le roi Hussein le 31 juillet) et adoptera un programme de nature à traduire politiquement les slogans de l'Intifada. »

En clair, cela signifie que, après un long débat — parallèle à celui mené « à l'extérieur », — la plupart des personnalités nationales des territoires attendent du CNP qu'il se prononce sur le plus petit dénominateur commun au sein de l'OLP : la déclaration d'indépendance d'un Etat palestinien, fondée sur la résolution 181 de l'ONU — le plan de partage de 1947, — qui vaudrait, selon les Palestiniens, reconnaissance d'Israël.

Feu d'artifice

Apparemment sûr du résultat, la Direction a déjà appelé à trois jours de manifestations de rues et de réjouissances à partir du 15 novembre, date présumée de la publication à Alger de la déclaration d'indépendance. Le quotidien *Maariv* croit même savoir que, pour cette célébration, un feu d'artifice a été prévu — et les fusées achetées en Israël. Le gouvernement entend bien s'y opposer et a décrété, vendredi 11 novembre, le bouclage herméti- que des territoires durant le CNP.

Les Palestiniens de Jérusalem n'ont pas le droit de quitter la capitale ni ceux de Cisjordanie la possibilité de se déplacer d'une ville à l'autre. Toute la bande de Gaza a été placée sous couvre-veu illimité. La presse n'aura accès aux territoires que sous escorte de l'armée. Raids et arrestations ont été multipliés ces derniers jours, et l'état-major a renforcé les effectifs dans les territoires.

Enfin, Israël a, d'ores et déjà, préparé sa réponse au sommet d'Alger : ce sera un rejet catégorique de la déclaration d'indépendance. Le ministère des affaires étrangères a adressé un argumentaire à ses ambassades pour qu'elles expliquent la position d'Israël : seule une acceptation par l'OLP de résolutions 242 et 338 de l'ONU équivaudrait à une reconnaissance explicite de l'Etat hébreu dans des frontières sûres et reconnues, et non pas dans celles datant du plan de partage de 1947.

ALAIN FRACHON.

Amériques

PÉROU : manifestations, grèves, pillages

Le gouvernement du président Garcia doit faire face à une crise générale

La crise est générale dans un Pérou assomé depuis septennaire par un brutal plan de lutte contre l'inflation et menacé de nouvelles mesures d'austérité. L'avenir politique du président Garcia est en cause. Les militaires sont en embuscade. Le mouvement de guérilla Sendero lumineux renforce ses positions.

LIMA de nos envoyés spéciaux

Le Pérou est traumatisé par la montée de la violence, déconçue par les contradictions internes du parti au pouvoir (APRA) et le manque apparent de cohésion du gouvernement du président Alan Garcia. « La maison s'écroule », affirme M. Alfonso Barrante, ancien maire de Lima et dirigeant de la Gauche unie. « Un bateau ivre », ajoute l'ancien président libéral, M. Balazs Terry. « Normal qu'il y ait actuellement un certain mécontentement », commente le président, qui continue d'afficher quant à lui un optimisme presque sans faille. « Il faut tenir, dit-il, nous en sortirons. »

Démissionner, monsieur le président, a lancé le mouvement centriste Solidaridad y Democracia, allié de l'APRA, dans un communiqué qui accuse le chef de l'Etat d'être le principal responsable de la détérioration de la situation du pays et de l'obstacle fondamental à une solution de la crise. Après cette adhésion, le concert des voix exigeant le départ du président Alan Garcia couvre pratiquement tout l'éventail politique — à l'exception évidente de l'APRA — depuis l'extrême gauche jusqu'à la droite la plus conservatrice, en passant par le centre.

Les économistes se sont joints à ce chœur, estimant que la crise — hyperinflation conjuguée à la récession — sera sans issue tant que les principaux responsables du régime ne seront pas relevés de leurs fonctions. Quant à l'homme de la rue, accablé par la pénurie et la hausse des prix, il réclame lui aussi la démission du président : en trois ans l'indice de popularité du chef de l'Etat a baissé de près de 75 points. Les premiers appels à la démission avaient été lancés par les dirigeants de l'aile la plus radicale de la coalition de la Gauche unie, en juin 1986, juste après la révolte des prisonniers membres du Sendero lumineux, lorsque près de trois cents d'entre eux avaient été tués par les forces de l'ordre.

Le projet d'étatisation du système financier, aujourd'hui pratiquement torpillé, fut, en juillet 1987, décrié pour mobiliser une autre partie de l'opinion publique contre le chef de l'Etat. La grande bourgeoisie, banquiers en tête, et certains secteurs de la classe moyenne urbaine répondirent alors à l'appel lancé en défense de la liberté par l'écrivain Mario Vargas Llosa.

L'écrivain, leader du Front démocratique (Fredemo), est le probable candidat du bloc de la droite libérale à l'élection présidentielle de 1990. La crise économique est en effet d'une ampleur sans précédent, avec un taux d'inflation cumulé, au cours des douze derniers mois, qui dépasse la barre de 1 000 %. Pour M. Rafael Villegas, le patron des patrons, il existe désormais « un risque de récession généralisée ». Depuis des mois, les prix s'envolent, multipliés par cinq, parfois par dix. La pénurie menace avec, corollaire obligé, la spéculation, le marché noir, la course au dollar, ainsi que toutes sortes de trafics d'influence favorisés par une corruption administrative — fleau traditionnel — que le gouvernement actuel n'a pas mieux réussi que ses prédécesseurs à juguler. « Rien qu'à vous n'avez pas la carte du parti », affirme un professeur de l'université catholique.

Le Sendero lumineux attend

Selon le président Garcia, qui s'oppose encore pour le moment et pour des raisons politiques à des « réajustements » du plan d'austérité, celui-ci a déjà donné des « résultats positifs ». Un jugement qui fait bondir les experts de l'opposition. « Le plan a échoué », déclare crûment M. Sylvia Ruete, ancien ministre, leader du groupe Solidaridad y Democracia (SODE) et illustré sénateur élu en 1985 sur une liste « apriste ». « Si le gouvernement ne présente pas tout de suite un programme cohérent, le pays va au-devant du plus grand désastre de son histoire. » Il ajoute : « Tous les citoyens sont au rouge. Les réserves de la Banque centrale sont à moins 300 millions de dollars. L'Etat n'a plus de devises pour importer du lait, du blé, du maïs, du sucre. »

La situation sociale est très inquiétante. Il y a eu, ces deux derniers mois, des tentatives de pillage vite réprimées. Des cortèges lamentables de femmes et d'enfants de mineurs descendent de leurs campements placés dans les Andes. Des agriculteurs barrent les routes, des bandes de grand chemin attaquent les cars de voyageurs, à Lima des mendicants font le porte-à-porte : l'insécurité devient une obsession collective. « La délinquance », affirme un sociologue, « devient une forme de radicalisation de la richesse. »

La CGTP, le centrale syndicale communiste, a tardé à réagir au « plan de septembre ». Et son appel à la grève générale le 13 octobre s'est soldé par un échec. Aujourd'hui, routiers, employés de banques, ouvriers du textile et de la construction, et surtout le secteur (capital pour le pays) des mines débrayent, manifestent. La grève est généralisée depuis le début de novembre.

Pourtant, le Sendero lumineux n'a pas vraiment tenté d'exploiter le

mécontentement populaire. Ses partisans, qui sont plusieurs fois descendus dans la rue à Lima depuis le début de l'année à visage découvert, ne soufflent pas sur le feu. Ils observent, maintenant leurs positions. Chacun sait que menace terroriste demeure terriblement présente. Dans ce contexte, les rumeurs de coup d'Etat militaire se sont multipliées.

Désarroi

« Non au golpe ! » : la presse riposte par des manchettes en caractères d'affiche. L'étrange limogeage en octobre du général Silva, commandant de la 1^{re} région après avoir été chef de la maison militaire du président pendant deux ans, a laissé un profond malaise. « J'ai perdu un ami », a confié M. Alan Garcia, qui a dû depuis septembre accepter également, à contrecoeur, les démissions de plusieurs conseillers et de ministres loyaux. Dans tous les cas, ces démissions ont été demandées par des dirigeants ou des parlementaires apristes, à la recherche de bouc-émissaires.

Dans les semaines qui ont suivi l'annonce du plan d'austérité, M. Alan Garcia est resté silencieux, comme abattu, déprimé. Il aurait même — rumeur non démentie — offert sa démission « s'il devait être un obstacle ». Tactique ou moment de faiblesse ? La presse de droite l'a alors accusé d'avoir envisagé lui-même un putsch pour favoriser sa « sortie honorable » ou pour prolonger son mandat avec l'appui des militaires. Version divergente et énergiquement démentie en tout cas par les chefs d'une armée dont rien n'indique qu'elle soit tentée de prendre le pouvoir dans un contexte aussi défavorable au plan économique et social. Mais, selon les Cassandre, si le chaos et des troubles graves devaient se généraliser, « l'armée serait alors contrainte d'intervenir ».

Aujourd'hui c'est la personnalité même du président qui est donc au centre de la crise. L'APRA est venu à son secours. Le parti a entrepris une nouvelle bataille contre « les serviteurs de la ploutocratie et des dictatures militaires ». Il a réaffirmé son appui au président, qui, « pour s'être opposé aux groupes de pouvoir, est maintenant le cible d'infamies, d'insultes et de calomnies ».

M. Armando Villanueva, chef du gouvernement, s'est écrié : « Des torrents de sang couleraient si la droite revenait au pouvoir ! » La nervosité de l'un des chefs de la vieille garde apriste illustre le désarroi du parti gouvernemental, divisé, incertain, partagé entre l'obéissance au chef et le souci de limiter les dégâts prévisibles aux élections municipales de 1989 et présidentielle de 1990.

NICOLE BONNET et MARCEL NIEDERGANG.

MEXIQUE

Incidents au Tabasco

Un dirigeant local du puissant Syndicat des travailleurs pétroliers (STPRM), Leon Falcon Mendez, et son chauffeur ont été assassinés par balles jeudi 10 novembre à Macuspana, une ville de l'Etat de Tabasco, dans le sud-est du Mexique. Ce double meurtre survient le lendemain d'élections controversées pour désigner le gouverneur, les maires et les députés. Le Front démocratique national (FDN, opposition de gauche) avait accusé ces derniers jours le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir) d'avoir commis de nombreuses irrégularités lors du scrutin. Des incidents parfois violents ont eu lieu dans plusieurs villes : Cardenas, Huimanguillo, Emiliano Zapata et Paraiso. La capitale, Villahermosa, est, en revanche, demeurée calme.

Dans ce riche Etat pétrolier de Tabasco, qui assure 30 % de la production mexicaine, la compagnie nationale des pétroles (Pemex) joue un rôle très important. Le STPRM avait accusé de fraude financière l'un des anciens directeurs de la société, actuellement gouverneur de l'Etat de Mexico, M. Ramon Beteta. Le détournement de fonds, selon le syndicat, porterait sur une somme de 49 millions de dollars, volatilisés lors de l'achat de navires. Ces accusations auraient provoqué un vote des travailleurs pétroliers en faveur de l'opposition.

La commission électorale avait, mercredi, dans la plus grande confusion, ajourné ses travaux jusqu'au 20 novembre sans avoir communiqué les résultats de cette première élection partielle. Le PRI a proclamé « élu » son candidat, M. Salvador Castillo. Cette consultation avait valeur de test, après le scrutin présidentiel du 6 juillet dernier, où le FDN de M. Cuauhtémoc Cardenas avait obtenu un score sans précédent de près de 32 % des suffrages. — (AFP.)

● CANADA : selon les sondages préélectorales, les conservateurs auraient rattrapé leur retard. — Selon trois nouveaux sondages publiés jeudi 10 novembre, à onze jours des élections législatives, le Parti conservateur serait à égalité avec le Parti libéral, première formation de l'opposition. Alors qu'une enquête Gallup donnait au début de la semaine douze points d'avance aux libéraux. Deux des derniers sondages accordent respectivement 37 % et 38 % des intentions de vote aux libéraux de M. John Turner contre 35 % ou 37,6 % aux « Tories » du premier ministre, M. Brian Mulroney. Un troisième sondage place, lui, les conservateurs en tête avec 39 %, contre 35 % aux libéraux. La situation ne cesse donc d'évoluer, car, après avoir longtemps été dominés largement favoris, les conservateurs s'étaient fait doubler, à la fin du mois dernier, par les libéraux.

Diplomatie

Washington presse Moscou de lever l'hypothèque des détenus politiques en URSS

(Suite de la première page.)

Plusieurs indices enregistrés ces derniers jours montrent que les conversations vont bon train, notamment entre Américains et Soviétiques, et qu'un accord pourrait intervenir bien avant le 20 janvier, peut-être même vers la mi-décembre.

Depuis plusieurs semaines, les négociations de Vienne sont bloquées par des divergences concernant l'épineuse question des droits de l'homme. L'Union soviétique exige en effet, avant de conclure, que la Conférence lui accorde le droit d'organiser à Moscou, en 1991, une réunion spécialement consacrée aux droits de l'homme. Plusieurs pays occidentaux renâclent à s'engager formellement, notamment les Pays-Bas, la Grande-Bretagne, le Canada et les Etats-Unis. Pour eux, il est encore trop tôt, malgré tous les progrès effectués en Union soviétique pour donner un blanc-seing à M. Gorbatchev. Certes, des réformes sont en cours, mais aucun texte législatif n'a encore été adopté à Moscou qui permette de penser que l'Union soviétique est bien sur la voie de cet « Etat socialiste de droit » promis par le secrétaire général, L. RFA depuis longtemps et la France depuis quelques semaines soit d'un autre avis et ont donné leur accord à la tenue de la réunion à Moscou. Ces deux pays ont sans doute été convaincus par les arguments développés en privé par les responsables soviétiques : « Dites-moi à cette conférence : cela nous donnera des arguments pour faire

rendant à leur domicile, que les prisonniers ont bien été libérés. »

Si un tel scénario est bien respecté, le document en cours de préparation à Vienne pourrait enfin être signé. Les points encore en discussion ne sont pas nombreux ; ils concernent le brouillage de certaines radios occidentales (si la Voix de l'Amérique et la BBC ne le sont plus, Radio Liberté et Deutsche Welle sont encore insubmersibles), les refus de visas de sortie pour raison de secret défense (1) et la vérification des engagements pris en la matière.

Dernière difficulté à surmonter : l'hostilité croissante de certaines capitales est-européennes à suivre M. Gorbatchev sur le terrain des droits de l'homme. C'est ainsi que la Tchécoslovaquie s'oppose aux passages du document final prévoyant une plus grande liberté religieuse, que la Roumanie et la Bulgarie ne veulent pas entendre parler de liberté de déplacement et des droits spécifiques des minorités, et que l'Allemagne de l'Est ne veut pas abandonner la pratique en vertu de laquelle elle extorque un paquet de devises non négligeable à tout Occidental se rendant dans le pays.

Tous ces points sont abordés par le document de Vienne. Dans sa forme actuelle, ce texte est très précis puisqu'il prévoit par exemple le droit, pour les responsables d'une minorité ethnique, de voyager dans un autre pays aux fins d'y rencontrer les responsables de leur communauté ; la publication dans un délai maximum d'un an de tous les textes

législatifs et administratifs relatifs aux déplacements à l'étranger ; la notification et l'explication par écrit de tout refus de déplacement à l'étranger et le réexamen de ces cas dans un délai de six mois ; l'engagement solennel de ne plus avoir recours à l'emprisonnement arbitraire, à l'exil, à la torture et aux abus de la psychiatrie ; l'autorisation des Eglises de disposer des lieux de culte ouverts à tous, de donner un enseignement religieux, d'importer et de distribuer des publications.

JACQUES AMALRIC.

1) De source officielle soviétique, on affirme que près de 40 000 visas pour sortie définitive ont été accordés depuis le début de l'année, essentiellement à des juifs et à des Allemands de la Volga ; 360 refus ont été notifiés pendant la même période dont 227 à des juifs.

● Sommet franco-africain à Casablanca du 14 au 16 décembre. — Ainsi qu'il en avait été décidé en décembre 1987, lors de la conférence d'Antibes, le prochain sommet franco-africain aura lieu à Casablanca du 14 au 16 décembre. Lors d'une conférence préparatoire, M. Dries Bassi, ministre marocain de l'Intérieur et de l'Information, a estimé que cette rencontre aura lieu « dans des circonstances historiques décisives » en raison de « la dynamique unitaire enclenchée au niveau du Maghreb et de l'acceptation par la communauté internationale du plan de paix sur le Sahara occidental ». — (AFP.)

Quelle est la d... et un ordinateur



Quelle est la différence entre un ordinateur portable Zenith et un ordinateur portable ordinaire ?



1. Vous êtes au courant, un Zenith a des batteries.



2. Tout bien pesé, un Zenith est très léger.



3. C'est clair, un Zenith est très lisible.



Le TurbosPORT 386 de Zenith est le meilleur micro-ordinateur portable du monde. Il est le premier portable 386 autonome

fonctionnant sur batteries. Chez Zenith, cela fait quatre ans que nous maîtrisons cette technologie dont bénéficie toute notre gamme de portables.

Autre préoccupation constante chez Zenith: le poids. Depuis toujours les portables Zenith sont d'une rare légèreté et leurs batteries sont escamotables. Vous pouvez les emmener partout, quoi de plus normal pour un micro-ordinateur portable!

Une innovation permanente: la lisibilité.

Zenith a toujours équipé sa gamme de micro-ordinateurs portables d'écrans haute définition. Après le LCD, le LCD Backlight, la technologie Super Twist, voici depuis un an déjà le PageWhite, un écran noir et blanc intégré au TurbosPORT 386. Et nous n'allons pas en rester là!

Zenith Data Systems BP 201-92002 Nanterre Cedex.

Sur simple appel au (1) 39.80.18.18 vous recevrez immédiatement la documentation et la liste de nos distributeurs agréés.

ZENITH data systems

FCS

11

Les...
pour...
lire...
aux...
otre...
adé...
tra...
upe...
fait...
sif...
Le...
siti...
Tj...
est...
tjs...
en...
5%...
aux...
de...
cla...
e...
ues...
de...
aux...
de...
est...
uo...
lus...
pas...
du...
se...
ige...
ité...
es...
ion

Politique

La préparation des élections municipales

Nantes : l'état de la droite fait le jeu de M. Jean-Marc Ayraut (PS)

« Que ce soit la droite ou la gauche qui gagne aux municipales, on s'en moque ! Du moment qu'ils s'entendent et qu'ils s'occupent de nous... » Ainsi s'exprime un Nantais lassé du spectacle donné par la majorité municipale (UDF-RPR) conduite par le RPR Michel Chauty, maire et sénateur. Pourtant, la perspective des élections de mars prochain est bien loin de ramener la sérénité au sein de l'équipe aux commandes depuis cinq ans et demi. A gauche, M. Jean-Marc Ayraut (PS), maire de Saint-Herblain et député, dont la candidature sera ratifiée, le 13 novembre, par la convention nationale du parti, fourbit d'ores et déjà ses armes de campagne.

NANTES de notre envoyée spéciale

« Si Chauty conduit la liste de la majorité en mars, c'est fou ! », constate, amer, un conseiller municipal de Nantes, membre du... RPR. Ce processus contre le gouffre qui sépare le maire du reste de son équipe. Dépassant largement le cadre du conseil municipal, l'impopularité de M. Michel Chauty est à ce point étonnante que les instances nationales du RPR s'en sont inquiétées.

M. Alain Juppé, secrétaire général du mouvement, a réuni « en conclave », le 11 octobre dernier, les responsables locaux de son parti : outre M. Michel Chauty lui-même, M. Olivier Guichard, président du conseil régional des Pays de la Loire, M^{me} Elizabeth Hubert, député, M. Robert Dint, secrétaire fédéral, d'autres encore...

Peu désireux de soulever lui-même le couvercle de la marmite nantaise, M. Alain Juppé a finalement laissé à ses amis le soin de trouver une solution locale. Mais, en précisant que la légitimité conférée traditionnellement au maire sortant pour conduire la liste aux municipales pourrait être remise en cause à Nantes, il donnait le coup d'envoi de l'empoignade électorale. Dans la semaine qui a suivi cette réunion, pas moins de trois candidats se sont découverts une vocation pour conduire la liste d'union RPR-UDF.

D'abord M. Jean-Joseph Régent, président du Port autonome de Nantes-Saint-Nazaire. Dès le

12 octobre, il présentait sa candidature pour en finir avec le « gâchis » de la classe politique nantaise. Ensuite M^{me} Monique Papon, députée centriste, conseiller municipal « subdélégué » aux affaires sociales, faisait de même. Enfin M. Lolo Le Masne (UDF-PR), qui siège à l'assemblée régionale et au conseil général de Loire-Atlantique. Goguenards, ses camarades n'ont pas manqué de relever qu'il s'est présenté le jour où... il se démettait de sa fonction de premier adjoint au maire afin de se plier à la loi sur le cumul des mandats.

Trois candidats, auxquels s'ajoutait M. André Jozan (RPR), ancien responsable départemental du CNL, qui avait claqué la porte du conseil municipal pour se porter candidat. La date qu'il avait choisie pour faire part de ses intentions était, en elle-même, symbolique : le soir de la défaite de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle. Toutefois, il vient de déclarer forfait en raison d'un récent accident de santé.

La liste n'est pas close. Pour compléter ce « club des cinq » : proche de M. Daniel Augereau, conseiller régional RPR, proche d'Olivier Guichard, s'est vu confier, l'été dernier, par M. Michel Chauty le soin de constituer une liste d'union de la majorité municipale. Pilote de l'association Objectif 89, créée à cet effet, ce jeune loup de quarante-quatre ans espère bien, *in fine*, conduire la liste à la place du maire.

Cinq prétendants pour un siège, c'est quatre de trop, d'où la partie de « poker-meuteur » à laquelle chacun se livre. Un « bien triste spectacle », fulmine M^{me} Elizabeth Hubert, qui a la moitié de la ville dans sa circonscription. Dans ce qu'elle appelle « une cour de récréation d'école primaire », il y a toutefois un absent : M. Michel Chauty.

La « moins mauvaise » solution

Cet ancien militaire de soixante-quatre ans « attend son heure et son terrain » pour faire officiellement part de ses intentions. Reste que, laisse-t-il entendre, « aucune » autre personnalité de droite que lui ne serait susceptible de battre la gauche. Et sa candidature, conclut-il, serait finalement « la moins mauvaise » solution pour aborder ce scrutin.

La « moins mauvaise », car il admet que le climat au sein de son équipe n'a pas toujours été serin.

N'a-t-il pas retiré publiquement leurs délégations à plusieurs de ses adjoints - dont le premier, M. Lolo Le Masne - avant de leur redonner quelques mois plus tard ? Quant à son autoritarisme, M. Michel Chauty balaye l'accusation d'un geste. Comme le général de Gaulle s'est « fait une certaine idée de la France », lui s'est « fait une certaine idée de Nantes, et tout doit s'y plier ». Le maire de Nantes est, toutefois, entré un peu vite par ses camarades, d'autant que l'annonce de sa candidature peut faire rentrer quelques-uns de ses rivaux dans le rang.

A gauche, la tête de liste socialiste est une vieille connaissance de M. Michel Chauty : M. Jean-Marc Ayraut, député, lui avait, en effet, en 1977, soutenu la municipalité de Saint-Herblain que ce sénateur gaulliste détestait depuis 1959. M. Jean-Marc Ayraut était alors député, à vingt-sept ans, le plus jeune maire d'une commune de plus de trente mille habitants. Proche de M. Jean Popereau, il s'est progressivement affirmé comme le patron socialiste du département, notamment depuis qu'il a conduit la liste du PS aux législatives de mars 1986.

Le retrait de M. Claude Evia

L'engagement de M. Jean-Marc Ayraut dans la bataille nantaise a éliminé la candidature de M. Alain Chénard, ancien maire de Nantes de 1977 à 1983, et évincé une personnalité socialiste de taille, M. Claude Evia, ministre chargé de la solidarité, de la santé et de la protection sociale. Interrogé sur ses ambitions municipales, au mois d'août, le conseiller municipal rocardien de Saint-Nazaire avait alors répondu que « le défi nantais ne le laissait pas indifférent ». M. Claude Evia a finalement rebrousse chemin et envisage maintenant de se présenter à Montoire-de-Bretagne, petite municipalité de 6 000 habitants dirigée par le Parti communiste.

Une autre personnalité d'envergure nationale, de droite cette fois, a également envisagé de se parachuter à Nantes : M. Alain Madelin (UDF-PR), député d'Ille-et-Vilaine et conseiller régional de Bretagne. Mais, devant l'hostilité non dissimulée des élus de la droite nantaise, le délégué général du Parti républicain s'est prudemment retiré de la course. Mais il reste, au dire de son entourage, l'homme du recours...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

Amiens : rivalités à l'UDF et à gauche

AMIENS de notre correspondant

La bataille municipale se poursuit sur deux fronts à Amiens, à droite et à gauche. Le 5 septembre, M. Jean-Claude Broulain (CDS), avocat de quarante-deux ans, conseiller municipal d'Amiens, conseiller général de la Somme, vice-président du conseil régional de Picardie, annonçait sa candidature à la mairie tenue depuis 1971 par René Lamps, communiste (félicité du 8 septembre). Il prenait ainsi la vitesse M. Gilles de Robien (PR), assureur, député depuis 1986, dont tout le monde connaissait les ambitions. Ce dernier a adressé, lundi 7 novembre, une lettre distribuée dans les cinquante mille foyers de la ville, confirmant à M. Broulain de se joindre à lui, en clair d'être le deuxième sur sa liste.

A gauche, M. Lamps, soixante-douze ans, a annoncé, dès le 28 septembre, qu'il est prêt à « conduire de nouveau une liste d'union des forces de gauche ». Mais, localement, le Parti socialiste, à qui les instances nationales avaient imposé en 1983 l'union de la gauche derrière le PC, estime que les rapports de force ont changé et qu'il doit être tête de liste et détenir la majorité des sièges. Cette position doit, cependant, être ratifiée par la convention nationale du PS du 13 novembre. Si c'était le cas, la personnalité qui conduira la liste du PS, avec ou sans les communistes, sera M. Serge Delignières, actuel adjoint au maire.

M.C.

● LILLE : candidature de M. Turk (RPR). — M. Alex Turk (RPR), adjoint au maire de Marcq-en-Baroeul (commune de la banlieue lilloise), s'est déclaré, lundi 7 novembre, candidat à la mairie de Lille, devant le maire, M. Pierre Mauroy, vient d'être officiellement investi par la section du PS. M. Alex Turk, trente-huit ans, maître de conférences à la faculté de droit de Lille, conseiller régional, a affirmé avoir reçu « l'invitation » de participer à l'élaboration de la liste d'union pour pouvoir « s'affirmer comme candidat à la mairie de Lille ». Toutefois, M. Bruno Durieux, député centriste du Nord, conseiller de M. Raymond Barna, pourrait lui aussi être candidat : un comité de soutien s'est constitué en faveur de sa candidature.

Les suites du référendum

Une démocratie de citoyens passifs

(Suite de la première page.)

Cela ne détruit pas les sentiments de solidarité et ne limite en rien le besoin de sécurité, mais, on ne cesse de le vérifier, les mouvements collectifs de soutien, de protestation ou de défense passent de plus en plus volontiers par des organisations nouvelles plus ou moins spontanées, plus ou moins éphémères, mais généralement extérieures aux canaux classiques, aux formules habituelles, aux procédures traditionnelles. Citoyens, salariés et militants se défendent, désormais, autrement.

Au-delà d'un sentiment fugitif de saturation électorale ou d'une fronde existentielle donc bien des distances nouvelles par rapport au système politique lui-même. L'abstention en est le signe le plus mesurable et le plus visible. Elle ne représente, cependant, qu'un symptôme parmi d'autres débouchant tous sur un individualisme de compensation ou de rétraction. L'idée que la société politique et la société civile pourraient d'ailleurs évoluer séparément, isolées l'une de l'autre par des cloisons étanches, ne résiste pas un instant. L'évolution des mœurs, la facination onirique pour les « success stories », la recherche éperdue des solutions individuelles et l'effondrement de la participation, politique sont autant de manifestations d'un unique phénomène d'inquiétude collective.

Il se trouve cependant plusieurs raisons spécifiques aux tentations du repli sur soi politique. La première tient naturellement aux institutions de la V^e République. L'hégémonie du pouvoir exécutif (même en période de cohabitation, même avec une simple majorité relative), la faiblesse des contre-pouvoirs, l'atrophie des pouvoirs régionaux et locaux, la puissance du mode de scrutin majoritaire, la culture colbertienne, jacobine ou désormais social-démocrate convergent pour fabriquer des citoyens passifs. Cela fait bien longtemps que des poli-

toques anglo-saxons l'avaient annoncé : ils finissent par avoir raison. Pour le bicentenaire de la Révolution, la France se retrouve peuplée de sujets mécontents, comme à l'époque de la monarchie.

Le désaveu des idéologies classiques et des archaïsmes imprécateurs, tout sain, tout naturel, tout souhaitable qu'il puisse être, n'en crée pas moins un vide. La campagne présidentielle - ce n'est pas une coïncidence - s'est révélée exceptionnellement stérile : les idées neuves, les perspectives globales, les grands desseins collectifs brillaient par leur absence. La part du rêve n'existait pas, les candidats s'avançaient sans projet. Aujourd'hui, vainqueurs et vaincus en sont toujours là. Le président prêtre, le gouvernement gouverne, l'opposition s'oppose, mais l'horizon n'existe pas. On est passé des guerres de religion à l'athéisme politique. Comment s'étonner alors si les cathédrales électorales se vident ?

Enfin, la médiatisation caricaturale de l'univers politique, accentuée notamment par les deux principaux candidats et par leurs états-majors tout au long de la campagne présidentielle, parachève cette évolution. L'ascension du marketing politique, l'adoption des techniques publicitaires les plus frivoles et parfois les plus somnifères, le démarchage commercial comme forme de propagande ordinaire, l'argent coulant à flots épais, les meetings se transformant en spectacles audiovisuels avec murs d'images, décibels assourdissants, clips racleurs, spots éblouissants et gâgets en tous genres ont contribué à dégrader la société politique en un univers factice et cliquant, un simulacre de démocratie-rock. Il est en somme naturel que les principaux leaders se voient maintenant apaisants : ils sont complices de l'abstention.

ALAIN DUHAMEL

Scandale politico-financier à la Réunion

Un maire accuse le président du conseil général ainsi que l'ancien président d'avoir « acheté » leurs suffrages aux dernières élections

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION de notre correspondant

Tous les ingrédients sont réunis pour faire un beau scandale politico-financier : l'argent, la famille, les hommes politiques de droite et de gauche, et une masse d'électeurs, misérables pour la plupart, dont on aurait acheté les voix avec des menus services et même des repas.

En ouvrant cette boîte de Pandore par une rétrospective, M. José Pinna, maire « divers droite » d'Etang-Salé, une petite commune dans le sud de la Réunion, a laissé s'échapper un tourbillon qui risque de le noyer aussi. « Même dans le « milieu », affirme M. Auguste Legros, député RPR, maire de Saint-Denis et ancien président du conseil général, il y a des règles d'honneur. Ces règles, M. Pinna ne les a pas observées. »

Dans l'île, tout le monde s'interroge, en effet, sur les motivations de M. Pinna. A-t-il agi par amertume ou par dépit en accusant publiquement M. Legros et M. Eric Boyer, le nouveau président du conseil général, d'avoir utilisé les deniers de l'assemblée départementale pour financer la campagne de certains candidats de droite aux élections législatives et cantonales ? Près de 500 000 francs - selon une estimation de M. Pinna - auraient servi à offrir des repas, des bons d'essence, des locations de voitures, d'autobus et de sonorisation. Sans oublier l'embauche en métropole de trois ou quatre spécialistes de la communication qui ont préparé pour l'ancien président les quatre arrondissements du département. Et aussi le recrutement de la fille de M. Boyer comme chargée de mis-

sion à l'assemblée départementale, alors que, assure M. Pinna, elle s'est essentiellement occupée de la préparation de l'élection de son père à la présidence du conseil général.

Ostracisme ?

M. Pinna appuie ses accusations par un certain nombre de preuves « accumulées », dit-il, pendant son court intermède à la présidence du conseil général, après les démissions de M. Auguste Legros et de M. Jean-Paul Virapoulle (UDF-CDS), élus députés et frappés par le cumul des mandats. Le maire d'Etang-Salé a transmis sur cette affaire un volumineux rapport à la chambre régionale des comptes, non par vengeance, assure-t-il (M. Pinna a été battu dans la course à la présidence du conseil général par M. Eric Boyer), mais pour contribuer à l'assainissement des mœurs électorales dans l'île.

Dans la compétition pour la présidence du conseil général de l'île, le maire d'Etang-Salé estime avoir été victime d'une campagne de dénigrement en raison de ses origines non réunionnaises. Né en Corse, fondateur de Médecins du monde, ce praticien s'est établi à la Réunion il y a dix-sept ans. Depuis 1977, il dirige la commune d'Etang-Salé. Conseiller général, troisième vice-président du conseil général de 1985 à 1988, rien ne s'opposait à la consécration de sa carrière politique locale par une élection à la présidence de l'assemblée. Rien, sauf le fait que M. Pinna n'est pas réunionnais. Mais cet ultime obstacle, pensait-il, pouvait être surmonté. Au nom du nécessaire réajustement administratif entre le sud et le nord de l'île, les communistes s'étaient pas hostiles à la candidature de M. Pinna.

Toujours sur sa gauche, M. Pinna s'était attiré l'estime des socialistes en prenant l'initiative, au premier semestre de cette année, d'une pétition des élus de la Réunion pour demander au président de la République de gracier Wilfrid Bertile, ancien député socialiste, maire de Saint-Philippe, condamné par la cour d'appel de Saint-Denis, pour ingérence, à dix-huit mois de prison avec sursis et à l'interdiction d'exercer à vie toute fonction publique.

Sur sa droite, M. Pinna disposait de l'appui de nombreux élus centristes et barbares. Mais les atouts que M. Pinna croyait solidement tenir en mains, étaient en fait des cartes biseautées.

« L'identité réunionnaise... »

En réalité, le PCR hâtait lui aussi à porter un « z'oreil » (métropolitain) à la tête de l'assemblée départementale.

Après la victoire de M. Boyer, grâce à une curieuse majorité PCR-RPR-UDF, M. Jean-Paul Virapoulle a même félicité M. Vergès d'avoir su « préserver l'identité réunionnaise ».

Profondément affecté par son échec, lâché par quelques-uns de ses amis, M. Pinna sera-t-il contraint de faire sa valise et de quitter l'île ? « Il n'en est pas question », répond-il. D'ailleurs, je sollicite d'ores et déjà le renouvellement de mon mandat de maire pour l'an prochain.

Pour l'heure, aucune des deux parties ne souhaite déposer plainte en justice. Seul le PCR estime que l'autorité judiciaire doit se saisir elle-même du dossier devant la gravité des accusations portées.

ALIX DUJOUX

LIVRES POLITIQUES, par André Laurens

C'est n'est pas, Dieu merci, le compte rendu d'un de ces colloques où monologuent les intervenants ; ni celui d'un de ces entretiens « magnifiquement » dont on nous livre un découpage frustrant, illustré de photos pour prouver la réalité de la rencontre ; ni de la présentation d'un échange épistolaire, genre qui serait pourtant le plus proche de celui qui nous est proposé.

C'est l'assemblée de plusieurs essais qui balisent les travaux personnels de deux auteurs, un Français, le philosophe Étienne Balibar, et un Américain, l'historien, sociologue et économiste Immanuel Wallerstein. Un rapprochement voulu et organisé en vue de contribuer, comme l'écrit Étienne Balibar, « à l'évaluation d'une question brûlante : quelle est la spécificité du racisme contemporain ? » Celui qui sévit dans « le monde moderne », et qui ne s'éteint pas. « Nous constatons que, sous des formes traditionnelles ou renouvelées (mais dont la filiation est reconnaissable), le racisme n'est pas en régression mais en progression dans le monde contemporain », note Étienne Balibar.

En une quinzaine de textes précis, denses, argumentés, nos deux auteurs réexaminent des concepts-clés (et fragiles) de la vision marxiste de l'histoire : race, nation, classe, qu'ils désignent comme des « identités ambiguës ».

Précisons que ces essais sont le fruit d'un vrai travail de recherche et de réflexion, ce qui n'est pas toujours le cas dans la production éditoriale courante, même lorsque l'on prend soin de donner au lecteur matière à réfléchir. On n'aura pas l'impression de présenter réduits à quelques feuillets l'intérêt de démarches qui approfondissent ce qui se croient, s'éloignent, s'interrogent, se retrouvent avec la même exigence : débarrasser derrière l'apparence le confusion, l'ambiguïté, les vraies raisons qui permettent de comprendre et d'interpréter ce qui se passe sous nos yeux et, ensuite, d'entrevoir des perspectives d'action pour un travail plus politique.

Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein ne sont pas des observateurs passifs, si tant est qu'on puisse l'être. Le premier entend apporter sa contribution à un antiracisme effectif qui servirait la reconstruction, sur des bases nouvelles, d'une idéologie de classe « susceptible de contrer le nationalisme galopant d'aujourd'hui et de demain ». Le second s'attache à comprendre les mécanismes, les contraintes, les limites, les ambiguïtés structurelles du système historique afin de mieux réfléchir « sur les sauts possibles, les utopies devenues

européennes ou vers une identité démographique européenne par rapport aux populations du Sud ?

Autre illustration de cette somme d'essais : Immanuel Wallerstein va à l'encontre des idées reçues en affirmant que « le racisme vise à garder les gens à l'intérieur du système de travail et non à les en expulser ». Le sixième vice, selon lui, la même chose. Quant à l'universalisme, que l'on oppose volontiers aux diverses idéologies particularistes, c'est, assure-t-il, une croyance d'encadrement faite pour contenir les excès de ces divers particularismes. Lui aussi pense que l'enseignement est devenu l'un des domaines privilégiés de la lutte politique car, explique-t-il, faute de pouvoir se transformer en aristocratie, ou de s'appuyer sur la pérennité de la rente, comme dans le passé, la bourgeoisie utilise et organise le système de « méritocratie ». Mais, estime Immanuel Wallerstein, elle risque de se défaire moins car ce système de domination est trop voyant.

Les deux essayistes ne sont pas toujours d'accord mais ils cherchent de concert, labourant le terrain des certitudes, balayant les idées reçues, relativisant les explications séduisantes de « la modernité ». Ils ne renoncent pas sous prétexte que les idéologies sont à bout de souffle, alors qu'elles sont, peut-être, à la recherche d'un second souffle.

Pour rester dans le domaine de l'intégration à une communauté nationale ou raciale - mais à un autre niveau, celui du vécu et de la quotidienneté - on lira le témoignage de Maurice T. Maschino, Russe d'origine, Français par l'école, Algérien par engagement politique et par mariage. L'auteur ne s'en tient pas à son cas et cite d'autres témoignages d'étrangers devenus de vrais Français, qui mettent à mal les bêtises que l'on peut entendre sur l'identité et la spécificité d'une communauté privée de ses racines.

* Race, nation, classe. Les identités ambiguës, par Étienne Balibar et Immanuel Wallerstein. La Découverte, 308 pages, 130 F.
* Êtes-vous un vrai Français ? par Maurice T. Maschino. Grasset, 250 pages, 85 F.

Curie



relié

Société

Les cérémonies du 11 novembre à Rethondes

M. François Mitterrand exalte « l'Europe réconciliée »

Après avoir, en compagnie du prince Charles, assisté vendredi matin 11 novembre, à Paris, aux cérémonies organisées à l'Arc de Triomphe pour célébrer le sixantenaire anniversaire de l'armistice de 1918 (le Monde du 12 novembre), M. François Mitterrand s'est rendu, vendredi après-midi, à la clairière de Rethondes, en forêt de Compiègne, pour une autre cérémonie, à l'endroit même où fut signé cet armistice.

Là, le chef de l'Etat a d'abord salué « la mémoire des plus hum-

bles tombés au champ d'honneur ainsi que celle des premiers responsables », comme les maréchaux Foch et Joffre. Puis le président de la République a formé l'espoir qu'« une Europe réconciliée soit la réponse attendue » par ceux qui, soixante-dix ans auparavant, signèrent l'armistice.

Citant Jean Monnet, l'un des pères fondateurs de la construction européenne, selon lequel « une paix d'inégalité ne peut rien donner de bon », M. Mitterrand a affirmé que

Les victimes des deux guerres mondiales

	1914-1918		1939-1945	
	Pertes militaires	Pertes civiles	Pertes militaires	Pertes civiles
FRANCE	1 360 000	210 000	211 000	330 000
BELGIQUE	13 800		7 800	80 000
ROYAUME-UNI	900 000		245 000	150 000
GRÈCE	5 000		74 000	500 000
ITALIE	650 000		230 000	150 000
JAPON	300		1 220 000	700 000
PORTUGAL	7 200			
ROUMANIE	340 000	10 000 000	300 000	160 000
RUSSIE/UNION SOVIÉTIQUE	1 700 000		7 500 000	10 000 000
SERBIE/YOUGOSLAVIE	45 000		410 000	1 400 000
ÉTATS-UNIS	118 000		298 000	
ALLEMAGNE	1 774 000		3 850 000	3 810 000
AUTRICHE-HONGRIE	1 200 000		(dont 140 000 en Hongrie)	(dont 300 000 en Hongrie)
BULGARIE	88 000		10 000	10 000
TURQUIE	325 000			
POLOGNE			320 000	5 500 000

Nécessairement approximatives, ces statistiques doivent être prises davantage pour des ordres de grandeur que pour des évaluations incontestables. Elles sont donc données à titres indicatifs.

Pour la première guerre mondiale, par exemple, les estimations de pertes civiles (10 millions d'hommes et de femmes) peuvent être supérieures, si on décide d'y ajouter les surmortalités dues à la famine, à la grippe espagnole (qui a durement touché certains pays) ou à des massacres de population (comme il en est advenu en Arménie).

Pour la seconde guerre mondiale, d'autre part, des réflexions identiques pourraient être avancées à propos des pertes civiles. Comme on pourrait en présenter d'autres sur les pertes militaires, en décomptant ou non la mort des Français volontaires qui ont servi dans les forces de l'Axe, dans les rangs des armées alliées et dans la Résistance, ou encore les prisonniers portés ensuite manquants.

GRANDE-BRETAGNE

Simplification toponymique

Londres. — Le conseil du comté de Gwynedd, au pays de Galles a fini par craquer : pour des raisons de commodité administrative, il a abrégé le toponyme le plus long du Royaume-Uni, le nom d'un petit village de l'île d'Anglesey (nord-ouest de la province), composé de cinquante-huit lettres.

Le conseil a pris la décision de supprimer purement et simplement les trente-huit dernières lettres de Llŷnfríwylgywyggyll-gogerchwyrthwrffyrdd... (pauze) ...bwyllantysyllogogoch (en un seul mot).

Ce village s'appellera désormais tout simplement Llŷnfríwylgywyll. Comme ça se prononce sur les documents municipaux, les cartes topographiques et les panneaux de signalisation.

L'origine du village signifie : « Église de Sainte-Marie, dans la vallée des noisetiers blancs, près des tourbillons de Llansyllo, à côté de la grotte rouge... » (AFP.)

PRESSE

Parution du « Journal des médias »

Il y avait déjà *Stratégies Médias*, *Communication-CB*, *l'Echo de la presse et de la publicité*. La famille des journaux spécialisés dans le domaine des médias vient de s'enrichir d'un nouveau titre, le *Journal des médias*. Ce bimensuel, qui paraîtra le 14 novembre, a adopté le grand format, devenu cher à ses concurrents, *Communication-CB* et *Médias*, ainsi que la quadrichromie pour ses pages de publicité.

En un quart de siècle, son équipe de neuf journalistes, dirigée par Françoise Rouffiac, entend faire le tour de l'actualité des différents médias — presse, télévision, radio, affichage, télématique, cinéma.

Mais le *Journal des médias* veut aussi aider les directeurs médias des agences de publicité et les annonceurs à mieux définir leur stratégie.

Tiré à 20 000 exemplaires pour ses quatre premiers numéros, le *Journal des médias* (30 F) compte vendre 5 500 exemplaires en 1989. Il est édité par Marketing Finance qui, en plus de l'édition de lettres et d'activités documentaires, publie déjà *Stratégies* (12 365 exemplaires diffusés pour son édition hebdomadaire nationale, 4 150 pour ses éditions Méditerranée et Rhône-Alpes), *Création* (11 946 exemplaires) et *Marketing Mix* (8 211 exemplaires). Le *Journal des médias* a nécessité 3 millions de francs d'investissements.

REPÈRES

Avortement

La loi américaine mise en cause

L'administration Reagan a demandé à la Cour suprême de revenir sur sa décision de 1973 autorisant l'avortement aux États-Unis. Elle a soulevé aussitôt de vives réactions de la part de plusieurs organisations féministes.

Le département de la Justice est intervenu en effet, jeudi 10 novembre, auprès de la plus haute instance judiciaire du pays pour apporter son soutien à un recours de l'Etat du Missouri contre une décision d'une cour d'appel fédérale annulant une loi de cet Etat limitant fortement le droit à l'avortement et déclarant que la vie commence dès la conception. Il souligne que le recours du Missouri donne aux neuf juges suprêmes l'occasion de revenir sur le fameux jugement de 1973, dans l'affaire « Roe contre Wade », qui avait affirmé que les femmes ont un droit constitutionnel à l'avortement. — (AFP.)

Audiovisuel

Les dixièmes journées internationales de l'IDATE

Montpellier accueille, du 16 au 18 novembre, la dixième édition des journées internationales de l'IDATE (Institut de l'audiovisuel et des télécommunications en Europe). Ouvertes par M^{me} Catherine Tasci, ministre de la communication, et conclues par son homologue des P.T.E. M. Paul Quilès, ces journées seront consacrées aux communications au sein des années 90. Ateliers et tables rondes examineront, entre autres, les développements de la domotique, des réseaux à valeur ajoutée ou de la télévision pan-européenne.

Centre européen de recherche et d'études, l'IDATE a conclu des accords avec les instituts similaires en RFA (IISI) et en Grande-Bretagne (IFPC) pour former le réseau « I » capable de répondre aux demandes d'études et de conseil au niveau européen. L'Institut développe par ailleurs des collaborations avec l'ICT en Espagne, Infocoom au Japon et Comete en Tunisie. En parallèle, l'IDATE se veut aussi lieu de rencontres et congrès, près de Montpellier, de nouveaux locaux pour abriter ses activités (conseil, banques de données, etc.).

• Renseignements : IDATE, rue des États-du-Languedoc, 34000 Montpellier. Tél. : 67-63-48-43.

Cardiologie

Un stimulateur nucléaire à double impulsion

Un patient de quarante-sept ans a reçu, jeudi 10 novembre, un stimulateur cardiaque nucléaire à double impulsion, au cours d'une intervention au sein d'un hôpital de Newark (New-Jersey), aux États-Unis. Contrairement aux modèles classiques, dont les piles doivent être changées tous les six à huit ans, les stimulateurs nucléaires à double impulsion peuvent fonctionner environ seize ans, mais ils n'agissent que sur une seule des fonctions cardiaques. Le stimulateur à double impulsion, dont la durée de vie devrait être de vingt à quarante ans, agit ainsi sur l'oreillette gauche, où le sang provoque après s'être chargé en oxygène dans les poumons, puis sur le ventricule gauche, d'où il est diffusé dans l'organisme. Trois mille à quatre mille personnes portent actuellement des stimulateurs nucléaires à simple impulsion. — (AFP.)

Fumeurs

Une charte anti-tabac

La première conférence européenne sur les politiques anti-tabac a adopté, vendredi 11 novembre à Madrid, une proposition de charte contre le tabac en Europe, qui sera remise au comité régional européen de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Entre cinq cent mille et un million de personnes meurent chaque année en Europe de maladies provoquées par le tabac, selon l'OMS. Dans son communiqué final, la conférence de Madrid se montre favorable à une « politique européenne » anti-tabac et à un renforcement des actions prises par les gouvernements européens en matière de lutte contre le tabagisme. « Notre objectif est d'arriver à une Europe sans tabac. En 1995, nous devrions faire en sorte que huit Européens sur dix ne fument plus », ajoute le communiqué. (AFP.)

Grossesse

Le carnet de maternité sera modifié

Un nouveau carnet de maternité a été présenté vendredi 11 novembre au salon Euromédicine 88 à Montpellier, par M^{me} Hélène Dorfiac, secrétaire d'Etat chargée de la famille. Encore révisable, ce carnet pourrait à terme être rendu obligatoire pour toutes les femmes enceintes en France. Il comporterait trois parties : une partie information, une partie

Rompre l'isolement des personnes âgées

En Grèce, des cafés-dispensaires pour les anciens

Mille cinq cents retraités — chanteurs, danseurs, comédiens et musiciens amateurs — venant de dix pays différents sont réunis jusqu'au 13 novembre à Mégara pour le premier Festival européen des activités culturelles du troisième âge. Parmi eux trois troupes représentant la Grèce, issues des Kapi, ces centres de jour qui constituent une des originalités de l'organisation grecque en faveur des personnes âgées.

MEGARA

de notre envoyé spécial

Du haut de l'estrade, violonistes et tambourinaires scandent le rythme. Sur la piste, des femmes en « calife » — le superbe costume des cérémonies traditionnelles — et des hommes en fusanelle martient à petits pas compliqués une danse millénaire. Dans la salle comme dans les galeries qui surplombent la piste, une centaine de couples atabés ne perdent pas un détail de la fête. Nous sommes à Mégara, l'antique cité grecque qui tint tête à Sparte et à Athènes. Aujourd'hui, ce n'est qu'une ville moyenne associée à une heure de route de l'Acropole.

Une soirée folklorique pour touristes pressés ? Pas du tout. Les « indigènes » qui se pressent sur la piste et dans la salle de cet espace de café-restaurent ont un âge moyen qui tourne autour de soixante-dix ans. Plus étonnant encore, à cette heure de la soirée, on ne devrait voir ici que des hommes, comme dans les cafés d'alentour. Or ce soir les « ménés » font part égale avec eux. Tout à l'heure, ce sont elles qui iront couvrir le maire et même le préfet, soudain fort intimidé, à danser le dernier sirtaki — celui de l'an-revenir — auquel toute l'assemblée participe en s'applaudissant elle-même.

Cet endroit où la tradition la plus antique se mêle aux innovations sociales les plus hardies n'est autre qu'un CAPI. Autrement dit, en traduction française, un centre de protection médico-social pour personnes âgées, une des institutions les plus originales de la Grèce d'aujourd'hui.

Comme les autres membres de la Communauté européenne, ce pays

connaît son papi-boom. Il est même, parmi les Douze, l'un de ceux où l'espérance de vie est la plus longue.

Sur mille Hellènes, cent trente-cinq sont actuellement âgés de plus de soixante-cinq ans. Leur situation n'est pas dramatique ; retraite, allocation minimum, médicaments et soins gratuits, ils vieillissent chez eux, pauvrement comme ils ont toujours vécu, mais décevant. Il est même fort mal vu de confier ses vieux parents à un hospice. La plaie des « mourir » n'affecte pas la Grèce.

Mais qu'ils soient des champs ou des villes, ces ancêtres, où les femmes sont en majorité, vivent de plus en plus seuls. Soit parce que leurs enfants ont fait leur vie ailleurs, soit qu'ils travaillent. Or une forte proportion des vieillards au foyer sont illettrés, notamment 80 % des femmes. Autant dire qu'ils s'ennuient... à mourir.

Tout à la fois impécunieux et respectueux des coutumes familiales, le ministère grec de la santé a trouvé une solution ingénieuse : la création de foyers, ouverts seulement en semaine et pendant une partie de la journée, où les anciens peuvent rencontrer leurs amis, boire un café, se distraire et éventuellement trouver une solution à leurs petits problèmes sociaux et sanitaires. Ce sont les fameux CAPI, sorte de compromis entre le café traditionnel, le maison de la culture et le dispensaire.

L'inventeur de cette formule, qui sort des sentiers battus administratifs mais qui s'adapte fort bien aux besoins, est une femme, M^{me} Effie Giorgiadi, qui dirige au ministère, le service dit de « prévention sociale des personnes âgées ». Une femme de terrain qui pour se faire admettre dans les quartiers et les villages n'a manqué ni d'énergie ni de force de conviction.

Revenons par exemple à Mégara. Une population de trente mille agriculteurs, ouvriers et commerçants ; cinq mille retraités s'y ennuient ferme. Il a d'abord fallu convaincre la municipalité d'offrir au centre-ville soit un local désaffecté. Finalement, un patinoire en faillite a fait l'affaire. Autour de l'ancienne piste, on a installé une cuisine, un bar, un cabinet de consultation pour le médecin, une salle de travail pour le kinésithérapeute, un bureau

pour l'assistante sociale, et des ateliers pour la peinture, la poterie, la couture, le travail du bois, etc.

Restait à convaincre les anciens d'y venir. Les femmes ne voulaient pas sortir de chez elles ; en Grèce, elles ne fréquentent jamais le café. Pour les attirer, il a fallu le soutien du papi, qui a dû leur assurer que le CAPI était un lieu fort convenable.

A l'instar des autres CAPI, celui de Mégara, fonctionne comme une association. N'y entrent que ceux qui ont acquis une cotisation, il est vrai fort modique. Le président en est le maire. Nous ne sommes pas là non plus pour nous substituer aux familles, mais pour les rassurer pendant les horaires de travail. Le retraité doit rester parmi les siens durant l'après-midi et les week-ends et, si possible, poursuivre son activité à domicile.

Le CAPI de Mégara compte cinq cents « sociétaires » dont trois cents le fréquentent assidûment. Ils ne s'y endorment pas. Les plus alertes — hommes et femmes — ont formé un groupe de danse traditionnelle et confectionné à force d'ingéniosité les coûteux vêtements d'antan. Malgré leurs jambes affaiblies, ils dansent avec tact de science et de conviction qu'on les réclame dans toutes les fêtes d'alentour. Ils ont même été sélectionnés parmi bien d'autres groupes de retraités pour se produire au Festival européen qui se tiendra en France, en novembre prochain (1). Ce sera la plus lointaine excursion que les retraités de Mégara aient jamais entreprise.

Mais ce n'est pas tout. La danse, les sorties en car, les campings d'été au bord de l'eau, les causeries, la broderie, le travail du cuivre, ne suffisent pas. Les hommes les plus vaillants, notamment ceux qui habitent aux confins de la ville, se sont organisés en groupes de « vigiliants » pour surveiller les forêts et prévenir les incendies dès le début d'un feu de brousaille. Maire en tête, les habitants de Mégara sont fiers de ces « auxiliaires » dont ils vantent partout le civisme et l'utilité. Ailleurs, dans d'autres CAPI, les anciens travaillent avec les écoliers pour monter des spectacles, font campagne pour la collecte du sang, organisent le recyclage du vieux papier.

Lancé prudemment — et non sans difficulté — au début des années 80, le mouvement des Capi se développe maintenant à bonne allure. Deux cent cinquante fonctionnent, dont quatre-vingts à Athènes (un million d'habitants). Leur coût de fonctionnement est évalué à l'équivalent de 87 millions de francs français pour cette année. Le programme quinquennal du ministère de la santé prévoit l'ouverture d'une centaine de nouveaux centres de jour chaque année, d'ici à 1992. A leur manière, les Grecs démontrent que les nations de l'Europe du Nord, pourtant réputées pour leurs institutions sociales, ne sont pas seules à faire preuve d'innovation lorsqu'il s'agit d'organiser une vieillesse plus autonome, plus active, et finalement plus heureuse.

MARC AMBROSE-RENDU

(1) Le Festival européen des activités culturelles du troisième âge... L'âge dans tous ses états... est organisé par Michel Daurès et son association Vieillesse businoise à Mézières, du 3 au 13 novembre prochain. Renseignements : 15, place Saint-Pierre, 71000 Mézières. Tél. : 83-38-08-38.

Recherche

M. Claude Paoletti directeur au CNRS

Par arrêté du ministre de la recherche et de la technologie, M. Claude Paoletti est nommé directeur scientifique du département des sciences de la vie au CNRS, en remplacement de M. Jacques Demaille, vice-président de l'université Montpellier.

Paléontologie

Le plus vieux insecte du monde

Le plus ancien insecte connu à ce jour est canadien et serait vieux de 390 millions d'années. Selon les chercheurs de l'université et du Musée d'histoire naturelle de Chicago à l'origine de cette découverte, publiée dans le dernier numéro du magazine *Science*, il s'agit d'un cousin des lépiérides (insectes au corps effilé couvert d'écaillures argen-

SIDA

Un nouveau test de détection

La société britannique Lap Scientific Limited a annoncé, vendredi 11 novembre, la mise au point d'un test rapide et fiable pour la détection du virus du SIDA. Ce nouvel appareil d'analyse sanguine permettrait de détecter des quantités même infimes du virus HIV dans les jours suivant la contamination.

Actuellement, il faut attendre la formation d'anticorps par l'organisme pour détecter le virus. Ces anticorps n'apparaissent que plusieurs semaines ou plusieurs mois après la contamination. Aussi, les centres de transfusion sanguine craignent-ils de recevoir le sang d'une personne récemment infectée sans avoir les moyens de le repérer. — (Reuters.)

● Ouverture d'un Institut Pasteur au Japon

Cent ans exactement après l'inauguration de l'Institut Pasteur à Paris, un nouvel Institut Pasteur va ouvrir ses portes à Kyoto le 14 novembre. Il se consacrera particulièrement à l'immunologie. — (AP.)

● Voyager 2 change de cap

La sonde spatiale Voyager 2, lancée en 1977 à la rencontre des planètes du système solaire et qui croise actuellement dans l'espace à près de 5 milliards de kilomètres de la Terre, a effectué avec succès, vendredi 11 novembre, son dernier changement de cap. Signalé par des signaux radio envoyés vers la Terre, la manœuvre permettra à la sonde de s'approcher de Neptune, qu'elle devrait « frôler » à 5 000 kilomètres de distance le 24 août 1989. — (AP.)

Au large de la Floride

Sous-marin de poche pour transport de drogue

Les trafiquants de drogue qui opèrent au large des côtes de la Floride ont, semble-t-il, trouvé une nouvelle arme secrète : le sous-marin de poche, dont un exemplaire a été découvert par des surfeurs, jeudi 10 novembre, près de Boca-Raton (Floride). L'engin était vide, mais les policiers locaux n'ont pu lui imaginer d'autre usage que celui de transport de drogue.

Long de sept mètres et équipé d'une écoutille, au-dessus de laquelle est monté un trauil. Celle-ci ne peut être ouverte que de l'extérieur, ce qui exclut la présence d'un équipage à bord. Les policiers de Floride estiment que ce sous-marin de poche devait être tiré par un navire de surface qui le faisait plonger par télécommande à l'approche des côtes très surveillées de cette région. — (AFP.)

M. Jacques G...
pour l'ordination

JUSTICE

Une

Société

RELIGIONS

Un geste contestataire de l'évêque d'Evreux

Mgr Jacques Gaillot se prononce pour l'ordination d'hommes mariés

Mgr Jacques Gaillot, évêque d'Evreux, vient de rendre publiques deux interventions sur la crise du recrutement des prêtres dans l'Eglise catholique qu'il avait faites lors d'une séance à huis clos de la dernière assemblée plénière des évêques français à Lourdes, du 22 au 28 octobre. Mgr Gaillot a souligné le décalage entre la bienveillance, qu'il juge excessive, à l'égard des prêtres traditionnalistes repartis après le schisme de Mgr Lefebvre et la rigueur de la discipline du clergé ecclésiastique, qui décourageait l'accès au sacerdoce.

« Je m'interroge sur le profil du clergé de demain tel qu'il se dessine à partir de la réintégration des prêtres d'Écône ou, dans une moindre mesure, des groupes plus traditionnels », a déclaré l'évêque d'Evreux devant ses pairs. Il est en effet bien extraordinaire qu'on demande tout d'efforts pour rentrer dans la foi, sur bien des points essentiels de la foi, sont loin du concile Vatican II et qu'on se réigne au départ de prêtres de valeur par le seul fait qu'ils aient rompu leur promesse de célibat.

« Ce double comportement, a ajouté l'évêque d'Evreux, me pose des questions : pourquoi ne pas accorder la dispense de célibat à des prêtres qui en font la demande dans un souci de communion à l'Eglise ? Jusqu'à quand se priveront-ils du ministère des prêtres mariés qui restent disponibles pour un service d'Eglise ? Pourquoi fermer les yeux sur des situations pastorales où les besoins sont ressentis comme un cri ? »

Mgr Gaillot regrette d'autant plus cette situation que pèse sur l'Eglise catholique la crise des vocations

sacerdotales : « Nous sommes le corps social ayant la plus de gens âgés en exercice. Alors que beaucoup de chrétiens font preuve d'une maturité dans la foi et ont de multiples engagements d'apostolat, nous manquons de prêtres pour répondre à leur attente et à leurs besoins (...). L'absence de prêtres contribue à effacer des consciences la signification symbolique et structurelle du ministère ordonné pour la foi de l'Eglise. »

« Pourrions-nous longtemps encore gérer la pénurie et trouver des solutions de retardement, sans faire droit aux besoins du peuple de Dieu ? » a demandé l'évêque d'Evreux, « que les changements survenus dans la société et dans l'Eglise interrogent sur la possibilité d'ordonner prêtres des hommes mariés ».

C'est l'absence de toute réaction des autres évêques réunis à Lourdes qui a décidé Mgr Gaillot à rompre le silence. Déjà, au cours d'une rencontre de diocèses permanents en mars dernier, il avait indiqué que « l'excès de la discipline va montrer qu'un ministre ordonné, consacré, se vit bien en étant marié. Pour un éventuel mariage des prêtres, je crois que le diocèse laisse l'avenir ouvert » (le Monde du 9 mars).

C'est pourtant la première fois que, en assemblée plénière d'évêques, Mgr Gaillot se prononce ainsi implicitement pour un changement de la discipline actuelle de l'Eglise sur le célibat des prêtres et s'interroge sur le sacerdoce d'hommes mariés. On se souvient que Mgr Guy Riobé, ancien évêque d'Orléans, avait fait une déclaration identique lors de l'assemblée des évêques de 1972 et que, devant le silence de ses pairs, il avait envoyé au Monde (11 novembre 1972) une déclaration reprenant son propos, favorable déjà à l'ordination d'hommes mariés.

Comme celle de son prédécesseur, dont on célèbre cette année le dixième anniversaire de la mort, cette dernière prise de position de Mgr Gaillot sur un sujet aussi sensible risque d'accroître son isolement dans l'épiscopat français. Il s'était déjà distingué, en 1984, en désapprouvant publiquement les manifestations favorables à l'école privée ou, en 1987, en manifestant son soutien à l'Église communiste française dans sa lutte pour la libération d'Afrique du Sud de Pierre-André Albertini.

Le cardinal Lustiger est optimiste

Le clergé français est tombé de 43 000 prêtres en 1950, à 28 000 aujourd'hui, ils devraient être moins de 20 000 à la fin du siècle. On estime à environ 5 000 le nombre des prêtres qui ont quitté le ministère de 1965 à 1985, dont un grand nombre se sont mariés mais ont gardé des liens avec l'Eglise (paroisses, catéchèse, mouvements d'action catholique). Le nombre des assemblées dominicales en l'absence de prêtres (ADAP) a triplé en dix ans, touchant 2 100 lieux de culte.

Une crise durable ? Le cardinal Lustiger n'y croit pas. Au cours de la dernière assemblée plénière de Lourdes, l'archevêque de Paris avait lui aussi fait une intervention, mais en séance publique, sur ce sujet. Il a mis en cause les statistiques à venir sur le clergé, établies à partir d'extrapolations jugées erronées. Il croit à une reprise des vocations (le chiffre annuel des ordinations sacerdotales se stabilise autour de 100 depuis dix ans) et a même déclaré qu'« il n'est pas chimérique de penser que, dans les dix ans à venir, on assiste à un doublement des chiffres ».

H.T.

SPORTS

RUGBY

Deuxième victoire française (28-18) contre l'Argentine

Six jours après son premier succès à Nantes (29-9), l'équipe de France de rugby a confirmé sa supériorité sur la sélection argentine en remportant la deuxième test-match par 28 points à 18, le vendredi 11 novembre, à Lille. Les Français, qui poursuivent leur apprentissage d'un nouveau style de jeu inspiré de celui des All Blacks néo-zélandais, ont dominé leurs adversaires, malgré l'absence de Gilles Bourguignon, le meilleur joueur de ballée en touche.

Quatre essais de Sanz, Cécillon, Andrieu et Sella, dont trois ont été transformés par Bérat, qui a également réussi deux pénalités, ont concrétisé cette supériorité. Les Argentins, beaucoup plus agressifs en défense qu'à Nantes, ont limité l'écart au score grâce à la réussite de Turnés, qui a transformé cinq pénalités, dont deux sifflées dans son propre camp.

● **BOXE** : championnat du monde. — Le Vénézélien José Senabria a conservé son titre mondial des poids super-coq (version IBF) en battant Thierry Jacob par arrêt de l'arbitre à la sixième reprise, le vendredi 11 novembre à Gravelines (Nord).

● **FOOTBALL** : Coupe de l'UEFA. — Bordeaux rencontrera Naples, le club où joue l'Argentin Diego Maradona, en huitième de finale de la Coupe de l'UEFA. Le match aura lieu à Bordeaux, le 23 novembre, et la rencontre retour le 7 décembre, à Naples.

● **TENNIS** : tournoi de Wimbledon. — Henri Laconte s'est qualifié, vendredi 11 novembre, pour les demi-finales du tournoi de Wimbledon, doté de 452 000 dollars, en battant le Tchèque Ivan Lendl, 6-4, 6-7 (3-7), 6-2.

Communication

Après un accord entre le Livre CGT et le groupe Hersant

Reprise du travail dans les messageries de la presse

Le Livre CGT et le Comité intersyndical du livre parisien CGT sont parvenus, vendredi soir 11 novembre, à un accord mettant fin au conflit né le mercredi précédent dans les centres d'impression par « factoring » de province. Ce conflit avait d'abord affecté l'impression en région de l'ensemble des quotidiens parisiens, avant de s'étendre jeudi aux Nouvelles Messageries de la presse parisiense (NMPP) et de se poursuivre, vendredi, de façon sélective à l'encontre des seuls titres nationaux du groupe Hersant (le Figaro, France Soir et Paris-Tour). L'acheminement et la distribution de l'ensemble de ces journaux — ainsi que de leurs suppléments — devaient donc être effectués dans des conditions normales samedi.

Le Livre CGT redoutait en effet que l'installation par le groupe Hersant d'une nouvelle imprimerie ultra-moderne à Roissy-en-France début 1990 ne s'accompagne d'une réduction d'effectifs et de l'abandon, par ce groupe, de ses imprimeries décentralisées en province (Tachementement des titres s'affaissant par avion). Le syndicat évoquait même, à la suite de déclarations de M. Hersant, un possible retrait de son groupe du système de distribution des NMPP (le Monde du 12 novembre). D'autre part, le syndicat craignait une accélération de la modernisation des techniques de routage et de distribution de la presse, dont les coûts sont jugés trop élevés cette fois par l'ensemble du patronat.

L'accord élaboré vendredi sous l'égide du Syndicat national de la presse parisiense (SNPP), présidé par M. Jean Miot, a été suivi par la publication d'un communiqué commun du SNPP et des NMPP, qui par-

ticipaient aux négociations. Ce communiqué, en quatre points, précise que la presse parisiennaise poursuivra « son effort de modernisation de l'outil industriel (réduction, fabrication, distribution) » et que « par voie de conséquence le système actuel de distribution doit également continuer à s'adapter aux nouveaux besoins des quotidiens ».

A cet effet, poursuit le texte, « le SNPP et la direction générale des NMPP ont décidé de créer une commission technique » ayant « pour mission d'étudier les nécessaires adaptations, la modernisation et l'évolution des coûts de distribution (...), dans le respect de l'accord-cadre du 7 juillet 1976 et de tous ses avenants signés avec le Comité intersyndical du livre parisien. La commission se rapprochera des partenaires sociaux en tant que de besoin ».

La direction du groupe Hersant, représentée aux négociations par M. Philippe Villin, patron du Figaro et de France-Soir, a donné son accord pour participer à ce groupe de travail.

Le Livre CGT a donc pris acte de « l'engagement solennel » des éditeurs de journaux, regroupés dans le SNPP, de la direction des NMPP et du groupe Hersant de « respecter intégralement le cadre conventionnel et contractuel régissant la situation des salariés des NMPP ».

« Cette clarification de principe opérée, les raisons ayant motivé les mouvements de grève dans la distribution des quotidiens tombent d'elles-mêmes », a estimé le Comité intersyndical, qui a lancé dans la foulée la consigne de reprise du travail dans l'ensemble des messageries.

La lutte contre la violence et le sexe à la télévision

Les PDG des chaînes favorables à l'initiative de M. Claude Contamine

Le sexe et la violence seront-ils bientôt mis à l'index sur les petits écrans ? Mercredi 9 novembre, au Sénat, le débat a porté sur la violence ou du contenu érotique de certains programmes rebondissant. Admonestés par certains sénateurs, M^{me} Catherine Tasca, ministre déléguée à la communication, a déclaré : « Si la sagesse ne vient pas aux opérateurs, le gouvernement ne manquera pas de prendre des décrets encadrant leur responsabilité. » Elle a noté que la violence à la télévision constituait un « véritable détournement des chaînes », et a souhaité que l'initiative d'une réunion à ce sujet entre les présidents de chaînes prise par M. Claude Contamine, PDG d'Antenne 2, « débouche dans les plus brefs délais ».

Les intéressés ont, d'ores et déjà, manifesté leur intérêt pour une telle réunion. « C'est une suggestion intelligente et qui vient à point », a fait remarquer la direction de Canal Plus, M. Etienne Mougourette, directeur général de TF 1, a accepté « bien volontiers » d'y participer tandis que M. Philippe Ramond, directeur délégué de la Cinq, chaîne montrée du doigt pour avoir programmé le jeudi soir des films d'éro-

tisme soft-affichés au « vif intérêt » pour l'initiative de M. Contamine. Quant au PDG de M6, M. Jean Drucker, il y a répondu favorablement.

Les conflits entre télévisions ne sont pas oubliés pour autant. TF 1 ne souhaite rencontrer « que ses amis d'Antenne 2 » et indique qu'il est « exclu de discuter » avec la Cinq, laquelle se demande « s'il ne faut pas se réunir pour parler de la violence entre les télévisions ».

Une chose est sûre : au carré blanc, brandi en guise de menace par le ministère de la communication, les chaînes préfèrent l'autodiscipline. TF 1 a ainsi décidé de reculer l'heure de diffusion de films comportant des scènes de violence sexuelle — c'est le cas de l'Amnésique de Yannick Bellon — et M6 procède à une seconde vision de ses téléfilms avant de les programmer aux heures de grande écoute.

Le débat sur le sexe et la violence à la télévision n'est pas neuf. En 1980 déjà, un Livre blanc avait été confectionné par les trois chaînes existantes (TF 1, Antenne 2 et TF 3). M. Contamine y avait d'ailleurs participé.

EN BREF

● Un rapporteur sur le sport dans la police. — M. Jean-Yves Colonna, ancien député socialiste des Alpes-Maritimes, professeur d'éducation physique et sportive honoraire, vient d'être mis à la disposition du directeur général de la police nationale « afin de préparer un rapport sur l'état actuel de la pratique sportive dans la police ». Dans une lettre adressée à cet effet à M. Colonna, M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur, souligne que « l'éducation physique et sportive est une activité essentielle pour le bon exercice du métier de policier » et affirme attacher « la plus grande importance à son développement dans les écoles et les services actifs de la police ».

● Mécontentement au Syndicat national autonome des policiers en civil. — Selon M. Christian Nageon, secrétaire général adjoint du SNAPC, « un profond mécontentement », provoqué notamment par le projet de budget 1989 du ministère de l'intérieur, se manifesterait actuellement chez les policiers en civil dépendant de ce syndicat. Critiquant le manque d'effectifs et dénonçant le fait que, selon lui, « les mutations ou les promotions dépendent le plus souvent des appuis politiques », M. Nageon, devant l'assemblée du SNAPC de Loire-Atlantique à Nantes, a déclaré, à propos du projet de budget, que celui-ci « favorise la haute hiérarchie et les policiers en tenue », alors que « les victimes sont, une fois de plus, les policiers en civil ». Selon le directeur syndical, ces derniers « travaillent sans espoir de promotion » et l'on ne tient pas compte de « la réalité vécue sur le terrain par les inspecteurs et les enquêteurs ».

● Un responsable du GAL extradé de Belgique et inculpé à Bayonne. — Christian Hittier, cinquante-deux ans, considéré comme un personnage-clé du Groupe anti-terroriste de libération (GAL), a été inculpé, samedi 12 novembre, par le juge d'instruction de Bayonne de participation à association de malfaiteurs et complicité d'assassinat. Arrêté il y a huit mois en Belgique, sur mandat d'arrêt international, il avait finalement été extradé en début de semaine vers la France. — (Corresp.)

● Inscriptions antisémites dans le Sentier à Paris. — Des inscriptions antisémites ont été tracées sur les murs des immeubles et des devantures de nombreux magasins, des rues d'Aboukir et du Caire notamment, dans le quartier du Sentier, par des inconnus, durant la nuit de jeudi à vendredi. Ces inscriptions : « Youpins dégoûtés », « A mort les chiens », accompagnées de croix gammées et de sigles divers, ont provoqué une vive émotion dans ce quartier où des commerçants juifs possèdent des ateliers et des magasins de confection.

JUSTICE

Un stand de l'administration pénitentiaire au Salon « Entreprendre »

Une autre idée du travail pénal

Cottions et rempaillage de chaises ; carcasses et fards à paupières ; rellures et sérigraphie ; l'image d'Épinal du travail en prison existe toujours. Les exploitateurs, sous-payés des ouvriers obligatoirement dociles, n'ont pas disparu. Pourtant, les choses bougent, et le travail en prison a aussi d'autres aspects.

La musique est brésilienne, les oiseaux (enregistrés) font « cécui » tout au long du tapis roulant qui mène au stand de l'administration pénitentiaire, pour la première fois présente au Salon « Entreprendre », porte de Versailles à Paris. Si le détenu rennien qui a fabriqué le praticable à la maison d'arrêt de la Santé n'a pu voir son œuvre dressée, ceux de Poissy, qui ont mis au point le logiciel installé au Salon, ont eu un « passe » pour la journée.

Ce pourrait n'être qu'une anecdote, mais, dans ce monde figé des prisons, où l'intérieur a tant de mal à communiquer avec l'extérieur, ce n'est pas rien. Une goutte d'eau, un petit pas en avant. Et ils ne sont pas peu fiers de leur audace, ces magistrats, ces directeurs de prison, ces étudiants du GENEPI (1), ces directeurs régionaux responsables du travail pénitentiaire, de ne pas être tout à fait des exposants comme les autres : ils se sentent bien plus prestataires d'espoirs que de services.

Le travail en prison ? La pléquette lueuse en quadrichromie affirme que c'est un « challenge pour l'entreprise ». Et si les mots grincent bien un peu, ceux qui sont là pour en « vendre » l'idée ont la conviction communicative. Aujourd'hui, en France, sept mille détenus sont affectés au service général des prisons et contribuent, moyennant un assez chiche salaire, à assurer la vie quotidienne. Huit mille autres travaillent pour quatre cents à cinq cents entreprises concession-

naires. Enfin, deux mille détenus dépendent de la RIEP (Régie industrielle des établissements pénitentiaires), implantée sur une cinquantaine de sites. Dix-sept mille détenus au travail sur les quarante-six mille détenus de métropole, c'est à la fois peu et beaucoup. De quoi ne pas tout à fait se désoler ; occuper, mais aussi, pour certains, se former et, ce qui n'est pas négligeable quand on est coupé du monde, gagner un peu d'argent.

Le propos de l'administration pénitentiaire aujourd'hui est d'attirer les entreprises vers les prisons. Plus celles-ci seront nombreuses et convaincues qu'un ouvrier détenu peut ne pas être une source de tracas et être parfaitement capable — si les moyens — sont donnés — de répondre correctement à la demande, meilleures seront les conditions de travail et plus ouvertes les perspectives de réinsertion.

Des rémunérations correctes

Le but de l'administration pénitentiaire est d'arriver à des rémunérations correctes : non plus, comme c'est parfois le cas aujourd'hui, de 15 à 48 francs par jour pour cinq à six heures de travail, mais 30 francs de l'heure. Cela arrive déjà, certains détenus — ce n'est, bien entendu, pas la majorité — gagnent jusqu'à 7 000 francs par mois (2).

Paradoxalement, crise et chômage ne sont pas, au contraire, des obstacles au développement du travail pénal. C'est parfois le seul moyen de court-circuiter la concurrence du tiers-monde ou de pays comme le Portugal, où le main-d'œuvre reste bon marché. L'implantation d'ateliers en prison séduit un nombre d'entreprises : les charges sociales y sont inférieures de moitié au monde nor-

mal du travail ; il n'y a pas d'indemnités de licenciement et, bien sûr, fort peu de syndicalistes. Les responsables de l'administration pénitentiaire en sont bien conscients et essaient de convaincre leurs interlocuteurs du « plus » qu'ils peuvent apporter.

Sait-on qu'aujourd'hui des détenus de Murat fabriquent de très sophistiqués démarreurs de réacteurs pour les chasseurs de l'armée de l'air ou pour les chars de l'armée de terre ? Sait-on qu'ailleurs des analystes-programmeurs travaillent derrière des barreaux et que les clients ignorent que leurs informatiques sont des détenus ? Qu'un grand parfumeur fait asscher ses déodorants dans des mégabytes de papier glacé en prison ? Que des survêtements de marque sont fabriqués par des détenus ?

De 1978 à 1984, la dégradation de l'emploi en prison a été suivie d'un léger redressement. Mais l'embellie est fragile. Il faut se garder des visions idylliques. Le taux de renouvellement des prisonniers, la difficulté de combattre les obscurantismes, les craintes des entreprises, après les mouvements des surveillants (qui ont bloqué marchandises et matières premières), rendent incertain l'avenir du travail pénal.

Au stand du Salon « Entreprendre », aucun contrat n'a été signé. Ce n'était d'ailleurs pas l'objet de cette expérience, mais des patrons ont laissé... leur carte de visite.

AGATHE LOGEART.

(1) Groupement études nationales d'enseignement aux personnes incarcérées, 247, rue Saint-Honoré, 75038 Paris, Cedex 01. Tél. : 49-27-04-63.

(2) 10 % des sommes gagnées sont reversées aux victimes, 10 % bloquées pour le pécule de sortie et 300 francs par mois, la rémunération n'est pas inférieure à 1 000 francs, sont reversés à l'administration pénitentiaire.

Gisèle HALIMI



Le lait de l'oranger

"Gisèle Halimi ne se raconte pas, elle revit... C'est tout l'intérêt de ce livre résolument partial que d'être au service de la grande Histoire en la nourrissant d'histoires singulières"

Jérôme Garcin L'Événement du Jeudi

GALLIMARD *rf*

● Un membre présumé de l'ex-FLNC inculpé à Paris. — Interpellé le 6 novembre à Bastia (Haute-Corse), Lucien Brottons, trente-six ans, membre présumé de l'ex-FLNC, a été inculpé d'instruction à la législation sur les armes, munitions et

explosifs, tentative de destruction par explosifs ou incendie en bande organisée, association de malfaiteurs, reconstitution de ligue dissoute par M. Gilles Rivière, magistrat instructeur au tribunal de Paris.

Lucien Brottons, qui, après son inculpation, a été placé sous mandat de dépôt, jeudi 10 novembre, avait été condamné au mois de juillet 1984 à quatre ans de prison pour sa participation au pistage de la Banque de France à Bastia en novembre 1983.

Chronologie

ÉTRANGER

2 - CORÉE DU SUD : Les XXI^e Jeux olympiques s'achèvent à Séoul. Au nombre des médailles, l'URSS arrive en tête, avec 132, dont 55 d'or, devant la RDA (102, dont 37 d'or) et les États-Unis (94, dont 36 d'or). La Corée du Sud, qui a remporté un important succès politique grâce à la réussite de ces Jeux, se classe quatrième (33 médailles, dont 12 d'or). La France est neuvième avec 16 médailles, dont 6 d'or (2-3, 4 et 8).

3 - LIBAN : Un enseignant indien, enlevé en janvier 1987 avec trois de ses collègues américains, est libéré à Beyrouth (4, 5 et 6).

3 - LIBYE-TCHAD : Tripoli et N'Djamena rétablissent leurs relations diplomatiques et s'engagent à « régler par la voie pacifique leur différend territorial » (du 2 au 5).

3 - RFA : Mort de Franz Josef Strauss, ministre-président de Bavière et président de l'Union chrétienne sociale (CSU), allié bavarois de la Démocratie chrétienne (4, 8, 9-10 et 19).

5 - CHILI : Le général Pinochet perd le plébiscite qu'il avait organisé : le « non » recueille 54,71 % des suffrages et le « oui » 43,10 %. Le général Pinochet reconnaît sa défaite mais repousse les propositions de réforme constitutionnelle présentées par l'opposition et affirme qu'il restera au pouvoir jusqu'au 11 mars 1990, terme légal de son mandat (du 1^{er} au 11, 15, 16-17, du 20 au 25 et 27).

10-11 - FRANCE-CHYPRE : M. Georges Vassiliou, président de la République de Chypre, se rend en visite officielle à Paris (11 et 12).

10-11 - TCHÉCOSLOVAQUIE : Lors d'un plénum du comité central, M. Lubomir Strougal, premier ministre, considéré comme un réformateur, est mis à l'écart et plusieurs proches de M. Milos Jakes, secrétaire général depuis dix mois, sont nommés à la tête du parti et du gouvernement. Le durcissement du régime est confirmé le 28 : une manifestation de quelques milliers de personnes pour la liberté et la démocratie est sévèrement réprimée dans le centre de Prague (12, 13 et du 28/X au 3/XI).

10-12 - FRANCE-URSS : La visite officielle à Paris de M. Edouard Chevardnadze, la première d'un ministre soviétique des affaires étrangères depuis 1980, marque une nette relance des relations franco-soviétiques (du 9 au 14).

13 - FINANCES MONDIALES : L'annonce du déficit commercial des États-Unis, remonté en août à 12,18 milliards de dollars contre 9,47 milliards en juillet, accentue la baisse du dollar. La tendance à la hausse s'était inversée depuis le 30 septembre en raison de la chute des cours du pétrole. Ce recul de la monnaie américaine s'accompagne d'une remontée du mark et du yen. Au sein du système monétaire européen, la franc faiblit par rapport au mark, ce qui contraint la Banque de France à relever, le 18, son taux d'intervention de 7 % à 7,25 %. A la fin du mois, le dol-

lar a perdu plus de 5 % à 1,77 DM, 125 yens et 6,06 F (9-10, du 13 au 20, 23-24 et 30-31/X, 2/XI).

13 - ITALIE : Le Parlement abolit partiellement la règle du vote secret, qui permettait à des députés de la majorité de voter contre le gouvernement (5 et 15).

13 - SOUDAN : Divers organismes internationaux réussissent à faire parvenir les premiers secours alimentaires dans le sud du pays où deux millions et demi de personnes sont victimes depuis avril de la guerre civile et de la famine (5, 15, 18 et 28/X, 1^{er} et 3/XI).

17 - BELGIQUE : Ouverture à Bruxelles du procès des responsables du drame du Heysel qui avait fait trente-neuf morts le 29 mai 1985, lors de la finale de la Coupe d'Europe de football (18, 19 et 20).

17-22 - FRANCE-ISRAËL : Visite en France de M. Haim Herzog, président d'Israël (18, 19 et 20).

17-22 - ESPAGNE-GRANDE-BRETAGNE : La reine Elizabeth II se rend en Espagne, un mois après la venue de Mme Thatcher, pour la première visite d'État d'un souverain britannique (18 et 19).

19 - LIBAN : Huit soldats israéliens sont tués dans un attentat à la voiture-suicide, revendiqué par le Hezbollah et commis dans la « zone de sécurité » créée par Israël le long de la frontière. Les jours suivants, plusieurs raids de représailles sont lancés par l'aviation israélienne dans le sud du Liban (du 21 au 28).

19 - YOUGOSLAVIE : Le comité central de la Ligue des communistes, réuni en séance plénière à Belgrade depuis le 17, ne décide pas les profonds remaniements réclamés par M. Slobodan Milosevic, chef du parti serbe depuis 1987. Ce dernier, défenseur du nationalisme serbe et partisan d'un pouvoir fédéral fort, se voit accusé de populisme et d'avoir attisé l'agitation ethnique. Au sein de la direction, il s'oppose à ceux qui prônent une décentralisation et une démocratisation accrues pour sortir le pays de la crise économique, politique et morale qu'il traverse (4, 6, 7, 8, 11, 12, 14, 15, du 18 au 22 et 27).

20 - URSS : M. Andreï Sakharov est élu au présidium de l'Académie des sciences et autorisé à voyager à l'étranger (13, 22 et 23-24).

21 - BELGIQUE : Les quatre membres des Cellules communistes combattantes, accusés d'avoir perpétré vingt un attentats en 1984 et 1985, sont condamnés aux travaux forcés à perpétuité par la cour d'assises du Brabant (27 et 29/X, 20 et 23-24/X).

21-22 - NICARAGUA : La ville de Bluefields, sur la côte Atlantique, est dévastée par le cyclone Joan (19, 20 et du 23 au 26).

22 - PÉTROLE : Les huit principaux pays de l'OPEP, réunis depuis le 20 à Madrid, ne parviennent pas à s'entendre pour

Octobre 1988 dans le monde

La chronologie paraît le deuxième dimanche de chaque mois. Les chiffres entre parenthèses indiquent la date du numéro du Monde où est rapporté l'événement cité.

par ÉDOUARD MASUREL

limiter leur production. Les cours des pétroles du Golfe, qui étaient descendus au-dessous de 10 dollars le baril au début du mois, mais étaient remontés à l'approche de la réunion de Madrid, frôlent à nouveau les 10 dollars (2-3, du 5 au 10, 18, 21, du 23 au 26 et 29).

22 - PROCHE-ORIENT : Le roi Hussein de Jordanie, le président égyptien Mubarak et M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, se rencontrent à Akaba (Jordanie) pour prouver, à dix jours des élections israéliennes, qu'il existe un partenaire arabe prêt à négocier avec le Parti travailliste un règlement du problème palestinien (14 et du 20 au 26).

24-27 - RFA-URSS : Le chancelier Helmut Kohl, à l'issue de sa première visite officielle à Moscou, se félicite de l'ouverture d'un « nouveau chapitre » des relations germano-soviétiques. Malgré le désaccord sur les problèmes de la division de l'Allemagne et de Berlin, la coopération économique enregistre d'importants progrès au moment où des banques allemandes, italiennes, britanniques et françaises annoncent des crédits massifs en faveur de l'URSS (12, 18, 19 et du 23 au 29).

25 - FRANCE-ÉGYPTE : M. Mitterrand se rend à Ismaïlia où il s'entretient avec M. Mubarak (21, 26 et 27).

27 - FRANCE-ITALIE : Le sommet annuel franco-italien se tient à Aries (28 et 29).

27 - MALI : Les créanciers publics du Mali lui accordent un allègement de sa dette. Il s'agit de la première application des résolutions adoptées en juin à Toronto

concernant la dette. Le gouvernement annonce la fermeture, le 1^{er} décembre, des chantiers navals Lyndine de Gdansk, berceau du syndicat Solidarité. Le pouvoir avait auparavant multiplié les obstacles à la tenue d'une « table ronde » entre le pouvoir et l'opposition, après avoir pour la mi-octobre (8, 9-10, 13, 15, du 18 au 21 et à partir du 25).

FRANCE

2 - Au second tour des élections cantonales, le taux d'abstention (52,97 %) reste élevé. La gauche progresse en sièges, surtout le PS, mais, lors de l'élection des présidents de conseils généraux, les 7 et 10, l'équilibre reste le même entre la droite (71) et la gauche (30), cette dernière gagnant la Gironde mais perdant les Alpes-de-Haute-Provence (du 2 au 12).

3 - Des inondations dévastent la ville de Nîmes après des pluies diluviennes pendant plusieurs heures. Neuf personnes sont tuées et les dégâts matériels estimés à 4 milliards de francs. M. Mitterrand se rend sur place le 4 et l'état de catastrophe naturelle est déclaré le 7 (du 5 au 10, 12, 15 et 16-17).

8-11 - Au cours d'une visite en Alsace et en Lorraine, le pape Jean-Paul II s'adresse aux institutions européennes siégeant à Strasbourg. Il appelle l'Europe à « rassembler ses forces vives » pour sortir de la crise morale et spirituelle qui la frappe (du 8 au 13).

11 - M. François Mitterrand souligne, devant l'Institut des hautes études de la défense nationale, que la France « ne se privera d'aucun type d'arme qui serait détenu par les autres puissances » (10, 12 et 13).

12 - Seuls trois députés UDF, dont les deux élus du seizième arrondissement de Paris, votent contre le projet de revenu minimum d'insertion, débattu depuis le 4 à l'Assemblée nationale (du 5 au 8 et du 11 au 14).

12 - Le conseil des ministres adopte le projet de loi prévoyant le remplacement de la CNCL par un Conseil supérieur de l'audiovisuel « plus indépendant et aux moyens renforcés » (4, 6, 9-10, 13, 14, 25 et 30-31/X, 1^{er}/XI).

12 - Un projet de loi contre le dopage est approuvé en conseil des ministres. Il élargit la définition du dopage et prévoit d'aggraver les sanctions contre les pourvoyeurs (12 et 13).

13 - L'Assemblée de Corse adopte à une large majorité une motion d'origine nationaliste qui qualifie le « peuple corse » de « communauté historique et culturelle vivante » et qui envisage « un projet cohérent de développement économique, social et culturel » (12, 13 et 14).

15 - Le comité central du RPR appelle à l'abstention « engagée et motivée » pour le référendum du 6 novembre sur la Nouvelle-Calédonie. M. Rocard dénonce le 25 ce « choix anti-national » et accuse le RPR de « lâcheté » et de « désertion », le 26, à l'Assemblée nationale. Dans l'opposition, alors que l'UDF se prononce sans enthousiasme pour le « oui » le 14, M. Barre demande, le 24, de « répondre massivement oui ». Le PC prône le « oui ». Le FN fait campagne pour le « non » (à partir du 4).

20 - M. Lionel Jospin, invité de l'émission « Questions à domicile » sur TF1, annonce pour 1989 le projet d'une « loi d'orientation sur l'éducation » (21 et 22).

22 - A l'Assemblée nationale, les recettes du projet de budget pour 1989 sont votées par

274 voix (PS) contre 229 (RPR, UDF), les centristes et les communistes s'abstenant après avoir obtenu des concessions de M. Béréngovoy (du 19 au 25 et 27).

22 - La cour d'assises spéciale de Bordeaux acquitte deux nationalistes corses accusés de l'assassinat d'un légionnaire en février 1982. L'ex-FLNC, qui a prolongé la trêve décidée le 31 mai, avait fait de ce procès un test de la « volonté politique » du gouvernement (1^{er}, 2-3, 8, 11 et du 16 au 25, 29 et 30-31).

22 - Un incendie criminel détruit le cinéma Saint-Michel, à Paris, l'un des derniers qui continuaient à projeter la *Derrière Tenation du Christ*, le film de Martin Scorsese, après les nombreuses tentatives d'intimidation de catholiques intégristes. Les jours suivants, neuf jeunes intégristes sont inculpés et trois d'entre eux sont écroués (15, 16-17 et du 25/X au 2/XI).

24 - M. Georges Pébereau, ancien PDG de la CGE évincé en juillet 1986, annonce qu'il a acquis en Bourse 9,16 % du capital de la Société générale, avec l'aide de partenaires français et étrangers, dont la Caisse des dépôts (21, 22 et à partir du 25).

25 - Le gouvernement se félicite des bons résultats économiques du mois de septembre : le nombre des chômeurs a diminué de 2,1 %, la balance du commerce extérieur a été excédentaire de 400 millions de francs et les prix ont augmenté de 0,2 % (15, 26 et du 28 au 31).

26 - Le conseil des ministres adopte un projet de réforme de la détention provisoire (27, 28 et 30-31).

26 - Le PCF, refusant tout accord national avec le PS pour les élections municipales de mars 1989, se prononce pour des négociations dans chaque ville (12, 14, 19, 27 et 28/X, 1^{er} et 2/XI).

26 - Carnaud et Metal Box, les numéros 1 français et britannique de l'emballage, annoncent leur fusion (27 et 28/X, 5/XI).

27 - Un conseil interministériel sur la sécurité routière adopte le principe d'un permis de conduire à points et prévoit l'institution à partir de 1990 d'un contrôle technique périodique des véhicules de plus de cinq ans (28 et 29/X, 1^{er} et 2/XI).

28 - TDF1, premier satellite français de télévision directe, est mis en orbite par la fusée européenne Ariane. Sa mise en service commerciale est prévue pour le début de 1989, mais les cinq canaux ne sont pas encore tous attribués (4, 11, 22, 25, 28 et 29/X, 1^{er} et 5/XI).

28 - Le groupe pharmaceutique Roussel-Uclaf, qui avait, le 26, suspendu la distribution du produit abortif RU 486 en raison de protestations d'avortistes de l'avortement, accepte de revenir sur sa décision après une « mise en demeure » du gouvernement (du 27 au 31).

29 - Mort du magistrat Serge Fuster, écrivain et chroniqueur sur *Monde* sous le pseudonyme de Casamayor (1^{er} et 3/XI).

Emeutes en Algérie

Le 6, l'état de siège est décrété à Alger après des affrontements entre jeunes manifestants et forces de l'ordre le 4 au soir à Bab-el-Oued et des scènes de saque et de pillage dans le centre d'Alger le 5. Les jours suivants, l'armée, chargée de rétablir l'ordre, n'hésite pas à tirer sur les émeutiers alors que les troubles s'étendent à plusieurs villes de province.

Le 10 au soir, le président Chadli Bendjedid s'adresse au pays dans une allocution radiotélévisée. Son intervention ainsi que la promesse de « réformes politiques » ramènent le calme. Le bilan officiel des émeutes s'élevait à 159 morts et des milliers d'arrestations. Mais des sources non officielles évaluent à plus de six cents le nombre des tués. En France, la brutalité de la répression est sévèrement

condamnée après une polémique sur le silence des intellectuels et des partis de gauche.

Le 12, l'état de siège est levé et le président Chadli annonce un référendum pour le 3 novembre sur une modification de la Constitution favorisant une plus grande démocratisation de la vie politique. Des réformes politiques plus profondes seront soumises à un second référendum après avoir été débattues lors du VI^e congrès du FLN, le parti unique dont les pouvoirs vont être réduits.

Le 29, le numéro deux du FLN ainsi que le chef de la sécurité militaire sont limogés, tandis que la population n'hésite pas à exprimer ouvertement son désir de changement (4 et du 6 au 29/X, 1^{er} et 2/XI).

Un choix d'enquêtes et de reportages

- Affaires : Thomson, le recadrage d'Alain Gomez (1^{er}).
- France : Nantes imagine sa technologie (2-3).
- France : La gestion des ressources humaines dans l'entreprise et les journées prospectives du Monde (5 et du 12 au 15).
- Médecine : Le fléau de l'excès de cholestérol (5).
- Sondage : Les Français restent marqués par la culture chrétienne (5).
- Campus : Le retour des ingénieurs mécaniciens (6).
- Religion : Les catholiques français (6).
- France : Les trente ans du quartier de la Défense (7).
- Suède : Moins de 2 % de chômeurs (11).
- Turquie : Le sort des réfugiés kurdes (12).
- France : Les infortunés de la fortune (13).
- Europe : Les entreprises face au marché unique de 1993 (18).
- France : Michel Charasse le Gaulois (16-17).
- France : Lyon la nouvelle (16-17).
- Economie : Un an après le krach boursier (18).
- France : Les chagrins du rail (19).
- Sciences : La varrose, parasite des abeilles (19).
- France : Les rouges de Matignon (20).
- Italie : Perspectives 1993 (20).
- Affaires : La Bourse en coulisse (22).
- URSS : Le rêve démocratique des Arméniens (22).
- France : Les créateurs de mode du Louvre à la Villette (23-24).
- Etats-Unis : Le bilan économique du régionalisme (25).
- Sri-Lanka : Appel aux armes sur fond de violence (25).
- Etats-Unis : Rodéo électoral au Texas (26).
- Médecine : Les cadavres humains peuvent-ils servir à des fins expérimentales ? (26).
- Israël : Les électeurs face à deux stratégies (27).
- France : Les métiers de la Bourse (27).
- Ville au futur : Metz (28).
- Sondage : Les socialistes, fervents de l'ouverture (28).
- Affaires : Le retour des patrons-proprétaires (29).
- Haiti : l'opposition et les promesses démocratiques du général Avril (30-31).

CULTURE

1^{er}-2. - Trente-deux concerts et manifestations diverses sont organisés, en hommage à Marc-Antoine Charpentier, dans le château, le parc et la ville de Versailles, par le Centre de musique baroque, qui inaugure ainsi ses activités (4).

12. - Witold Lutoslawski, à la tête de l'Orchestre de Paris, dirige à la salle Pleyel trois de ses œuvres, dont deux en première audition (14).

13. - Le prix Nobel de littérature est attribué à l'écrivain égyptien Naguib Mahfouz, premier auteur de langue arabe à être récompensé (14, 15 et 28).

14. - M. François Mitterrand inaugure, avant qu'ils soient ouverts au public, le passage Richelieu et la cour Napoléon rénovée, où se trouve la pyramide qui servira d'entrée pour le Musée du Louvre (du 15 au 18).

14. - Cent soixante et onze tableaux du Seicento, le dix-septième siècle italien, issus des collections publiques françaises, sont exposés au Grand Palais (28).

15. - Création de la *Quatrième Symphonie* de Marcel Landowski par l'Orchestre national dirigé par Georges Prêtre au

Théâtre des Champs-Élysées (19).

17. - Le prix Nobel de médecine est attribué à Sir James Black (Grande-Bretagne), Gertrud Elion et George Hitchings (Etats-Unis), dont les recherches en pharmacologie ont permis la mise au point de nouvelles classes de médicaments (18 et 19).

18. - Le prix Nobel d'économie est attribué pour la première fois à un Français : Maurice Allais est récompensé pour ses travaux sur la théorie des marchés et l'utilisation efficace des ressources (19, 20 et 25).

19. - Le prix Nobel de physique est attribué à Leon Lederman, Melvin Schwartz et Jack Steinberger (Etats-Unis), pour leurs découvertes sur les neutrinos, particules élémentaires d'observation très difficile. Le prix Nobel de chimie récompense Johann Deisenhofer, Robert Huber et Hartmut Michel (RFA), pour leurs travaux sur les mécanismes de la photosynthèse (20 et 21).

24. - La *Tour aux figures*, œuvre de Jean Dubuffet, haute de 24 mètres, construite dans l'île Saint-Germain à Issy-les-Moulineaux, est inaugurée par M. Mitterrand (25).

Tensions sociales

A partir du 6, les infirmières se mettent en grève, à l'initiative des coordinatrices, qu'elles ont créées, afin d'obtenir des hausses de salaire et une revalorisation de leur profession. M. Claude Evin, ministre de la santé, engage le 8 des négociations avec les seuls syndicats, mais ses propositions sont jugées insuffisantes.

Le 8, les syndicats de surveillants de prison signent avec M. Gilbert Bonnemaison, le médiateur nommé le 5, un accord mettant fin à douze jours d'un conflit très dur, qui avait provoqué le blocage de la justice pénale.

Le 13, la manifestation organisée à Paris par la coordination nationale des infirmières rassemble quatre-vingt mille personnes et celle des syndicats quinze mille. Les négociations reprennent au ministère de la santé : les syndicats et la coordination y participent séparément avant d'être reçus ensemble le 14 au matin par M. Michel Rocard, sans qu'un accord puisse être conclu. Auparavant, le premier ministre, invité à 20 heures du journal de TF 1, avait souligné que tout laxisme sur les salaires jouerait contre l'emploi et expli-

qué sa volonté de « ne pas accepter des rattrapages salariaux et que lorsqu'il y a une situation d'injustice (...) reconstruire par l'opinion ».

Le 18, tandis que la journée nationale d'action de la CGT affecte surtout le secteur public, M. Pierre Béréngovoy, à l'ouverture du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, « en appelle à l'esprit de responsabilité des salariés », afin que ne soit pas compromis le « redressement engagé ».

Le 20, la grève nationale dans la fonction publique, organisée par tous les syndicats après l'échec des négociations salariales, n'a pas l'ampleur prévue bien qu'elle provoque de fortes perturbations, surtout dans les transports, l'enseignement et les PTT. Les jours suivants, plusieurs confins se poursuivent, en particulier dans les PTT et les transports urbains de province.

Le 24, les dernières propositions faites par le gouvernement aux infirmières sont acceptées par trois syndicats (CFDT, FO, CFTC), mais rejetées par la coordination, qui décide le 23 de suspendre la grève, mais prévoit d'autres formes d'action (à partir du 1^{er} novembre).





PHOTO

Ernestine Ruben chez Charles Sablon et Minkinnen chez Viviane Esders

Deux architectes du corps

D'une Américaine performante à un Finlandais filiforme, le corps comme objet d'illusion, de connaissance et surtout d'exploration illimitée de soi.

Joviale et pétulante, Ernestine Ruben est venue tard à la photographie. Née à Detroit (Michigan), elle a d'abord élevé ses enfants avant de se donner sans réserve à sa passion. Enseignante à l'ICP, elle vit entre New-York et Paris et se consacre depuis dix ans à l'énergique célébration du corps humain (1).

Prénant la distorsion pour ossature de la composition, elle opère sans désir ni voyeurisme. Captivée par l'agencement des gestes et des formes, elle en use comme un jeu de construction. Cerné sous tous les angles, à la fois paysage et visage, le corps est un monde autonome. Mis en scène et en mouvement, il parle un langage propre dont Ernestine Ruben (2) étudie les multiples nuances. Même si elles sont révélatrices d'inconscient, les postures des modèles ne sont pas l'expression refouillée d'un fantasme.

Créer une autre réalité, désorienter le regard, dilater les volumes, est le mobile de ces métaphores visuelles qui oscillent entre Kertész et Henry Moore. Mariant le plein au vide, attirant le duel de la lumière et de l'ombre, le trompe-l'œil de la chair tire la représentation du corps vers le versant de la figuration abstraite.

Roc ou caverne, par effets de miroir ou rotation mécanique, ce corps révèle des aspects inimaginables et insoupçonnés de lui-même. Modifier la perception, explorer les faces inaperçues du corps est aussi le but que suit depuis quinze ans, sur un tout autre mode, le Finlandais Arno Rafael Minkinnen (3). Naturalisé Américain en 1967, élève de Harry Callahan et Aaron Siskind, cet autodidacte de quarante-trois ans a émigré à Brooklyn en 1951. Réalisés pour la plupart dans



Minkinnen, auto-portrait, 1988

son pays natal, ses autoportraits nus dans la nature (montagne, lac et bois) en font un des pionniers avec Dieter Appelt, bien avant John Coplans, d'une esthétique novatrice de la présentation du corps.

Utilisé tel un outil, inversant la place et la fonction des membres, le corps s'amuse de lui-même en adoptant des poses incroyables. Faisant craquer coutures et ligaments, cette pantomime fantasmagorique à laquelle l'auteur se plie en acrobate docile va bien au-delà d'une gymnastique impressionnante. Minkinnen transcende l'aptitude inexploitée du corps à générer des formes nouvelles. N'ayant que la peau et les os pour improviser ses ahurissants tours de passe-passe, ce Frogoli sans atours agit en calligraphe. Ecorché vil, maltraité, mutilé par un sens chirurgical du cadrage, la mise au supplice traduit avec humour et angoisse les multiples tentatives pour se dériver de soi-même.

Documentaire impartial, Minkinnen agit seul. Nu dans la neige, isolé dans des sites désertiques, déséquilibré par fragments ou suspendu dans les airs, en état d'apesanteur, flottant comme en lévitation, la figure insaisissable du corps est l'objet d'une réflexion métaphysique. Mais aussi

esthétique à laquelle Minkinnen obéit en s'imposant une règle stricte : une seule prise de vue, sur un seul négatif, au polaroid 50 x 60, ce qui exclut toute reproductivité de la présentation du corps.

Exposée pour la quatrième fois par Viviane Esders, l'œuvre de Minkinnen est bien connue en France. Du premier autoportrait en 1971 à la dernière série en studio, quarante-quatre œuvres reconstruites sans faille l'exemple parcourent de cet athlète ascétique, éloigné de son pays qu'il adore, et qui résume ainsi, en toute modestie, son travail : « Je me sera de mon propre corps pour explorer de nouveaux regards sur l'homme ».

PATRICK ROEGIERIS.

- (1) Ernestine Ruben. « Extension du corps », galerie Charles Sablon, 21, avenue du Maine, Paris-13^e, jusqu'au 26 novembre.
(2) « Ombres de chair », photographies de Gilles et Myriam Arnold, Pierre-Noël Doyon, Ernestine Ruben, Espace Colbert, Bibliothèque nationale, 4, rue Vivienne, Paris-2^e, jusqu'au 26 novembre.
(3) Arno Rafael Minkinnen. « Quittez vos faces à mon objectif », galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal, Paris-13^e, jusqu'au 3 décembre.

DANSE

« Texane » de Claude Brumachon

Les suggestions du Formica

Drôle d'époque, où l'on sort d'un spectacle de danse en disant tout étonné : « Mais ça danse ! »

Non seulement ça danse chez Claude Brumachon, mais ça soutient l'intérêt pendant soixante minutes, par des procédés purement chorégraphiques, c'est-à-dire sans le secours d'une histoire, d'anecdotes, de costumes alambiqués ou de décors - sinon quelques tubes de néon et trois tables.

Avant le spectacle, pourtant, on a un peu peur, à la lecture d'un programme fort bavard - péché mignon, aujourd'hui fort répandu - où l'on trouve des choses qui méritent peu en appétit, du genre : « (...) l'odeur de corps, l'haleine chargée, le goût de rien... Texane s'échine et se souvient des traces d'amour sur le Formica ».

Dieu merci, ces choses, et d'autres, sont suggérées par la danse, jamais assénées ! Cette danse est saccadée, violente : même la tendresse y est brutale. Elle effectue une recherche très poussée sur les sauts, dont elle présente une étonnante variété : dans les bras ou sur le dos de son partenaire, corps arqué ou replié avec l'aide d'une table ou non, etc. Beaucoup de chutes aussi - les danseuses portent des genouillères.

Brumachon procède souvent par séquences répétitives, mais assez brèves pour ne pas être lassantes. La structure est ferme, en duo, en trio, en quatuor, etc., l'attention étant délibérément soit dirigée sur un solo ou un petit groupe, soit répartie sur l'ensemble. Ajoutons que les danseurs sont excellents. C'est assez rare aussi pour être signalé.

Ce sont ici deux garçons - Benjamin Lamarche et Franck Journé - et quatre filles - Erika Korecky, Agnès Peyremorte, Valérie Souillard et Sophie Torron. La Fondation Cointreau est bien inspirée en aidant la Compagnie Claude Brumachon, qui fête ses quarante ans : on lui souhaite longue vie.

SYLVIE DE NUSSAC.
* Centre Pompidou jusqu'au 13 novembre.

THÉÂTRE

« Dom Juan » à Bois-d'Arcy Molière en prison

A la maison d'arrêt de Bois-d'Arcy, des détenus ont joué le Dom Juan de Molière. Ils ont donné cinq représentations dans le premier semestre de novembre. Le théâtre avait lieu dans une grande salle à gradins employée pour le cinéma, les chantiers, les conférences (on sait que la télévision est dans les cellules, mais les détenus doivent payer une location d'environ 250 francs par mois, ce que tous ne peuvent pas faire).

Ces représentations sont organisées par Serge Sandor avec sa compagnie du Labyrinthe. Plusieurs organismes de l'action sociale, de la justice, de la culture, coopèrent à l'entreprise. Chaque année, la préparation et les répétitions ont lieu à Bois-d'Arcy de juillet à novembre.

Pourquoi Dom Juan cette année 1988 ? Molière est l'un des nombreux détenus de notre littérature : il fut emprisonné au Châtelet, pour dettes, au mois d'août 1645. Est-ce pour cela, ou est-ce en son honneur aux détenus ses frères, que Molière fait crier aux policiers, dans l'intermède du Malade imaginaire : « Il faut apprendre à vivre ! En prison ! Vite, en prison ! »

Toujours est-il que les détenus de Bois-d'Arcy, aussi bien les spectateurs que les acteurs de la pièce, ont senti que l'œuvre de Molière est un acte de contestation pure, de provocation.

Certes, c'est lui le « Ciel » qui, toutes les dix lignes, est défilé, affirmé, mais ce « Ciel » est beau-

coup de choses : c'est affaire d'époque, de lecture, de mise en scène. Par exemple, l'une des scènes qui, au XVII^e siècle, fit le plus de scandale au regard de la religion, est celle du mendiant dans la forêt. A Bois-d'Arcy, dans leur mise en scène, les détenus ont gardé l'aspect mécréant de Dom Juan, mais le mendiant est un faux mendiant : quand il tient son louis d'or, il jette ses frusques et se sauve à toutes jambes.

Dans un décor conçu et réalisé par l'un d'eux, accompagnée d'une musique espagnole très belle et très bien exécutée à la guitare par un autre, le chef-d'œuvre de Molière a été joué avec allant, esprit, ton juste, par ces comédiens amateurs (« Amateur : l'inconnu qui aime », définition de Jean-Luc Godard).

Après le spectacle, les détenus ont précisé aux gens « du dehors », venus là assister à ce Dom Juan, qu'ils éprouvent un malaise, et une déception, lorsque les comptes rendus des événements de cette nature basculent dans des commentaires sur des compensations d'ordre psychologique entre le détention et on ne sait quelle évasion du jeu. Non, ils ont voulu faire du théâtre, pendant quelques mois ; ils attendent que l'on parle de théâtre, d'acteurs.

Certains d'entre eux ne tiennent pas à être nommément cités, pour des raisons de famille ou autres. D'autres, en revanche, ne sont pas du tout mécontents que leurs noms apparaissent à l'occasion d'actes sans lien avec la justice. Citons donc Jean Miez, qui a été

un Sganarelle vraiment formidable, à la fois subtil, bonhomme, généreux, emporté, et, si l'on peut dire, assoupli, qui il était très bien alors qu'il n'avait jamais joué, mais le théâtre le tentait et c'est d'eux qu'il s'agit et tel dans tant de rôles.

Bien sûr, dans les deux rôles de paysannes, Stéphane Léonard (Charlotte) et Hamid Grine (Mathurine) ont fait un malheur, mais il faut dire qu'ils ont été très gais et qu'ils avaient, en jeu et fichu, un grand charme. Nous pouvons citer aussi André Norioje-Lombilla (Pierrot), Jean-Claude Lachab (le Pauvre), Patrick Aurignac (Don Carlos). Mais tous les autres acteurs, qui aiment mieux n'être pas nommés, étaient vrais, drôles, fermes. Bref, un excellent Dom Juan. Seul interprète extérieur : la comédienne Corinne Debouillière dans le rôle d'Elvire (très applaudie par les détenus). A noter aussi que Georges Desobryes (Grand-Venu) participera à plusieurs répétitions.

La pièce qui sera jouée l'année prochaine ne sera pas une œuvre de l'ex-détenu Molière. Ce sera une pièce inédite, écrite soit par un camarade de Mavdo N'Diaye (l'oublié de la cité, il jouait Dom Juan au premier acte, qui l'une des idées de la mise en scène était d'avoir un acteur différenciant par Dom Juan de chaque acte), soit par Jean Miez, car Serge Sandor dit que, en plus de ses dons d'acteur, ce Sganarelle est un étonnant écrivain.

MICHEL COURNOT.

« Tambours dans la nuit », par les Fédérés « Homme pour homme », par la Comédie de Genève

Héros de notre temps

Jean-Paul Wenzel met en scène Tambours dans la nuit, Benno Besson Homme pour homme, Deux pièces de Brecht, deux héros contradictoires.

Au printemps dernier, Jean-Paul Wenzel décidait de renouer avec une « vieille idée neuve », la troupe. Il rassemblait quelques comédiens permanents à Montluçon. Avec sa compagnie, les Fédérés, et avec Olivier Perrier, il dispose à la fois, aux marges de l'Auvergne, d'un fort joli théâtre chaleureux, réaménagé dans un ancien entrepôt par la ville. Il dispose aussi d'un statut plus ou moins assailli à celui des centres dramatiques régionaux. Mais pas tout à fait. La région ne suit pas la parité des subventions de l'Etat.

Tambours dans la nuit a déjà été joué à Montluçon, au printemps dernier, à l'occasion de « Sorties publi-

ques », esquisses, propositions de jeu faites par la troupe. A présent, c'est un spectacle achevé que présente Jean-Paul Wenzel. Il y joue Clubb, le roman de la nuit, un « rouge » de cette nuit berlinoise où la révolution spartakiste s'achève dans le sang.

Quand Brecht écrit Tambours dans la nuit, juste après Babel, il a dix-neuf ans. Le soldat Kragler revient d'Afrique, après quatre ans d'absence. Il trouve sa fiancée enceinte, se fait mettre à la porte par les parents, petits-bourgeois engrossés par la guerre et la crise, part noyer son chagrin dans les bars, à la chaleur des putains et des révolutionsnaires. Et quand, pour finir, il quitte ses compagnons de route, leur préfère sa fiancée Anna, quand il refuse, lui qui a connu la faim, l'horreur, la boue, de servir une fois de plus de chair à canon, Brecht ne tranche pas. Kragler est-il ou non un traître ? En tout cas, il lui donne des arguments d'homme de chair et de cœur. Plus tard, il réécrit Tambours pièces écrites, dira-t-il, pour de l'argent.

Emotion, poésie, dureté : ainsi va la mise en scène de Jean-Paul Wenzel, aux limites du naturalisme et du cabaret expressionniste. La musique (Hugh Leistikow) tient une vraie présence. Le décor de Jean-Vincent Lombard est d'une sobriété et belle simplicité. Par mille détails de jeu concret - une manière de manger, de parler aux femmes - le mépris, la bassesse de ce monde paillard de partout. Mais, par bouffon, revient un peu d'espoir, des flops où ça résiste encore.

Patrice Bernard, veste à carreaux, nez légèrement relevé de rouge, ventre rebondi, est un Babusch débouaillé, ambigu. Daniel Mellier un Murk étonnant de vouloir de petits apellés cupidité qui, soudain, saut presque nous toucher. Anne See est Anna. Elle a l'étrangement d'une petite fille naïve et profane, avec des regards terribles de bête traquée, de femme déjà perverse. La scène de ses retrouvailles avec Kragler au bar Piccadilly est un instant de grâce théâtrale d'une chaleur presque animale. Paul Allo dans le rôle de Kragler est moins convaincant.

CINÉMA

« Mort à l'arrivée »

Vingt-quatre heures pour savoir

Curieux film que Mort à l'arrivée, premier long métrage - américain - de Rocky Morton et Annabel Jenkel, créateurs britanniques de Max (le présentateur de télévision tout en images de synthèse), remake d'un polar noir des années 40 mis au goût du jour par le rythme, les dialogues, le maniérisme du style.

L'histoire est aussi invraisemblable, compliquée, sanglante qu'une pièce élitébéthaine racontée par Ponson du Terrail. Il s'agit d'un prof de lettres (Dennis Quaid), romancier à succès, mais qui, se sentant fini, réagit en affichant un cynisme déabusé. Il repousse une de ses étudiantes qui le drague, un de ses étudiants qui a écrit un bouquin et lui a demandé de le lire. Il fait très chaud. Dennis Quaid se réfugie dans son bureau. Il entend un bruit strucc et, devant sa fenêtre, voit passer un corps : celui de l'étudiant repoussé.

C'est le premier mort, et il y en a beaucoup, dont Dennis Quaid lui-même qui, se sentant mal après une cuite, se rend à l'hôpital. Là il apprend qu'il est empoisonné, qu'on ne peut plus rien faire. Il a contre vingt-quatre et quarante-huit heures pour découvrir qui est son meurtrier. Le film commence quand il court se confesser à la police, et procède par retour en arrière. Histoire de bien marquer que le suspense compte moins que le climat d'étrangeté, de cauchemar, que l'angoisse existentielle d'une jeune intellectuelle brit-

lant, mais trop veule, détruit par ses compromissions.

Question climat cauchemardeux, Rocky Morton et Annabel Jenkel n'ont pas lésiné sur les vues plongeantes, les gros plans angoissés, sur les décors piégés, les menaces et les mystères de la nuit, les ralentis, les vases vermineuses de caméra, les couleurs à transformation. Même avec un peu moins, on aurait compris qu'on est en plein noirisme noir, et que la logique, la crédibilité n'ont pas leur place ici.

La gêne vient des acteurs. Dennis Quaid s'est fait le visage empâté du brillant intellectuel mal dans sa peau, ce qui ne l'empêche pas de rester infiniment séduisant. Tant que son personnage se trouve dans des situations difficiles, mais normales, il le tient fort bien. Dès qu'il est entraîné dans l'imbroglio de son enquête, il ne sait plus ni en est, et ça se voit. Les autres ne sont pas davantage à l'aise, en particulier la pauvre Charlotte Rampling, en veuve mystérieuse. A leur décharge, ils doivent passer sans transition du quotidien à un baroque si embrouillé qu'un scénariste de Santa Barbara ne s'y retrouverait pas.

Voilà au moins un film dont on n'est pas tenté de raconter l'intrigue. De toute façon, pour y prendre plaisir, il faut se laisser aller à son climat de féerie, à son charme moitie naïf, moitie malsain.

COLETTE GODARD.

ODILE QUIROT.

On reste en revanche sceptique devant le parti pris de Benno Besson montant Homme pour homme. Une pièce que Brecht mit en œuvre dès 1919 et qu'il remania jusqu'en 1954. Elle est toute franchement éloignée de tout naturalisme, de toute vraisemblance même, et déjà plus didactique. Benno Besson a connu Brecht, travaillé avec lui au Berliner Ensemble. Il l'a mis en scène à de nombreuses reprises, traduit aussi. Il présente Homme pour homme dans sa propre traduction, parue aux Éditions de l'Arche.

Plus ambigu et contradictoire encore que Kragler est Galy Gay. L'homme qui ne sait pas dire non, simple commissionnaire qui troque sa vie pour devenir terrible soldat. Mais qui découvre aussi qu'on est plus fort si l'on n'est pas seul. Et que l'homme est relatif : il peut changer, comme le monde change.

On retrouve la magie du décor, des toiles peintes (de Roberto Mosocco), le même superbe travail sur les costumes et les masques de Werner Strub, fidèles compagnons de Besson. Mais l'ensemble cette fois métamorphose la fable et la scène en un grand livre d'images, entre bande dessinée et farce naïve. Les personnages semblent dénués de tout instant d'humanité sensible. Galy Gay parle avec une rouler lente, maligne, et Aïsa Treitout, petit personnage mi Arlequin, mi Charlot est souvent bien. Mais on a du mal à suivre la diction saccadée des soldats, caricaturaux. Et cette fable, située dans les baraquements militaires de Kilkno, en 1925, n'atteint pas le grincant terrible des caricatures de Georges Tzuc.

★ Tambours dans la nuit, à Montluçon, jusqu'au 17 novembre (7043-86-19), à Calais (19 novembre), Aurillac (29 novembre), Corbeil (9 et 10 décembre) puis Angers, Belfort, Grenoble, Valence.

★ Homme pour homme, Maison des arts de Créteil, jusqu'au 11 décembre (48-99-18-88).

Advertisement for the play 'La Vraie Vie...' at Montparnasse Theatre. Cast includes Pierre Arditi, Evelyn Boux, Catherine Rich, Yves Beneyton, and Andreas Voutsinas. Premiere on November 18th.

Tensions sociales

Culture

THÉÂTRE

Le Cirque de Moscou au Palais des sports

Le clown et ses chats

Pour sa treizième visite en France, le Cirque de Moscou se place sous l'égide du clown Iouri Kouklatchev et de ses quarante chats

En dépit de certaines dissonances évidentes, le cirque peut toujours jouer un rôle : à défaut de surprendre, il reste une toile de fond pour l'expression de nos sentiments. Encore faut-il bien sûr que la tradition même du cirque soit respectée. C'est-à-dire que celui-ci arrive et reparte comme un rêve, que son lyrisme se manifeste pleinement dans le numéro accompli.

En Union soviétique, là où le cirque (d'Etat) est florissant, le spectacle de la piste est maintenant dans un climat permanent de fête. Chaque numéro allie l'invention constante et la sophistication poussée à l'extrême, se présente d'une manière originale et efficace, mais sans rien ôter à la pureté au travail et avec cette nécessité de la fête que le public se doit de ressentir sous le chapiteau.

Tous les deux ans, une troupe d'artistes sélectionnés dans les républiques soviétiques entreprend une tournée européenne sous le nom de Cirque de Moscou et s'installe notamment pour deux mois au Palais des sports de la porte de Versailles. Cette année, le Cirque de Moscou s'articule autour d'un clown, Iouri Kouklatchev, triomphateur du Festival international du cirque de Monte-Carlo en 1986.

Dans le cirque d'Etat soviétique, il y a encore une pléiade de grands clowns et Oleg Popov en est le plus récent avec son personnage

de Gavroche de Moscou aux yeux bleus, à la chevelure flâsse et à la casquette de fantaisie qui endosse le personnage d'un docteur et diagnostique qu'« Untel » s'est tellement plié devant les chats qu'il ne peut plus se déplier ». Iouri Kouklatchev a découvert sa vocation de clown en voyant Popov à Moscou. Il est entré à l'école du cirque et il s'est exercé à rire, à pleurer, à imaginer des sketches à partir des choses vues dans la vie, à dessiner son propre masque de clown. Surtout, il a eu l'idée de prendre pour partenaires des chats, de les faire participer à des jeux apparemment réservés jusqu'ici à des animaux plus traditionnels de la piste.

Iouri Kouklatchev présente avec ses chats un numéro de grâce et d'extravagance. Mais il propose aussi des « reprises », des intermèdes comiques placés de telle sorte que le rythme du spectacle ne souffre pas de temps morts. Ces « accords » entre les acrobates à la besacule, et les gymnastes aériens au trapèze, les cavaliers du Kazakhstan et les funambules, offrent un espace réduit pour faire rire. Et Kouklatchev, avec le geste clair, la précision et la force dans la manière de compter, place une situation dans son évidence, développe le gag incroyablement.

Tout le nouveau spectacle du Cirque de Moscou — y compris la séquence d'animaux exotiques réunis sur une même piste — est remarquable. Avec un fini dans chaque numéro. Et une part laissée au merveilleux.

CLAUDE FLÉOUTER.

* Cirque de Moscou, porte de Versailles, 20 h 30.

MUSIQUES

Un concerto de York Höller

Le poème inachevé

Un nouveau concert, dirigé « à quatre mains » par Barenboïm et Boulez, confirme la personnalité très attachante de York Höller.

Le deuxième programme des concerts à deux orchestres « Ensemble intertemporel » de l'Orchestre de Paris (1) ressemblait comme un frère au précédent (*Le Monde* n° 8 novembre) ; non comme des jumeaux cependant, car il y avait plus que des nuances entre les œuvres, mais Daniel Barenboïm y donnait deux concertos en première audition entre un Schoenberg dodecaphonique et un grand Debussy.

Le Concerto pour piano, de York Höller (1944), compositeur allemand très lié à l'IRCAM, apparaissait bien plus intéressant que celui de Berio. D'une durée de vingt minutes, il débute par une belle période d'appels, de résonances, d'attente au piano, comme une troupe d'oiseaux qui se rassemblent dans des fils télégraphiques en quête de messages lointains. Notes frappées, lancées ou rutilantes, aux couleurs d'un superbe toucher. L'orchestre d'éveille lentement, le piano multiplie les harmonies, la musique s'enfle comme la mer.

Dans une deuxième période, le soliste explore les zones graves, avec des accents listziens ou ravéliens, des accords très violents auxquels répondent violoncelles et contrebasses, puis dialogue en ondes miroitantes avec les bois comme la gestuelle des marais.

A mi-chemin environ, après une brève césure, les cuivres entrent, massifs comme de calmes pachydermes. Le ton monte, le lyrisme est plus épre, moins poétique, malgré les timbres riches de la percussion et le chant victorieux de la trompette. A partir de là, malheureusement, on se perd un peu dans une alternance

de mouvements désordonnés et d'idées déjà entendues, comme si l'auteur n'avait pas à trouver la sortie. Dommage, car l'œuvre promettrait beaucoup et convenait parfaitement au talent pianistique de Barenboïm.

Pierre Boulez, qui la dirigeait dans une charté lumineuse, avec un Orchestre de Paris rutilant, nous avait offert auparavant une *Sérénade* (1923) de Schoenberg presque aussi savoureuse que, l'autre jour, la *Suite* op. 29 : *Marche* « schubertienne » sophistiquée et placée sur les sonorités algébriques de la mandoline, de la guitare et des frappés de cordes, *Ménus* d'une fantaisie schoenbergienne typique depuis *Pierrot lunaire*, comme les *Scènes de danse*, exquises *Romances sans paroles* songées et peut-être discutées érotiquement... En revanche, les *Variations* et surtout le *Sonnet de Pétrarque* (chanté par Stephen Roberts) se sentent un peu le laboratoire où le compositeur expérimentait ses méthodes, et Boulez n'y peut rien.

Daniel Barenboïm reprenait à la fin sa baguette pour une exécution des images, de Claude Debussy. On avait parfois l'impression que le chef écartait entre ses doigts de gros tubes de couleurs, mais un indéfinissable bonheur sonore s'élevait de cette interprétation, que l'on aurait souhaité pourtant plus transparente, dans une lumière éternisée, immatérielle.

JACQUES LONGCHAMPT.

* Ces deux concerts, avec quelques variantes, sont donnés ces jours-ci à Londres et à Berlin, l'ÉIC poursuivant seul son périple vers Vienne et Rome.

(1) « A deux orchestres » est beaucoup dire, alors que les œuvres de Schoenberg se requièrent que sept instrumentistes de l'ÉIC. On dirait mieux « à deux chefs ». Boulez et Barenboïm se succèdent à la tête de l'Orchestre de Paris.

Succession à la direction de l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine

Roberto Benzi aux prud'hommes

Le chef d'orchestre Roberto Benzi vient de saisir le conseil des prud'hommes de Bordeaux du différend qui l'oppose à son ancien employeur, Jacques Chaban-Delmas, en qualité de maire.

Roberto Benzi réclame le paiement de plus de 7 millions de francs d'indemnités pour rupture abusive du contrat à durée déterminée qui le liait à la ville. Le 1^{er} novembre 1987 (*le Monde* du 18 novembre 1987), Jacques Chaban-Delmas avait licencié Roberto Benzi qui dirigeait depuis quatorze ans l'Orchestre de Bordeaux-Aquitaine (OBA) alors que son contrat venait d'être renouvelé par tacite reconduction, et pour une période de trois ans, le 31 août 1987.

Cette rupture mettrait un terme à une crise qui avait défrayé la chronique musicale et mondaine bordelaise pendant près de deux mois. En septembre 1987, au moment où une campagne publicitaire, avec Roberto Benzi pour tête d'affiche, annonçait la saison 1987-1988 de l'OBA, les désaccords entre le chef et ses musiciens sont portés sur la place publique. La commission d'arbitrage invoque « une lassitude humaine et musicale compréhensible au bout de quatorze ans » et met en cause l'autorité, voire la compétence de Roberto Benzi.

De fait, tout se passe comme si les diverses péripéties (grève de l'orchestre, huis clos dramatique entre le chef et ses musiciens, remplacement au pied levé de Roberto Benzi pour diriger un concert), n'avaient qu'un seul but : obtenir la démission du chef d'orchestre.

Roberto Benzi ne cède pas, y compris après une entrevue avec le maire de Bordeaux à la mi-octobre. On s'achemine dès lors vers le licenciement.

Il est signifié le 26 octobre avec effet le 1^{er} novembre 1987. Parallèlement, le remplacement de Roberto Benzi s'organise. Le nom d'Alain Lombard avait été avancé vers la mi-septembre. Il est confirmé le 29 octobre 1987. Cette arrivée avait été précédée de deux rencontres, le 7 juillet 1987 et le 21 septembre 1987, entre Jacques Chaban-Delmas et Marc Bleuze, alors directeur de la musique au ministère de la culture. Déjà à imaginer une manœuvre savamment orchestrée pour éliminer un chef au profit d'un autre...

L'hypothèse ne fait aucun doute pour Roberto Benzi : « J'ai vu d'autres destinées, l'âme sereine et la tête haute, avec la seule amertume de n'avoir pas été prévenu plus tôt d'un remplacement organisé de longue date », écrit-il dans un communiqué diffusé le 12 novembre 1987. Cependant, le maestro licencié avait chargé son avocat, Me Bertrand-Favreau, de négocier avec celui de la mairie, Me Robert Ducos-Adier, des indemnités pour rupture de contrat. Les tractations s'effectuèrent pas. Unilatéralement, la ville de Bordeaux fit à 78 000 F le montant de l'indemnité mensuelle qu'elle verse à Roberto Benzi depuis le 1^{er} novembre 1987. Cela jusqu'à l'expiration du contrat de trois ans. Cette somme ne correspond pas, et de loin, au calcul du chef d'orchestre licencié. Il chiffre son préjudice à 7 millions de francs, incluant 1 million de francs de préjudice moral.

GINETTE DE MATHA.

ACTUELLEMENT

IL A 24 h POUR GAGNER SA COURSE CONTRE LA MORT.

MORT A L'ARRIVÉE



POUR LES SALLES VOIR LIGNES PROGRAMMES

BEN KINGSLEY HELEN MIRREN CHARLES DANCE

L'ÎLE DE PASCALI

AVENUE PICTURES PRESENTS... BARRY UNSWORTH... JAMES DEARDEN... BEN KINGSLEY... CHARLES DANCE... HELEN MIRREN... ROGER DEAKINS... PAUL RAPHAEL... CAROL BROWN... MAERC... PELLNER... JAMES DEARDEN

LETTRES

La mort de Jean Mistler

Une vie sous le signe de la musique

Le secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie française, le romancier, essayiste et musicologue Jean Mistler, est mort vendredi 11 novembre à Paris. Il était âgé de quatre-vingt-neuf ans. Parallèlement à sa carrière littéraire il avait été diplomate dans les années 20 et ministre dans les années 30.

Pour Jean Mistler, la politique n'aura été qu'un intermède — un intermède d'une douzaine d'années quand même — dans une longue et féconde carrière d'écrivain. Ce professeur a en effet touché à peu près à tous les genres : roman, Mémoires, histoire, critique, érudition, musique.

Il était né à Sorèze (Tarn) le 1^{er} septembre 1897, d'un père et d'une mère musiciens. Mobilisé en 1915, il passe sur le front les années 1917 et 1918 et il termine la guerre avec le grade de sous-lieutenant. Après quelques mois d'occupation en Allemagne, il prépare l'École normale supérieure au lycée Henri IV et l'année suivante il est reçu premier à l'agrégation des lettres. Il est envoyé à Budapest, d'abord chargé de cours à l'université, puis attaché culturel à la légation française. C'était quitter

l'Université pour le Quai d'Orsay, où il reste jusqu'en 1925.

Alors s'ouvre pour lui une carrière politique : député de l'Aude (radical-socialiste), il fait partie de plusieurs gouvernements : sous-secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts (1932), ministre des PTT (1934) — il organise le réseau d'Etat de la radiodiffusion et crée l'orchestre national — ministre du commerce. De 1936 à 1940, il préside à l'Assemblée nationale la commission des affaires étrangères. Il refuse, en 1942, d'entrer au cabinet Laval et se démet de ses fonctions de maire de

Castelnary-sur-Têt avant l'occupation de la zone Sud. Mais, pour avoir voté le 10 juillet 1940 à Vichy la délégitimation des pouvoirs constitués au maréchal Pétain, il est en juin 1944, avec plusieurs autres personnalités, exclu du Parti radical-socialiste. « Je n'ai ni le regret d'avoir fait de la politique ni le regret qu'elle m'ait quitté », déclare-t-il plus tard.

Codirecteur des Editions du Rocher de 1944 à 1947, il devient directeur général puis président de la Maison du livre français de 1947 à 1960. De 1964 à 1969 il dirige le département de littérature générale de la Librairie Hachette. Parallèlement il assure la critique littéraire et musicale à l'Aurore.

Voyageur sentimental

« Vous êtes un classique-né et un romantique d'inspiration. » Ainsi Marcel Brion, en le recevant sous la Coupole le 23 avril 1967, définit-il le réveur éveillé saisi par une double passion, celle de la littérature et celle de la musique, le voyageur sentimental qui s'en fut chercher entre Rhin et Danube, dans les villes musicales de Vienne, de Budapest, de Bayreuth, le climat qui régnait dans ses œuvres de fiction comme dans ses

souvenirs personnels ou ses essais critiques. Le titre de son premier roman : *Châteaux en Bavière* — donne le ton. Suivront *Ethelka*, qui est le roman d'une danseuse hongroise, *Faustberg Saint-Antoine*, *L'Ami des pauvres*, *le Naufrage du Monte-Christo*. Ainsi les nouvelles, où Jean Mistler, qui a consacré un pénétrant volume à Hoffmann le fantastique, prend en quelque sorte la relève : *la Maison du docteur Clifton*, *Diétées de la nuit...* et ces contes philosophiques, *la Femme nue et le Veau d'or*.

La musique régnait en maîtresse dans la *Symphonie inachevée*, *A Bayreuth* avec Richard Wagner, *Aimés des dieux*, voire dans *Vienne ou dans Villés et frontières*. Et peu ou prou dans les récits autobiographiques : *le Bout du monde*, *Le jeune homme qui rida partout*, *Gare de l'Est*. *La Route des étangs* fait s'entrecroiser les destins de l'ami extraordinaire que fut José Bouquet et de l'étrange personnage rencontré chez l'auteur de *Le Tisane de sarrasin*, l'abbé Raspaud, prêtre interdit.

Avec *Gaspard Hauser*, un *drame de la personnalité*, c'est encore un récit véridique qui a l'air d'une œuvre d'imagination. Pourtant les faits en sont soumis à une rigoureuse analyse qui lève un peu le mystère enveloppant une courte et tragique existence. Dans un autre domaine on retiendra l'histoire de *la Librairie Hachette de 1826 à nos jours* et un monumental *Napoleon et l'Empire* dont il est le maître d'œuvre (ce travail durera trois ans).

Enfin des travaux d'érudition et d'établissement de textes qui font autorité, à commencer par la publication en 1926 de *Henri de Staël et Maurice O'Donnet*, 1805-1817, d'après une correspondance inédite découverte dans un château hongrois par le jeune attaché Jean Mistler. De M^{me} de Staël à Benjamin Constant la distance est vite franchie, ce qui nous a valu, entre autres, l'édition d'*Adolphe*, du *Cahier rouge* et d'un *Journal intime*, puis celle des *Pliades* de Gobineau.

Car, outre Mozart, Schubert et Wagner, Gobineau (le romancier) partage avec d'autres rares écrivains l'admiration de Jean Mistler : par exemple Eugénie et Maurice de Guérin, Valéry Larbaud, Guillaume Apollinaire, Jean Giraudoux, son ancien collègue du Quai d'Orsay. Tous ceux pour lesquels il a voulu transmettre sa culture et son enthousiasme à ses confrères et au public des séances annuelles de l'Académie.

JEAN-MARIE DUJOYER.

* La quasi-totalité des livres de Jean Mistler sont publiés chez Grasset.

Spectacles

théâtre

Samedi 12 - Dimanche 13 novembre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES DERNIERS JOURS DE L'HUMANITE. Théâtre de la Bastille (43-57-43-14), sam. à 21 h; dim. à 16 h.

LE GRAND ECART. Le Bouffif (43-73-47-84), sam. à 20 h.

UNE VIE BOUTEVEUSE. Théâtre de la Marais (43-78-03-53), sam. à 14 h 30.

LE CAMP. Théâtre 14, Jean-Marie Serreau (45-45-49-77), sam. à 20 h 45; dim. à 17 h.

MAKIE 89. Théâtre du Bel-Air (43-46-91-93), sam. à 20 h 30; dim. à 16 h.

LA VIEILLE GILLE (47-07-52-11). Métamorphoses, 21 h.

LE BOUVIER (43-73-47-84). Le Grand Ecart, 20 h.

LE GRAND ECART (43-20-90-09). Valéry, 20 h 15.

LES DÉCHARGEURS (43-36-00-02). Le commissaire est bon, 21 h.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre de la Bastille, 20 h.

THÉÂTRE 13 (45-88-16-30). Jack, 20 h 30.

THÉÂTRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). La Méditerranée, 20 h.

THÉÂTRE DE LA MAIN DROITE (48-05-67-89). Marina, 18 h 30.

THÉÂTRE DU BEL AIR (43-46-91-93). Makie 89, 20 h 30.

THÉÂTRE GREVIN (42-46-84-47). Les amants comblés, 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN DROITE (48-05-67-89). Marina, 18 h 30.

THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-41-51). Théâtre de la Bastille, 20 h.

THÉÂTRE NATIONAL DE LA COULEUR (43-66-43-60). Grande salle, 20 h 30.

THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (43-46-91-93). Makie 89, 20 h 30.

THÉÂTRE DE LA MAIN DROITE (48-05-67-89). Marina, 18 h 30.

PIÈCE DE CRISTAL (A. v.a.). UGC Ermitage, 43-63-16-16.

LES RUEES DE MON ENFANCE (Dan. v.a.). Epicé de Bois, 43-57-47-47.

SALAAM BOMBAY (Indo-Fr. v.a.). Forum Orient Express, 43-57-47-47.

SANS FIN (Pol. v.a.). L'Estropé, 43-43-41-63.

STORMY MONDAY (Brit.-A. v.a.). Gannont Les Halles, 43-20-12-12.

TU NE TUEPAS POINT (Pol. v.a.). Forum Aro-en-Ciel, 43-57-47-47.

UN MONDE A PART (A. v.a.). Cité Beaubourg, 43-57-47-47.

UN PRINCE A NEW YORK (A. v.a.). Georges V, 43-62-41-46.

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.). Forum Orient Express, 43-57-47-47.

LE REPAS DU DRAGON (All. v.a.). Saint-André-des-Arts II, 43-26-80-25.

AMANDINES DE PARIS (43-46-43-17). Le Boiteux, 20 h 30.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire, 20 h 30.

ARTISTE-ATHEVAIN (49-06-36-02). Déjà, 20 h 30.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom, 15 h 30 et 21 h.

BOUFFES DU NORD (43-39-34-50). Le vol de l'oiseau, 15 h 30 et 21 h.

CARRÉ SILVIA MONFORT (43-31-28-34). Théodore, 20 h 30.

CARTOUCHE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlés, 20 h 30.

CARTOUCHE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlés, 20 h 30.

CARTOUCHE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlés, 20 h 30.

CARTOUCHE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlés, 20 h 30.

CARTOUCHE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlés, 20 h 30.

CARTOUCHE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlés, 20 h 30.

CAVE DU CLOÛTE (43-25-19-52). Titi Cabaret, 18 h 30.

EDGAR III (43-20-45-11). My name is Lolita, 20 h 15.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

LE GRENNER (43-80-48-01). Joy de nos univers implacables, 22 h.

le la musique

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES SPECTACLES NOUVEAUX

cinéma

LA cinémathèque

LA cinémathèque

LA cinémathèque

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LES FILMS NOUVEAUX

LES FILMS NOUVEAUX

LES FILMS NOUVEAUX

LES FILMS NOUVEAUX

PARIS EN VISITES

PARIS EN VISITES

PARIS EN VISITES

PARIS EN VISITES

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Bicentenaire

Un nouveau projet pour les Tuileries

Mort et résurrection du projet d'animation des jardins des Tuileries, à l'occasion du Bicentenaire de 1789. Après avoir annoncé, le 25 octobre, qu'il fallait, faute d'équilibre financier, renoncer à l'ensemble des manifestations prévues dans ce site parisien (le Monde des 26 et 27 octobre), la Mission du bicentenaire, que préside M. Jean-Noël Jeanneney, a fait savoir, vendredi 11 novembre, qu'un nouveau projet avait été défini.

Cette recherche avait été entreprise peu après l'abandon du premier projet pour tenter d'apaiser les déconvenues des uns et des autres : les architectes lauréats de la consultation, ensuite déclarée infructueuse, MM. Jean-Marie Hemin et Nicolas Normier ; la Mission du bicentenaire et l'entourage du premier ministre, qui voyaient disparaître ce qui avait été présenté comme l'un des temps forts, dans la durée, de la commémoration. Il n'est pas douteux, enfin, que les professionnels du tourisme perdissent en chemin un argument de vente à leurs clients d'une partie de l'année 1989.

Après avoir étudié les nouvelles propositions, la Mission a finalement retenu « le parti architectural » des lauréats de la consultation abandonnée, c'est-à-dire un certain nombre d'éléments de leurs propositions initiales. Deux tours seront bien édifiées, mais l'idée de la grande galerie transversale aux Tuileries, trop coûteuse et sujette à controverses, a disparu.

Une filiale de la Caisse des dépôts et consignations, le CIC AMO, obtient la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'opération. Elle avancera l'enveloppe financière, qui est ramonée pour le projet redéfini à 125 millions de francs (elle était, dans la première version, supérieure à 230 millions). L'Etat octroie une garantie de couverture de déficit à hauteur de 45 millions de francs.

Quatre animations sont prévues pour ce nouveau projet, à fait savoir la Mission du bicentenaire : une exposition dédiée à l'héritage de la Révolution, un spectacle d'automates, la projection d'un film utilisant les procédés de relief et des images de synthèse et un « café révolutionnaire ».

Un centre d'information touristique sur les manifestations du Bicentenaire complétera et sera appelé à fonctionner d'avril à novembre 1989.

Une course va s'engager pour que puisse être menée à bien, dans des délais désormais très courts, la préparation de ces diverses animations, même dans cette définition alléguée. La Caisse des dépôts n'avait-elle pas fait savoir, au mois de février, à feu Edgar Faure, prédécesseur de M. Jeanneney à la tête de la Mission, qu'un point de non-retour était alors atteint, avant de fixer, après les péripéties récentes, comme date limite irrévocable des décisions... le 11 novembre ?

MICHEL KAJMAN.

EN BREF

● Fête du roi des Belges. — A l'occasion de la fête du roi des Belges, un Te Deum en l'église Saint-Louis des Invalides sera chanté le mardi 15 novembre 1988 à 11 h 30. Tous les Belges résidant en France et les amis de la Belgique sont invités à cette cérémonie.

● Musiques rares de Mongolie. — La Maison des cultures du monde organise jusqu'au 20 novembre, à Paris, une série de récitals de musiciens mongols. Les chants comme l'Ortan-Poh et le Khoomsi sont accompagnés par une « viole-chèvre », le Morin Xur, né, selon la légende, du désespoir d'un amant séparé de sa bien-aimée.

● Maison des cultures du monde, 101, boulevard Raspail, 75006 Paris, tél. : 45-44-73-30, jusqu'au 20 novembre à 20 h 30. Le dimanche 13 à 17 heures uniquement, reliche jusqu'à 14 heures.

● Autisme et psychoses infantiles. — Pour son vingt-cinquième anniversaire, la Fédération autisme et psychoses infantiles organise une réunion d'information, le 18 novembre, à 13 h 45, à la mairie du 14^e arrondissement (12, rue Duroucheff, 75014 Paris). Interventions du professeur S. Labovici et des docteurs M. Leboyer et Catherine Chiron, et présentation de films sur quatre établissements.

● F.F.A.P.I. 237, rue Mareadet, 75018 Paris. Tél. : 42-28-57-09.

● Droits de l'enfant. — Le Centre du volontariat de Paris, service d'accueil, d'information et d'orientation des bénévoles vers les associations qui leur conviennent le mieux, propose une réflexion sur le thème « Où en sont les droits de l'enfant ? », le 22 novembre, à 9 h 30, 9, rue Duc, 75018 Paris (Renseignements au 42-64-97-34).

● Perspectives du Centre de volontariat de Paris : 132, rue des Poissonniers, 75018 (Tél. : 42-64-97-34), du lundi au vendredi de 14 h à 17 h 30. Foyer Montparnasse, 46, rue Montparnasse, 75012 (Tél. : 42-21-62-89), samedi, jeudi, samedi, de 14 h à 17 h. Inter 7, 105, rue Saint-Dominique, 75007 (Tél. : 47-05-48-44), samedi, samedi, mercredi de 14 h 30 à 18 h.

● Les Assises des villes françaises à Aurillac. — Les Assises nationales des villes françaises organisées sous l'égide de la Fédération mondiale des villes jumelées auront lieu les 19 et 20 novembre, à Aurillac (Cantal). Les travaux porteront sur trois thèmes : « l'Europe : les villes

jumelées préparent 1993 », « Coopération intercommunale et coopération internationale », « Nord-Sud : le rôle des jumelages-coopération et leur promotion ».

● Comité national de jumelage, 2, rue de Lognonne, 75017 Paris.

● Monuments historiques. — La Caisse nationale des monuments historiques et des sites signale que le Conciergerie sera fermée les 19 et 24 novembre toute la journée, et le 28 novembre jusqu'à 14 heures, pour permettre l'installation puis le démontage de l'ensemble de la cartographie, qui se tiendra dans ses locaux. Les 25, 26 et 27 novembre, l'ouverture au public aura lieu exceptionnellement de 10 heures à 19 heures.

● Accueil spirituel. — La Guide Saint-Christophe (édition 1988) mentionne 514 établissements, d'inspiration chrétienne, avec toutes précisions utiles pour composer et choisir parmi trois rubriques.

● Vacances : maison familiale de vacances, chalet de sports d'hiver.

● Repas : convalescence, cure ou accueil spirituel : récollection, session.

● Ce guide, mis à jour, est disponible moyennant la somme de 75 F, port compris, à l'Association Saint-Christophe, 277, rue Saint-Jacques, 75256 Paris Cedex 05 (CCP Paris 961-50 S).

● La Révolution française et l'Eglise catholique. — L'Association libre d'études théologiques (ALETHE) et la revue Esprit organisent, dans le cadre du bicentenaire de la Révolution française, un colloque : La Révolution française et l'Eglise catholique, naissance de l'individualisme, les 19 et 20 novembre 1988, 82 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

● Samedi 19 novembre (14 heures à 18 heures) : « Emergence d'un droit civil individualiste et réactions de l'Eglise catholique ». Dimanche 20 novembre (10 heures à 12 heures) : « La religion dans le déroulement et l'interprétation de la Révolution » ; (14 heures à 18 heures) : « Effets à long terme du conflit révolutionnaire sur la culture catholique et sur la culture laïque durant le dix-neuvième siècle ».

● Inscriptions au secrétariat du colloque : ALETHE, 48, rue Gay-Lussac, 75005 Paris. Participations aux frais : 150 F.

● Noël des bêtes abandonnées. — Les 3 et 4 décembre, de 10 heures à 19 heures, sur la Seine (tour Eiffel, port de la Bourdonnais), deux bateaux jouteront les arches de Noël et proposeront à l'adoption chiens et chats, tous vaccinés et tatoués.

Church's
LE TEMPS TRAVAILLE POUR NOUS.

4, rue du Dragon, Paris 6^e Tél. 49 44 50 47
23, rue des Saussaies, Paris 8^e Tél. 49 29 29 29

HOMMES ET FEMMES
42, rue Vivienne Paris 2^e Tél. 42 36 22 32
85, rue de Courcelles, Paris 17^e Tél. 49 27 27 17

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au Journal officiel du vendredi 11 novembre 1988 :

UN DÉCRET
● N° 88-1033 du 10 novembre 1988 portant organisation de l'enseignement des arts plastiques dans les écoles nationales, régionales et municipales d'art habilitées par le ministre chargé de la culture.

UN ARRÊTÉ
● Du 10 novembre 1988 relatif à l'organisation des études conduisant au diplôme national d'arts et techniques et au diplôme national supérieur d'expression plastique.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4873

HORIZONTALEMENT

I. Doit vraiment être grand pour devenir une fois. Quand on ne sait pas la tenir, c'est qu'on ne sait pas la fermer. — II. Qui ont besoin d'apprendre à douter. Risquent de crever quand elles sont blanches. — III. Est parfois en la demeure. On y trouve une forêt de bêtes. Une jolie main. — IV. Tombera bien. On y met les pieds. Se dore au soleil. — V. Constante. Certains font du zèle. — VI. Peut contourner un péché. Faire l'innocent. Qui n'ont besoin d'aucun traitement. — VII. Pas timbrés. Prit sa nourriture comme un petit mammifère. — VIII. Sorte de bobine. Ruine à la fin. Fournit des nois. — IX. En tièrement chassée quand elle est grande. C'est un principe. — X. Sont souvent obligés de s'arrêter en chemin. Le mouvement perpétuel. Certains sont longs. — XI. Que Watson aurait dû trouver. — XII. Entendre comme aurores. L'arme au pied. — XIII. L'art de faire des « pâtés ». Enguirlander, par exemple. — XIV. Traiter comme un fou. N'est pas un homme de bonne foi. Une préresse en sabots. — XV. En parlant de son père, il aurait pu dire qu'il en avait plein le dos. Content mais ne voulait pas. Bon à détacher.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15

II
III
IV
V
VI
VII
VIII
IX
X
XI
XII
XIII
XIV
XV

ché. — 10. Répété comme à un oiseau. Abréviation qui prouve qu'on n'avait pas tout dit. — 11. Prend en charge ceux qui venaient de passer. Droit de cité. — 12. Où il y a rien à prendre. Un vrai diable. Dans une salle de gymnastique. — 13. Une femme qu'on ne voit jamais faire la manche. Tragédie d'Europe. — 14. Première d'une série. La mauvaise peut mener loin. Un doigt. — 15. Sur la Vane. Symbole. N'est plus qu'un triste sire quand il est mélancolique.

Solutions du problème n° 4872

Horizontalement
I. Brouillon. — II. Loulou. DÉ. — III. Es. Isé. — IV. Sensation. — V. Sasse. En. — VI. Ut. Eres. — VII. Réa. Ouvre. — VIII. Massacur. — IX. Boite. MI. — X. En. Abcès. — XI. Vérité. Né.

Verticalement
1. Blessure. — 2. Rosette. Béc. — 3. Ou. Na. l'Amour. — 4. Ulysse. AL. — 5. lo. Aérost. — 6. Luit. Eusèbe. — 7. Sieste. — 8. Odéon. Rumen. — 9. Néon. Cerise.

GUY BROUTY.

Le Carnet du Monde

Décès

— Nous apprenons le décès, survenu le 9 novembre, de

général Paul ARNAULT, compagnon de la Libération, dont les obsèques ont été célébrées, le samedi 12 novembre, à 10 heures, en l'église de Sorques (Vendée).

(Né le 21 août 1911 à Charbourg (Meuse), ancien élève de Saint-Cyr, Paul Arnauld a servi dans la légion étrangère de 1937. En juillet 1940, jeune capitaine, il rejoint les forces françaises combattantes, au sein de la 13^e demi-brigade de légion étrangère (DLE). Cette unité, dont le capitaine Paul Arnauld servait jusqu'au grade de lieutenant-colonel en 1948, a participé à la campagne d'Afrique (notamment aux combats de Bir Hakeim et d'Alam el Halfa, contre les troupes du maréchal Rommel), à la campagne d'Italie, puis au débarquement en Provence et jusqu'au cœur de l'Allemagne nazie en 1945. Paul Arnauld a été fait compagnon de la Légion, le 2 juin 1945, comme chef de bataillon de la 13^e DLE.)

— Sa famille, ses amis, ont l'immense douleur de faire part du décès de

Aime-Marie DIDIER-LAMBERT, ancien président-directeur-général du magazine économique *la Vie Française*, de 1962 à 1973,

survenu de Didier Lambert, fondateur de *la Vie Française*, survenu à Bougival, le mercredi 9 novembre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée, le mardi 15 novembre, à 16 heures, en l'église de Bougival (Yvelines).

— M^{me} Françoise Diah, son épouse, Khanh, Miriane, Patrick, ses enfants, Vincent, M^{me} Han Uyen Diah, son père, ses frères, belles-sœurs, Cousins, cousines, Et toute sa famille,

ont la douleur de faire part du décès brutal, survenu le 8 novembre 1988, de

M. DINH MANH TOAN, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées, chevalier de l'Ordre national du Mérite, directeur général de la Société de l'Autoroute Paris-Normandie.

Le service religieux sera célébré, le mardi 14 novembre 1988, à 11 heures,

en l'église Notre-Dame de Misereux (Yvelines).

L'inhumation aura lieu dans la stricte intimité familiale.

Selon les vœux du défunt, des dons sont acceptés en faveur de l'UNICEF.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, hameau du Bois, 78310 Elancourt.

— Le président, Le conseil d'administration, Et le personnel de la Société de l'Autoroute Paris-Normandie,

ont la tristesse de faire part du décès brutal, survenu le 8 novembre 1988, de

M. DINH MANH TOAN, directeur général, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École nationale des ponts et chaussées, chevalier de l'Ordre national du Mérite.

— Sa famille, son épouse, ses enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. le docteur Robert PÉNI, chevalier de la Légion d'honneur, survenu le 8 novembre 1988, dans un accident-cyclisme fatal.

La cérémonie religieuse aura lieu, le mardi 15 novembre, à 15 heures, en l'église de Gandelu, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

23, Grande-Rue, 02810 Gandelu.

— Jean-Paul TURPIN s'est consacré pour toujours le mardi 7 novembre 1988.

Il dit « au revoir » à tous ses proches, à ses amis. A ceux aussi qui ont tenu avec lui contre la maladie.

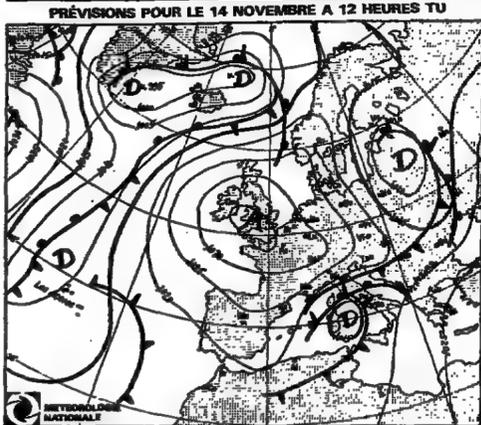
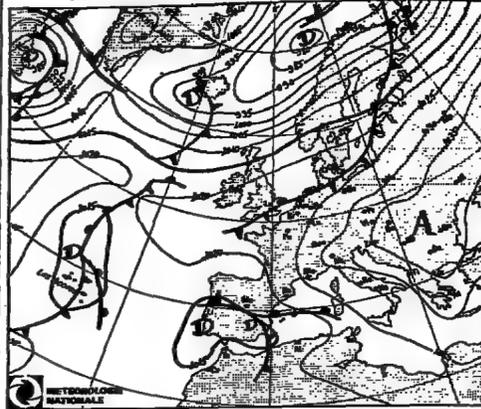
La levée du corps aura lieu le mardi 14 novembre, à 9 h 15, à l'hôpital Cochin.

L'inhumation se fera au cimetière de Maisons-Laffitte.

Communications diverses
— Pour commémorer le cinquantième de la mort du poète et philosophe libérateur Han Kyoer, une réunion est organisée le dimanche 20 novembre, à 14 h 30, 10, rue des Fossés-Saint-Jacques, 75005 Paris, avec Léo Campion, Henri Gongard, Robert Jospin, sous le patronage de nombreuses personnalités.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12 NOVEMBRE 1988 À 0 HEURE TU

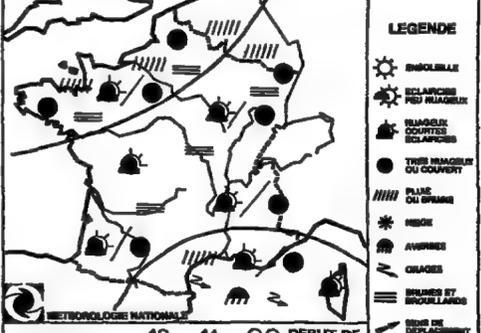


Evolution probable du temps en France entre le dimanche 13 novembre à 0 heure et le lundi 14 novembre à 24 heures.

Le minimum d'altitude du sud de l'Espagne remonte vers les Baléares en se combinant. Il engendrera des remontées d'air chaud à l'avant qui intéressera les régions méditerranéennes et la Corse. D'autre part, une advection froide se dirige vers l'Europe centrale. Le thalweg qui lui est associé touchera nos régions du Nord et de l'Est. Un front froid, surtout actif dimanche, se déplacera rapidement vers l'Allemagne. Après son passage, invasion froide de basses couches et recrudescence d'une large cellule anticyclonique.

Dimanche. — Grésil de rigueur. Le ciel sera très nuageux sur l'ensemble du pays durant toute la journée. Les brouillards et neiges bas, largement présents dès le matin, seront parfois de mal à disparaître.

Il pleuvra faiblement sur les côtes de la Manche et la mer du Nord dès le matin. Des orages orageux se développeront sur le pourtour méditerranéen et la Corse. Quelques gouttes de pluie tomberont çà et là en cours de journée sur les régions du Nord-Est. Le soleil fera néanmoins quelques apparitions des régions de l'Ouest aux régions de l'Est.



TEMPS PREVU LE 13-11-88 DEBUT DE MATINÉE

TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé le 11-11-1988 à 6 heures TU et le 12-11-1988 à 6 heures TU

FRANCE	TOURS	LYONS	PARIS	STRASBOURG	LIÈGE	BRUXELLES	AMSTERDAM	COLOGNE	BERLIN	MOSCOU	HANOI	NEW-YORK	OSAKA	TOKYO	SYDNEY	PERTH	WAGYAR	SAO PAULO	RIO DE JANEIRO	SAO CARLOS	SAO PAULO	SAO PAULO	SAO PAULO
18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C	18 7 C				

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Detente aux P...

Comment les syn...

Les conflits sociaux

Détente aux PTT, perturbations à la SNCF

Une certaine détente apparaît à la fin de la semaine dans les PTT - une partie des chauffeurs de camions parisiens ayant repris le travail et certains centres de tri (où 120 millions de plis et d'objets étaient en souffrance) étant débouqués - et dans les transports urbains stéphanois. Mais des grèves étaient prévues dès le dimanche 13 au soir dans les chemins de fer, tous les syndicats ayant rejeté les propositions salariales de la direction.

● Dans les PTT, la grève a cessé vendredi 11 novembre dans quatre des garages parisiens (Chemin-Vert, Félix-Faure, Aubervilliers et porte d'Asnières) selon la direction. Seuls les grévistes du garage Keller restent intraitables; des discussions continuent avec ceux de Bercy et d'Arcueil.

Les centres de tri des gares Montparnasse, de Lyon et d'Austerlitz restent bloqués, ainsi que ceux de la rue du Louvre (Paris-10) et du quatorzième arrondissement, et, en banlieue, ceux de Bobigny, Créteil et (partiellement) Issy-les-Moulineaux, ainsi que, en province, ceux d'Amiens, Orléans et Bordeaux. Le travail a repris samedi

12 novembre dans le reste des centres de Paris, à Evry, Meaux, Melun, Pontoise, Trappes, et à Toulon. Toutefois, certains centres de la région parisienne (Trappes, notamment) n'acceptent que le courrier transporté par la poste (et non par les moyens « parallèles » mis en place par les directions).

● Dans les transports urbains, les tramways de Saint-Etienne ont mis fin à leur grève vendredi 11 novembre. Les syndicats CGT, CFDT et FO ont signé une hausse des salaires de 0,3 % à compter du 1^{er} juillet, une autre au 1^{er} janvier prochain, une prime de 600 F en fin d'année 1988 et le paiement de quatre jours de grève. La direction s'est engagée à embaucher douze conducteurs (dont huit en contrat à durée déterminée). A Lyon, en revanche, la grève continuait samedi 12 novembre pour la dix-neuvième journée consécutive.

● A la SNCF, les organisations syndicales ont maintenu leurs mots d'ordre de grève annoncés à partir du dimanche 13 à 20 heures par la CGT et la CFDT, du lundi 14 à 20 heures pour FO, et se terminant mardi 15 à

20 heures pour FO, jeudi 17 à 8 heures pour la CGT et lundi 24 à 8 heures pour la CFDT.

Tous les syndicats ont jugé « insuffisantes » les propositions salariales faites par la direction mercredi 9 et jeudi 10 novembre (la CGT chiffrant la perte de pouvoir d'achat à 11 % depuis 1983). La CFDT et FO ont demandé que les clauses de « rendez-vous » soient alignées sur celles de la fonction publique, qu'elles jugent plus favorables.

La direction avait annoncé pour 1988 l'attribution de 1 point de la grille salariale (soit 27 francs par mois en moyenne) à compter du 1^{er} octobre et avait décidé d'avancer rétroactivement au 1^{er} juin l'augmentation de 0,9 % appliquée au 1^{er} septembre.

Pour 1989, elle proposait des augmentations générales de 2 % en niveau, l'attribution de 1 point de grille le 1^{er} février (soit 0,6 % pour les plus bas niveaux, 0,2 % pour les plus hauts) et mesures catégorielles représentant 0,2 % de la masse salariale et un rendez-vous début 1990 pour examiner la situation « par rapport aux prix, mais sans indexation des salaires ». La

baisse des prix attendue en 1988 est de 3 % et les prévisions officielles pour 1989 sont de 2,2 %.

● A EDF-GDF, la CGT a rejeté les dernières propositions de directions et appelé les agents à « amplifier l'action, notamment le mardi 15 novembre » pour sa journée d'action dans le secteur public. Les autres syndicats n'ont pas encore pris position, les discussions devant continuer le lundi 14 dans l'après-midi.

Les directions, qui ont accordé, en 1988 (unilatéralement en l'absence d'accord), des hausses de salaire de 2,2 % en niveau, y ont ajouté une majoration rétroactive de 0,2 % à compter du 1^{er} janvier.

Pour 1989, elles proposent 2,2 % d'augmentations générales des salaires (1 % au 1^{er} avril et 1,2 % au 1^{er} octobre), des majorations différenciées des coefficients hiérarchiques à compter du 31 décembre 1988 et une anticipation des majorations d'ancienneté pour certains agents, une clause de « rendez-vous », ainsi que, d'autre part, des discussions sur le calcul de la prime d'intéressement et sur l'évolution de l'emploi.

AFFAIRES

L'offensive contre la Société générale

Thomson ne connaissait pas la « destination des fonds » prêtés à M. Pébereau

Le groupe industriel public Thomson a confirmé, vendredi 11 novembre dans l'après-midi, qu'il était bien à l'origine du prêt participatif de 300 millions de francs accordé à Camélia, l'un des holdings engagés dans le raid de M. Georges Pébereau sur la Société générale (le Monde du 12 octobre). Mais les dirigeants du groupe affirment qu'ils n'étaient pas au courant de la « destination des fonds » lorsqu'ils ont accordé, « il y a au moins un an », ce prêt à M. Pébereau.

« Il s'agit d'une opération stricte-ment financière », a indiqué M. Jean-François Hémin, le président de la Batif, la banque du groupe, en précisant que ce prêt, d'une durée de 3-5 ans et à taux d'intérêt faible mais lié au résultat de l'emprunteur, avait été accordé par la Sofinac, une filiale du groupe. Lors de sa mise au point, inspirée de

la technique américaine des « junior bonds », « nous n'imaginions pas que la cible aurait pu être la Société générale », a expliqué M. Hémin, qui a ajouté : « nous n'avons aucun sentiment hostile à l'égard de la Société générale et aucune intention de devenir actionnaire de cette banque ».

Thomson précise que l'emprunt vient d'être tiré, en deux étapes, par Camélia, une société de M. Pébereau constituée le 21 octobre 1988. Il n'est absolument pas envisagé de « transformer ce prêt en participation au capital de Camélia », a encore indiqué M. Hémin, qui nie, en outre, qu'il ait pu y avoir le moindre « trade off » (arbitrage) entre le règlement du dossier de l'Al Saudi Banque et cette présence aux côtés de M. Pébereau.

E. L.

Pour répondre aux propositions salariales du gouvernement

Comment les syndicats « consultent leur base »

C'est le jeudi 17 novembre à 12 h 30 que les fédérations de fonctionnaires sont invitées à signer le « relevé de conclusions » salarial avec M. Michel Durafour, ministre de la fonction publique. La première, la FEN a décidé de signer, mais quatre autres signatures devraient s'ajouter à la sieste au bas de ce premier accord depuis le 13 février 1985. En attendant les fédérations « consultent ».

Consultent qui ? La « base » ou leurs instances ?

La rédaction du protocole d'accord dans la fonction publique n'était pas encore achevée, dans la nuit du 8 au 9 novembre, que déjà Mme Thérèse Hirsberg, la « patronne » des fonctionnaires CGT, annonçait qu'avant l'aube les agents de l'Etat commencent à être consultés. A la « base » et... « démocratiquement ». Comme à l'accoutumée, la CGT lançait donc un « référendum », sans risque pour elle : elle n'entend pas signer - et ne l'a jamais fait dans la fonction publique - et avance une revendication « alléchante » en demandant 1 500 F d'augmentation pour tous, ce qui coterait à l'Etat la bagatelle de 72 milliards de francs.

Au bas d'un tract reproduisant intégralement le texte du « relevé de

conclusions » figure un « bulletin de vote » à découper : « pour » ou « contre », la signature, avec, en troisième option, un « oui » à l'action. Sur une autre feuille, la centrale décompte ces mesures « miserables », insiste sur les pertes de pouvoir d'achat accumulées ces dernières années et rappelle ses revendications. Les premiers « résultats », chez les agents des PTT (à tout hasard) sont éloquentes : à Meringier 43 « contre » sur 52 « consultés », à Nice 120 « contre » sur 120 « consultés », à Montpellier 61 « contre » sur 79 « consultés ». Ce « référendum » de la CGT ne fait guère illusion, mais il lui permet d'affirmer qu'elle est la seule à vraiment consulter la « base ».

Reste à s'entendre sur la notion de « base ». S'agit-il des militants du syndicat, de ses instances ou de l'ensemble des fonctionnaires syndiqués et non syndiqués ? La FEN a tranché la première, en consultant comme à l'accoutumée le cercle fermé des instances de son bureau fédéral. La FEN, explique M. Jean-Paul Roux, secrétaire national, a 75 000 points de syndicalisation. Pour organiser une consultation à la base, démocratique, avec bulletin de vote à renvoyer par correspondance, c'est l'affaire (sans grève des postes) d'au moins deux mois. A chaque congrès, le bureau fédéral reçoit un mandat très précis. Au congrès suivant, on rend compte et les adhérents sanctionnent.

A l'Union des fédérations de fonctionnaires et assimilés UFFA-CFDT, qui est elle-même un regroupement de plusieurs fédérations, on explique que la consultation se fera « comme pour l'accord de 1985 ». « Chaque fédération, précise un permanent, va consulter ses syndicats selon ses propres modalités ». Les responsables des syndicats auront latitude de réunir seulement les dirigeants de section ou d'élargir aux adhérents « de base ». Mais cette dernière possibilité est bien peu fréquente. Pour l'heure, la région CFDT-PTT Ile-de-France a pris position contre l'accord.

Pas de télécopieurs

A l'Union inter-fédérale des fonctionnaires FO, ce sont les responsables syndicaux d'instance qui prennent la décision. « On n'est pas à la CGT », explique M. Roland Gaillard, secrétaire général. La base ? Elle a mandaté des responsables syndicaux pour parler en son nom. Chacune des trois composantes de l'Union - Fédération générale des fonctionnaires (FGF, PTT, services publics et de santé) va consulter ses instances. Déjà, le bureau de la FGF a approuvé l'accord. « Les copains », ajoute M. Gaillard, il faut leur expliquer la cause des pertes de pouvoir d'achat ces dernières années. Mais le rattrapage, ce n'est pas seulement l'accord du

8 novembre, c'est aussi la revalorisation de la grille indiciaire, pour laquelle on continue à se battre.

Secrétaire général de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF), M. Jean-Pierre Gualazzi a demandé à ses organisations membres de « consulter le plus largement », mais « ce n'est pas vraiment une consultation de la base ». La grève des PTT complice, à beaucoup d'égards, politiques et pratiques, le paysage, d'autant que nombre de syndicats « n'ont pas de télécopieur ». Les agents des finances progressent. La commission exécutive de la FGAF, qui tranchera le 14 novembre, sera « difficile ». Mais M. Gualazzi a « bon espoir ».

Le conseil de l'Union des fédérations de fonctionnaires CFTC devrait se décider le 15 novembre. « Nos responsables d'organisation consultent la base, assure M^{me} Nicole Prudhomme, secrétaire générale. Les syndicats vont consulter leurs sections, qui vont consulter leurs adhérents. On a également beaucoup d'appels sur rendez-vous. Pour l'instant, c'est relativement positif. Mais ce qui pèse, c'est la prochaine augmentation par le gouvernement d'un point de la cotisation vieillesse. On nous reprendra d'une main ce qu'on nous donne de l'autre. »

MICHEL NOBLECOURT.

Les Japonais choisissent pour construire un complexe pétrochimique géant en Sibérie

Un accord a été signé le 11 novembre à Moscou entre les autorités soviétiques et un consortium japonais conduit par Mitsubishi pour la construction, d'ici à l'an 2000, d'un des plus gros complexes pétrochimiques du monde destiné à la production de matières plastiques, d'un coût de 5 milliards de dollars, en Sibérie occidentale.

La part japonaise dans le projet n'a pas été précisée, mais les nouvelles dispositions adoptées par l'URSS permettent désormais aux investisseurs étrangers de détenir 70 % (contre 49 % précédemment) dans les sociétés mixtes. Le financement reposera sur des prêts bancaires et Mitsubishi doit trouver d'autres partenaires, notamment américains, pour ce projet dont l'étude définitive ne sera achevée qu'en mars 1989.

Ferruzzi obtient un dégrèvement de 5,5 milliards de francs pour fusionner Montedison à Enichem

Ferruzzi a obtenu gain de cause. Le gouvernement italien a décidé d'accorder au groupe alimentaire le dégrèvement fiscal qu'il lui avait demandé pour constituer un nouveau pôle chimique (Enimont) entre la chimie lourde de la Montedison et la filiale spécialisée (Enichem) de la société d'Etat ENI (Ente Nazionale Idrocarburi). Cette « ristourne » est incluse dans un nouveau projet de loi consacré aux « mesures fiscales destinées à favoriser la reorganisation des structures productives des entreprises ». En principe, Ferruzzi devrait pouvoir économiser 1 200 milliards de livres (5,52 milliards de francs). Le groupe agro-alimentaire doit, en effet, recevoir au jour de la fusion, c'est-à-dire le 31 décembre prochain, des actions du nouveau holding Enimont en rémunération de ses apports. Les plus-values étant estimées à quelque 3 000 milliards de livres (13,8 milliards de francs), son impôt aurait dû se monter à 500 milliards de livres (6,9 milliards de francs).

Selon le nouveau projet de loi, un quart seulement des plus-values réalisées lors de fusions seront soustraites à l'impôt, dont le paiement pourra être échelonné sur dix ans. Une exemption pendant dix ans sera appliquée sur les 75 % restants à la condition expresse que le revenu provenant de la fusion soit mis en réserve.

Le texte, spécialement adapté au cas d'Enimont, a été conçu de façon à pouvoir s'appliquer à d'autres fusions d'entreprises dans la perspective du grand marché de 1993. Il doit, toutefois, être encore approuvé par le Parlement, qui pourra y apporter des modifications.

En consultant le Comité économique et social

M. Delors veut couper court aux manœuvres contre la « charte sociale » européenne

BRUXELLES
Communautés européennes de notre correspondant

Soucieux d'accompagner d'une politique sociale active la libération des échanges qui résultera de la mise en place du grand marché européen, MM. Jacques Delors et Manuel Marín, président et vice-président de la Commission européenne, invitent les partenaires sociaux, employeurs et syndicats, à exprimer leurs points de vue. Ils viennent ainsi d'adresser une lettre à M. Alberto Masprone, le président du Comité économique et social européen, demandant l'avis de cette assemblée sur ce que pourrait être le contenu d'une charte sociale pour l'Europe de 1993. L'idée d'une telle charte avait été lancée par la Commission à la fin de l'été, en réponse aux craintes manifestées à l'égard du grand marché par certains leaders syndicaux, dont M. Edmond Maire.

Le conseil européen, qui s'est tenu en juin à Hanovre - MM. Delors et Marín le rappellent - avait souligné l'importance qu'il attachait à la dimension sociale de la construction européenne. Mais une controverse sur l'opportunité d'un tel exercice ne s'en est pas moins développée. M^{me} Margaret Thatcher, dans le discours de combat qu'elle a prononcé à Bruges en septembre, n'a pas caché que s'il ne tenait qu'à elle, elle jetterait aux orties ces projets sociaux européens : « Nous n'avons pas besoin d'une nouvelle réglementation et ce n'est pas de la sorte qu'on créera de nouveaux emplois », expliquait-elle en substance. Le premier ministre britannique est également hostile à la proposition de créer une société anonyme de droit européen, présentée par la Commission, et qui devrait faire l'objet d'un débat d'orientation lors du conseil européen de Rhodes en décembre.

La Commission propose que les entreprises qui choisiront le statut de société anonyme européenne soient tenues d'appliquer un système de participation des travailleurs. Mais, pour faciliter les choses, elle préco-

nise une participation à la carte. Des entreprises pourront choisir entre différentes options, correspondant elles-mêmes aux différents mécanismes actuellement appliqués dans les Etats membres.

Franche réticence

La Commission vient de recevoir de M. Decker, ancien PDG de Philips et président de la « table ronde », qui rassemble les dirigeants des grands groupes industriels européens, une lettre exprimant un intérêt des plus limités pour le projet de société anonyme européenne, et une franche réticence quant à l'opportunité d'y faire figurer de manière obligatoire une formule de participation des travailleurs. Cette démarche, a laissé la Commission perplexe, qui se souvient que le prédecesseur de M. Decker, ainsi que tant d'autres industriels, avaient, au contraire, plaidé justice pour que soient activés les travaux concernant la société anonyme européenne.

En s'adressant au Comité économique et social européen, qui rassemble les représentants des employeurs et des syndicats, MM. Delors et Marín devraient réussir à couper court aux manœuvres. Ils soulignent les thèmes sur lesquels ils souhaitent voir le Comité se prononcer : « La protection sociale, le dialogue social, les conventions collectives, le contrat de travail, la santé et la sécurité des travailleurs, l'éducation tout au long de la vie, l'égalité entre les hommes et les femmes dans le travail, l'information et la consultation des salariés ».

MM. Delors et Marín souhaitent que les partenaires sociaux fassent vite : « Il serait important, écrivent-ils, que l'avis de votre Comité nous parvienne au début de la présidence espagnole, le 1^{er} janvier 1989, afin que la Commission, se fondant sur vos réflexions et propositions, puisse saisir le conseil des ministres dès le premier semestre 1989. »

PHILIPPE LEMAÎTRE.

ÉTRANGER

VIETNAM : la crise financière

L'appel aux « oncles d'Amérique »

Chacun sait que ce n'est pas le cas. A défaut de lutter efficacement contre l'inflation, les autorités vietnamiennes encouragent désormais une autre forme de subsides, celle qui consiste à faire appel à la générosité des oncles d'Amérique. Aussitôt après son élection à la tête du Parti communiste, fin 1986, Nguyen Van Linh avait célébré le patriotisme des centaines de milliers de Vietnamiens de la diaspora.

Les vrais investisseurs attendent

Des facilités de visa sont accordées aux Vietnamiens d'outre-mer qui souhaitent visiter leur patrie d'origine, des milliers d'hommes et de femmes qui, il y a quelques années, avaient fui le Vietnam par bateau reviennent ainsi en touristes privilégiés. Depuis la mise en œuvre de ces facilités, on a pu constater, de façon étonnante, que les « oncles d'Amérique » n'ont pas répondu à l'appel. « Les vrais investisseurs attendent », dit M. Do Hoang Hai, vice-président de la firme d'import-export IMEXCO. « Aussi longtemps que le problème du Cambodge ne sera pas résolu, nous serons privés des crédits de la Banque mondiale ou de la Banque asiatique pour le développement », se plaint-il. Jusqu'à présent, l'ouverture économique, dans le Sud, profite surtout à quelques intermédiaires locaux qui ne produisent rien et servent, avant tout, de consultants officiels aux hommes d'affaires de la région. Dans la mesure où ce n'est plus une tare d'être fortuné, les signes extérieurs de richesse refont une apparition timide.

JACQUES BEKAERT.

HO-CHI-MINH-VILLE

correspondance

Le dong - la monnaie locale - continue sa chute libre. Quand, imperturbable, la Banque centrale continuait d'offrir 368 dong pour un dollar, le taux du marché parallèle atteignait 4 500 dong, au début du mois d'octobre. Entre ces deux extrêmes, les bédouins de Hanoi proposent 600 dong par dollar, l'intershop de Ho-Chi-Minh-Ville va jusqu'à 3 000 dong.

La bataille cruciale contre l'inflation est en train d'être perdue. L'Etat continue de faire imprimer des tonnes de billets pour être en mesure de payer ses bataillons de fonctionnaires. Les experts de Ho-Chi-Minh-Ville, mieux au fait des réalités de l'économie moderne que leurs collègues de Hanoi, sont désespérés. « Parce que nous voulons garantir la survie de nos employés, nous avons décidé de calculer leur salaire sur le prix du riz », explique M. Vu Hac Bong, responsable des relations extérieures de la ville méridionale. « Ainsi, un instituteur est assuré de recevoir chaque mois l'équivalent de 40 kilos de riz. Dans les prochaines semaines, les dotations du corps enseignant, fort négligé jusqu'à présent, pourraient s'élever jusqu'à 60 kilos. Le riz, selon la qualité, vaut de 450 à 600 dong le kilo. Les subsides aux cadres de base - riz, sucre, saut de poisson, tissu - qui, depuis tant d'années, assuraient le minimum vital des cadres aux salaires familiaux, ont disparu de l'économie du Sud. En principe, dit avec une sourde ironie le patron d'une coopérative, nos salaires sont censés refléter la réalité de nos besoins ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

Le Monde ÉCONOMIE

Le Monde ÉCONOMIE

Cours par correspondance cours écrits et conférences à Paris Sessions de formation

ÉCOLE DE PSYCHO-GRAPHOLOGIE
ORGANISME PRIVÉ D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE, FONDÉ EN 1953
12, Villa Saint-Pierre
B. 3 - Dép. LM
94220 CHARENTON
Tél. : (1) 43-78-72-01
Préparation à la profession de graphologue
Conventions de formation paramédicale
Intégrations depuis toute l'étranger
Documentation gratuite
Analyses, sélections, bilans de pays.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde ÉCONOMIE

AVIS AUX ACTIONNAIRES

GRUPE Cabino

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La société Casino a convoqué ses actionnaires en assemblée pour le 25 novembre 1988.

Devant les difficultés rencontrées actuellement en raison des grèves postales, les actionnaires sont invités à ne pas renvoyer par la voie postale leur bulletin de vote par correspondance ou par procuration, ou leur demande de carte d'admission, mais à remettre ces documents au guichet de leur banque qui les schématisera par son réseau interne sur la société Casino.

Économie

MARCHÉS FINANCIERS

Délits d'intiés sur les résultats du commerce extérieur ?

La Commission des opérations de Bourse enquête sur des « transactions particulières »

Le Marché à terme international de France (MATIF) serait-il le théâtre d'opérations d'intiés chaque mois le jour de la publication des résultats du commerce extérieur français ? La Commission des opérations de Bourse (COB) devrait lancer prochainement une enquête sur ces « transactions particulières », réalisées sur ce marché par des « gens bien informés », notamment le 27 octobre.

Le principe est simple et l'espérance de gains appréciable. L'annonce d'un tel indicateur économique est très attendu par les boursiers car elle entraîne souvent une forte variation des cours à la hausse ou à la baisse selon que le chiffre est bon ou mauvais. Ayant connaissance du montant avant les autres, le fût-ce même qu'une minute avant son annonce officielle, les personnes informées achètent alors des contrats sur les taux d'intérêts, sachant que les cours grimperont vraisemblablement quelques instants plus tard car la nouvelle publiée sera bonne (en cas de bon résultat, pas de hausse gouvernementale des taux à attendre, l'économie n'est pas en surchauffe). Les intités n'auront plus ensuite qu'à vendre au plus haut, empêchant ainsi de substantiels bénéfices. L'opération sera inverse si le chiffre est mauvais (trop de déficit, donc possible hausse des taux pour refroidir l'économie).

Les autorités de surveillance du MATIF reconnaissent sans difficultés avoir déjà observé des gonflements de transactions de la sorte. Le 27 octobre, les mouvements d'achat auraient été soutenus quelques instants avant midi, heure à laquelle a été révélé l'excédent de 400 millions de francs du mois de septembre. Toutefois, les dirigeants de la Chambre de compensation des instruments financiers de Paris (CCIIF) ont une analyse plus nuancée. Plutôt que de parler de délits d'intiés, ils préfèrent envisager un dysfonctionnement de la diffusion de l'information. Entre le moment où le chiffre est annoncé par les douanes et celui où il est diffusé sur l'ensemble des écrans informatiques par les agences

de presse, il peut se passer un laps de temps de trois à cinq minutes, nettement suffisant pour un opérateur ayant pris directement connaissance de l'information à la source pour prendre position. Peut-on, dans ce cas, parler de délit d'intiés ? Il faut souligner enfin que cette publication intervient en pleine séance boursière, ce qui ne met pas les investisseurs sur un pied d'égalité, contrairement à ce qui se passe outre-Atlantique. Pour limiter les fuites, de tels indicateurs sont révélés en début de matinée, souvent à 8 h 30, juste avant l'ouverture des marchés.

Quel niveau de la chaîne ?

Les pouvoirs publics, conscients des risques de tels dérapages et de leur impact sur le marché, ont dès le mois dernier changé leur mode de diffusion pour éviter que trop de personnes n'en prennent connaissance. Jusqu' alors, les douanes pour le commerce extérieur et l'INSEE pour les prix transmettaient au ministère des finances leur chiffre chaque mois et la rue de Rivoli ne les publiait pas forcément immédiatement. Depuis deux mois, il a été décidé non seulement que ces données seraient annoncées directement par l'organisme compétent et ne passeraient plus par les finances, et de plus que la date de leur sortie serait connue pour limiter la spéculation. Ce qui fut fait le 27 octobre et le sera le 29 novembre pour le montant du commerce extérieur d'octobre. Or ces nouvelles mesures n'auraient apparemment pas empêché un gonflement des transactions, comme lors de certains mois précédents.

Reste à présent à faire, dans ces échanges, la part de la spéculation pure (les opérateurs parient sur le chiffre quelques instants avant son annonce) de celle « sans risque ». Et si délits d'intiés il y a, à quel niveau de la chaîne se trouvent-ils ? La tâche est ardue pour déceler un tel schéma et revient presque à chercher une aiguille dans une botte de foin.

DOMINIQUE GALLOIS.

EN BREF

● L'Arabie saoudite prend pied dans le raffinage pétrolier américain. — L'Arasco, société pétrolière de l'Arabie saoudite, a signé, jeudi 10 novembre, avec son homologue américain Texaco un accord de création d'une société conjointe à 50/50, baptisée Star Enterprises, qui reprendra les activités de raffinage et de distribution dans vingt-trois États du sud et de l'est des États-Unis.

● Cette opération permettra aux Saoudiens, qui cherchent comme les autres producteurs à s'intégrer vers l'aval, d'écouler jusqu'à 600 000 barils par jour aux États-Unis.

● Bruxelles ouvre une enquête sur la prise de contrôle de Metalbox par Carstedt. — La Commission européenne a annoncé, le 10 novembre, l'ouverture d'une enquête « de routine » sur la prise de contrôle de la britannique Metalbox par le français Carstedt, spécialisé dans l'emballage métallique. Cette enquête, destinée à vérifier que la fusion des deux sociétés ne crée pas un monopole, s'inscrit dans le cadre des efforts menés par Bruxelles pour étendre son pouvoir en matière de fusions et d'acquisitions. Actuellement, la Commission ne peut intervenir qu'une fois les opérations décodées.

● NORVÈGE : Saga rejette une offre de fusion avec Elf. — Saga Petroleum, entreprise pétrolière norvégienne, a rejeté une offre de fusion avec Elf-Aquitaine Norge, la filiale norvégienne du groupe pétrolier français, malgré la pression des autorités du pays. C'est le second échec d'une tentative de rapprochement entre Saga, qui doit trouver un partenaire pour conforter sa situation financière, et Elf, qui avait déjà négocié en 1986. Il semble que les discussions s'achoppent, comme la fois précédente, sur la volonté du français de détenir la majorité dans la société fusionnée. Le groupe Akar, l'un des principaux actionnaires de Saga (avec 20 % du capital) désireux de vendre sa participation, s'était déclaré favorable cet été à une fusion ou à un accord de coopération de Saga avec une autre compagnie. Le président d'Akar avait cité Elf, mais aussi CFP-Total, autre groupe pétrolier français, comme possible partenaire.

● L'aisson Rhône-Rhin : le premier ministre en désaccord avec M. Bérégovoy. — Le premier ministre, M. Michel Rocard, ne semble pas décidé à suivre son ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, sur le dossier de la liaison Rhône-Rhin à grand gabarit (Le Monde daté 30-31 octobre). Il a rassuré, le 10 novembre, les présidents des conseils régionaux concernés en ces termes : « Je n'ai pas l'intention de donner une suite favorable à la lettre de Pierre Bérégovoy portant l'abandon du projet en raison de son coût élevé. Cela dit, il est de son rôle d'attirer notre attention sur des difficultés budgétaires », a répondu M. Rocard aux questions du président de la région Rhône-Alpes, M. Charles Millon.

IRISH DISTILLERS

● Irish Distillers : la Cour suprême donne raison à Pernod-Ricard. — La Cour suprême d'Irlande vient de confirmer le jugement annoncé le 21 octobre par le Haute Cour de Dublin : Fil Fyffes devra honorer son engagement verbal de vendre les 20 % du capital de Irish Distillers à Pernod-Ricard. La groupe français affirme donc détenir 53,5 % du capital du premier fabricant de whiskey irlandais, directement par sa filiale irlandaise Comrie ou sous forme d'engagements comme ceux de Fil Fyffes et d'Irish Life (9 %). Deux décisions majeures restent encore en suspens avant le succès de cette « OPA amicale » : l'avis du Take Over Panel de Londres qui veille sur la conformité des opérations de fusions et d'acquisitions, et celui du ministre de l'Industrie et du Commerce d'Irlande qui statue sur proposition de la Fair Trade Commission.

● L'aisson Rhône-Rhin : le premier ministre en désaccord avec M. Bérégovoy. — Le premier ministre, M. Michel Rocard, ne semble pas décidé à suivre son ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, sur le dossier de la liaison Rhône-Rhin à grand gabarit (Le Monde daté 30-31 octobre). Il a rassuré, le 10 novembre, les présidents des conseils régionaux concernés en ces termes : « Je n'ai pas l'intention de donner une suite favorable à la lettre de Pierre Bérégovoy portant l'abandon du projet en raison de son coût élevé. Cela dit, il est de son rôle d'attirer notre attention sur des difficultés budgétaires », a répondu M. Rocard aux questions du président de la région Rhône-Alpes, M. Charles Millon.

● L'aisson Rhône-Rhin : le premier ministre en désaccord avec M. Bérégovoy. — Le premier ministre, M. Michel Rocard, ne semble pas décidé à suivre son ministre de l'économie et des finances, M. Bérégovoy, sur le dossier de la liaison Rhône-Rhin à grand gabarit (Le Monde daté 30-31 octobre). Il a rassuré, le 10 novembre, les présidents des conseils régionaux concernés en ces termes : « Je n'ai pas l'intention de donner une suite favorable à la lettre de Pierre Bérégovoy portant l'abandon du projet en raison de son coût élevé. Cela dit, il est de son rôle d'attirer notre attention sur des difficultés budgétaires », a répondu M. Rocard aux questions du président de la région Rhône-Alpes, M. Charles Millon.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 7 au 10 novembre

Armistice

APRÈS neuf semaines de hausse ininterrompue, la Bourse a marqué une pause durant cette courte semaine de quatre séances. A la veille de la commémoration de l'armistice, le bilan se traduit par une quasi-stabilité de l'indice CAC. En s'inscrivant jeudi à 395,6, celui-ci est en retrait de 0,37% par rapport à celui du vendredi 4 novembre. Pour de nombreux investisseurs, cette trêve était jugée nécessaire, voire indispensable, au regard de la montée rapide de 15% des deux derniers mois, qui porte à plus de 52% les gains enregistrés par la place parisienne depuis le début de l'année.

Toutefois, beaucoup ont été impressionnés par la résistance de ce marché, qui a apparemment pu résister aux turbulences extérieures tant il a vécu au rythme des « situations spéciales » que sont les attaques contre les firmes dites opéables et les privatisées en cours de dénoyautage. Cette déconnexion avec la réalité est apparue de manière flagrante. Ni l'extension des conflits sociaux en France ni même l'élection de M. George Bush n'ont entraîné de réactions prononcées des cours. Pas plus que la faiblesse du franc ou celle du dollar, amplifiée mercredi par les déclarations de l'un des conseillers de M. Bush, M. Martin Feldstein. Cet expert, qui préside le Bureau of Economic Research, a lancé un avertissement solennel allant jusqu'à prédire une récession des États-Unis d'octobre 1987 si aucune mesure n'était prise rapidement pour réduire le déficit des finances publiques aux États-Unis. Pour rééquilibrer la balance commerciale américaine, il n'hésite pas à préconiser une chute de 15 % à 20 % du dollar par rapport à son niveau actuel. Ces événements ne sont toutefois pas passés inaperçus mais l'indécision qu'ils ont pu entraîner a été atténuée par la spéculation autour de certaines valeurs.

A commencer par les privatisées. Après la Société générale et la CGE, la chasse serait-elle ouverte sur le CCF ? Taiyo Mutual Life Insurance en France et la banque des Champs-Élysées lui aurait demandé d'augmenter sa participation dans son capital. Déjà détenteur de 5 % des actions, le groupe nippon aurait été à l'origine des fortes transactions. Néanmoins, cette hypothèse était formellement démentie par le CCF. Il reste cependant qu'en une semaine plus de 5 % du capital de la banque a changé de mains et que les achats provenaient en grande partie de l'étranger.

L'activité se poursuit également s'élever autour de Suez, qui a été mercredi l'anniversaire de sa première cotation après privatisation. Les cours s'orientaient ce jour-là résolument à la hausse, et, vendredi, Suez se trouvait au plus haut depuis un an. Une manière d'effacer le traumatisme de l'année précédente.

Les entreprises de désattribution des soyaux durs ont parfois des conséquences perverses. De nombreux spéculateurs avaient tablé au début du mois d'octobre sur une chute des cours de cette banque, pensant que la liquidation était terminée. Ils auraient alors vendu des titres à découvert pour les racheter en fin de mois à plus bas prix, espérant engranger ainsi de substantiels bénéfices. Malheureusement, ils furent pris à contrepied. Ils avaient alors le choix entre acheter les titres et enregistrer une perte, ou faire reporter leur position sur le mois suivant, mais en payant un déport. Certains ont tenté de passer au travers du filet en se choisissant aucune des deux solutions. Hélas ! ces traders étaient trop nombreux pour être discrets. La Société des Bourses françaises (SBF) réagissait jeudi 3 novembre en obligeant les indécidés à racheter leurs actions au cours de 560 F, un niveau nettement plus élevé que celui qu'aurait pu offrir le marché. Mais cet ordre de rachat obligatoire publié dans la Cote officielle passa totalement inaperçu. Dès lundi, les autorités placardèrent un avis à la Bourse. Rapidement, la situation se régularisa.

Sur le front des OPA, peu de nouveautés, malgré les nombreuses rumeurs qui stimulent quelques actions. Les cotations d'Épée-Bertrand Faure ont repris mardi après que Valeo ait décidé de maintenir, sans la modifier, son offre d'échange avec suite inférieure à celle de son concurrent Gélina. Une façon, selon Valeo, d'obliger le « chevalier blanc » Gélina à aller jusqu'au bout jusqu'à l'arrivée. Évident disparaissent des valeurs dites « opéables », s'étant réfugiées sous l'aile de Saint-Gobain. Le groupe verrier a pris 3 % de son capital et devrait entrer dans Valoptique, la société qui regroupe l'ensemble des participations du management de l'entreprise et qui est l'actionnaire principal de ce dernier. En sera-t-il de même pour Crozet après que l'Aérospatiale a fait passer sa participation de 33,3 % à 35,2 % et s'est assurée de la majorité des sièges au conseil d'administration ? L'Aérospatiale entend ainsi empêcher l'entrée d'un concurrent éventuel (Framatome ?) chez cet équipementier aéronautique.

Enfin à vingt-quatre heures de décalage, deux marchés concurrents de contrats à terme et d'options négociables sur indices boursiers ont ouvert leur porte. Le premier porte sur OMF 50, conçu et traité électrologiquement par la firme OMF, le second sur le CAC 40, mais au point par la SBF et la CCIIF et négocié à la criée. Aucun de ces deux investisseurs ne présente un engagement véritable. La concurrence risque d'être soutenue, et il faudra attendre plusieurs semaines pour savoir lequel retiendra le plus l'intérêt des investisseurs.

DOMINIQUE GALLOIS.

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hauss %	Valeurs	Baiss %
Européenne	+3,27	Bayer	-9,5
Epée-B.F.	+3,12	Emilor	-7,3
Promotech	+1,91	Paulist	-6,8
Radiochimie	+1,79	Spie	-6,3
CCF	+1,37	Nord-Galeries	-5,4
Safang	+1,27	CGE	-5,3
Rachette	+1,18	Dodex Fr.	-5,1
Oléa	+1,17	CSE	-4,7
Solema	+1,11	Danart	-4,6
Alia, Pétrol	+0,87	Stiglin	-4,5
Interchimie	+0,82	Peugeot	-4,4
UIF	+0,82	Alcatel	-4,2
Ajustant	+0,75	Rotonde	-4,2

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM (*)

Société	Nbre de titres	Vol. en cap. (F)
Société génér.	3 228 057	710 524 541
CGE	1 632 388	688 817 625
Epée-BF	333 938	406 539 828
CCF	1 654 436	280 792 406
Suez	820 758	262 242 099
Peugeot	198 180	236 789 272
Parisian	428 590	203 140 778
BSN	32 289	183 984 932
Saint-Gobain	320 007	179 295 495
Valéo	268 486	168 997 976
Navig. Micte	128 177	159 945 229
Emilor	66 447	152 066 140
Alcatel	57 111	146 617 941

(*) Du 3 au 9 novembre inclus.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 4 nov.	Cours 10 nov.
Or fin (100 en barre)	82 000	82 000
— (100 en lingots)	82 000	82 000
Pièces françaises (20 fr.)	489	484
— (10 fr.)	390	383
Pièces suisses (10 fr.)	489	508
Pièce helvète (20 fr.)	472	478
9 Pilos (1000 g)	489	485
Souverain	608	598
9 Souverain Elizabeth II	595	585
9 Demi-souverain	408	411
Pièces de 20 dollars	2 785	2 804
— 10 dollars	1 450	1 440
— 5 dollars	840	850
— 50 pesos	3 080	3 036
— 100 pesos	890	810
— 100 Bolivars	480	482
— 8 roubles	308	310

● Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 10 novembre 1988

COURS	ÉCHÉANCES			
	Déc. 88	Mars 89	Juin 89	Sept. 89
Premier	—	—	—	—
+ haut	106,60	106,20	105,45	—
+ bas	106,25	105,95	105,30	—
Dernier	106,45	106,05	105,40	—
Compensation	106,45	106,10	105,45	105,10

Nombre de contrats : 60 311.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	7 nov.	8 nov.	9 nov.	10 nov.	11 nov.
RM	1 529 325	1 940 985	1 997 842	2 035 463	—
Comptant	—	—	—	—	—
R. et obl.	8 192 447	7 843 337	10 232 225	8 499 893	—
Actions	436 622	1 68 800	172 616	261 518	—
Total	10 158 394	9 953 122	12 402 683	10 796 874	—

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1987)

	137,8	138,9	138,5	138,5
Françaises	137,8	138,9	138,5	138,5
Étrangères	116,7	117,2	116,5	—

SOCIÉTÉ DES BOURSES FRANÇAISES (base 100, 31 décembre 1987)

	151,8	152,8	152,4	152,2
Tendance	151,8	152,8	152,4	152,2
(base 100, 31 décembre 1981)	—	—	—	—
Indice gén.	396,6	393,3	397,15	395,6
(base 1000, 31 décembre 1987)	—	—	—	—
Indice CAC 40	1 484,87	1 496,16	1 496,52	1 491,13
(base 100, 31 décembre 1981)	—	—	—	—
Indice OMF 50	410,20	412,65	410,48	411,73

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

Total actif	683 883
dont	—
Or	213 184
Disponibilités à vue à l'étranger	88 721
EDJ	53 378
Autres titres de participation	18 351
Titres de change	—
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	71 582
Concours au Trésor public	35 890
Titres d'Etat (bons et obligations)	49 820
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	340
Effets privés	118 257
Effets en cours de recouvrement	24 777
Total passif	683 883
dont	—
Billets en circulation	230 361
Comptes courants des établissements financiers	10 796
Comptes courants du Trésor public	10 796
Reprises de liquidités	25 896
Comptes spéciaux du Fonds de stabilisation des changes - Contreparties des allocations de droits de tirages spéciaux	8 682
EDJ à fleur au Fonds européen de coopération monétaire	70 671
Reserve de réévaluation des avoirs publics en or	246 685

TAUX DES OPÉRATIONS

Taux de la dernière opération sur appel d'offres	7,25 %
Taux des paiements à 90 jours	7,75 %
Taux d'escompte	8,50 %
Taux des avances sur titres	10,50 %

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Mauvaise semaine, très mauvaise même pour Wall Street, qui a baissé de 3,7 %, avec le retour de l'indice Dow Jones à 2 067,03 (- 78,77 points, dont 47,66 perdus au cours de la seule séance de vendredi). Déjà défavorablement impressionné par le recul du chômage (signe de surchauffe), le marché a été véritablement déprimé par la chute du dollar accélérée après les déclarations de M. G. Bush, et que les banques centrales vont pu entraver. Entre autres, ce dernier a préconisé une baisse de 10 % à 20 % du billet vert pour colmater le déficit commercial. Il n'en a pas fallu davantage pour faire ressortir le spectre de la hausse des taux d'intérêt. Il faut toutefois relativiser la réaction de la Bourse américaine à la veille du week-end, journée particulièrement creuse en raison de la célébration de la fête des vétérans. Reste que New-York attend maintenant une mise au point du nouveau président Bush et la publication des résultats du commerce extérieur pour septembre.

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
Alcoa	54 1/4	51 5/8
ATT	28 1/2	28
Bocing	64 1/8	61 5/8
Chase Man. Bank	28 3/4	27 3/4
Du Pont de Nemours	62 1/8	60
Eastman Kodak	46 1/8	44 3/8
Exxon	44 1/2	42 3/4
Ford	49 5/8	49 7/8
General Electric	43 3/8	44 5/8
General Motors	83 3/8	80 7/8
Goodyear	52	48 1/4
IBM	120 1/4	116 1/2
ITT	51 3/4	49 3/4
Mobil Oil	44 1/4	43 1/4
Pfizer	56 1/4	55 5/8
Schlumberger	33 1/2	33 1/8
Texaco	46 3/4	46 1/4
Union Carb. (indépend.)	97 3/4	96 5/8
Union Pacific	28	25 5/8
USX	27 7/8	27 1/8
Westinghouse	52 1/4	49 3/4
Xerox Corp.	58 3/8	55 7/8

LONDRES

Nouveaux repli. Comme de nombreuses places, Londres n'a pas tenu la forme et a continué de baisser ces derniers jours (- 1,7 %). La victoire de M. Bush à la présidentielle américaine, bien que souhaitée, a encore avivé les craintes d'ordre économique, la tâche du nouveau chef de l'exécutif des États-Unis pour rétablir les grands équilibres se révélant particulièrement dure. La chute du dollar a contribué à nourrir ces craintes.

Indices « FT » du 11 novembre : 100 valeurs, 1 802,7 (contre 1 834,3) ; 30 valeurs, 1 461,2 (contre 1 485,6) ; indice d'or, 174,2 (contre 174,5) ; Fonds d'Etat, 88,33 (contre 88,32).

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
Beecham	465	455
Bovater	436	427
BP	247	247 1/2
Charter	452	472
Courtauld	291	280
De Beers (*)	11 3/8	11 1/4
Free Gold (*)	17 1/8	8 5/16
Glaxo	10 15/16	10 37/64
GUS	16 3/4	16 3/4
ICI	10 1/4	10 1/8
Restons	498	480 1/2
Shell	976	976
Unilever	482	472
Vickers	176	178
War Loan	49	39 3/4

(*) En dollars.

FRANCFORT

La baisse se poursuit. Le marché allemand a lui aussi été fortement déprimé par la baisse du dollar et de Wall Street. Il a pâti, en outre, du manque d'affaires qui a favorisé une accumulation du mouvement de repli (- 2,7 %).

Indices de la Commerzbank du 11 novembre : 1 566,2 (contre 1 610,5 le 4 novembre).

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
AEG	194,50	190
BASF	275,50	268,20
Bayer	290,50	289,50
Commerzbank	244,50	236,70
Deutschebank	525,50	509,70
Hoescht	295,50	288,50
Karstadt	445	415
Mannesmann	182,50	178,80
Siemens	482,20	468,80
Volkswagen	316,10	302

TOKYO

Plus de 1,6 %. De toutes les grandes places internationales, Tokyo est la seule qui soit montée cette semaine. En progression de 1,6 %, le marché s'est même inscrit à son niveau le plus élevé de son histoire. La baisse des prix du pétrole, la perspective d'un assouplissement de la politique de crédit locale, la victoire de M. Bush, autant de facteurs qui ont joué en faveur de la hausse. La chute de Wall Street et celle du dollar vendredi n'ont toutefois pas encore été pris en compte, le Kabuto-cho n'ayant pas travaillé samedi.

Indices du 11 novembre : Nikkei 28 489,57 (contre 28 046,74), général 2 212,97 (contre 2 145,05).

	Cours 4 nov.	Cours 11 nov.
Alfal	594	562
BridgeStone	1 220	1 270
Canon	1 230	1 230
Fuji Xerox	1 860	1 840
Honda Motors	1 820	1 840
Mitsubishi Electric	2 110	

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
3 URSS : les projets de réforme de la Constitution mal accueillis dans les pays baltes. 4 La réunion du Conseil national palestinien à Alger.	6 Préparation des élections municipales à Nantes et à Amiens. - Scandale politico-financier à la Réunion à la suite des dernières élections cantonales. - Livres politiques, par André Laurens.	8 La cérémonie du 11 novembre à Reims. - Comment rompre l'isolement des personnes âgées en Grèce. 9 L'évêque d'Evreux favorable à l'ordination d'hommes mariés. - L'administration pénitentiaire au Salon « Entreprendre ». - COMMUNICATION.	11 Mois de la photo : Ernest Ruben chez Charles Sablon et Minkinnen chez Viviane Esders. - Don Juan à Bois d'Arcy. 12 Musiques : le Concerto pour piano de York Hillier. - La mort de Jean Mistler.	15 Conflits sociaux : détente aux PTT ; perturbations à la SNCF. - L'offensive contre la Société générale. 16 Revue des valeurs. 17 Crédits, changes, grands marchés.	Abonnements 2 Carnet 14 Météorologie 14 Mots croisés 14 Spectacles 13	● Week-end du 11 novembre : l'information continue pendant le pont FLASH 36-15 tapez LEMONDE ● Profitez du week-end pour féliciter G. Bush ou réconforter M. Dukakis pour 1 franc par minute DIA 36-15 tapez LM

ALGÉRIE

Une association de femmes demande l'abrogation du code de la famille

Alger. — Une « association pour l'égalité devant la loi des femmes et des hommes » a été créée, jeudi 10 novembre à Alger, par une centaine de femmes. L'objectif principal est l'abrogation du code de la famille, adopté en mai 1984. Celui-ci maintient, notamment, la polygamie et le tutorat matrimonial pour les femmes.

L'association a été fondée en 1985, mais elle n'avait jamais obtenu l'agrément des autorités malgré de nombreuses démarches, dont une lettre ouverte au chef de l'Etat en 1986.

Pour proclamer leur existence, les fondatrices s'appuient sur la loi actuelle régissant les associations et sur les réformes politiques rendues publiques le 24 octobre par la présidence. Selon ces textes, « les organisations sociales et professionnelles doivent jouir de l'autonomie d'organisation et du libre choix des hommes et des femmes qui leur permettent d'exprimer effectivement et en permanence leurs opinions, prises de position et intérêts de leurs adhérents ».

Dans une motion adoptée par les participants à l'assemblée générale, l'association déclare que « les femmes sont victimes d'une oppression millénaire en Algérie, légalisée aujourd'hui par le code de la famille qui fait d'elles des mineures à vie, des citoyennes de seconde zone ». « Il ne s'agit pas de démocratie et de libertés démocratiques en Algérie sans garantie aux femmes de se prendre en charge, de s'exprimer et de s'organiser librement afin de conquérir leurs droits civiques et juridiques et d'accéder à une citoyenneté à part entière », ajoute le texte.

Dénonciation des tortures

Le code de la famille avait suscité de vives protestations de groupes de femmes, et le président Chadli avait alors décidé de soumettre le dossier aux organisations de base, et notamment à l'Union nationale des femmes algériennes (UNFA, éma-

nation du FLN), qui avait donné son aval.

L'hebdomadaire *Algérie-Actualités* publie les témoignages de six personnes torturées pendant ou après les émeutes d'octobre. Certaines dénoncent notamment les bastonnades, l'électricité dans les parties génitales, la sodomisation de jeunes — dont certains ont été violés par des parachutistes —, le fouet, la bagnoire.

Certains victimes de la torture avaient été arrêtés dans la rue, embarqués dans des voitures banalisées portant le sigle de sociétés d'Etat. On leur a fait mettre des cagoules pour qu'elles ne reconnaissent pas leur itinéraire. Un homme a cependant indiqué qu'il a été emmené dans un camp militaire de Sidi-Fredj, à l'ouest d'Alger. Un enseignant à l'université de Blida affirme qu'un tortionnaire lui a dit : « Ici, tu es à la DGPS », la Direction générale de la prévention et de la sécurité, dont le patron, le général Lakehal-Ayat, a été limogé il y a deux semaines. — (AFP.)

Baisse du dollar et de la Bourse de New-York

Les marchés financiers s'interrogent sur les intentions de M. Bush

La semaine à venir sera tendue sur les marchés boursiers et des changes. L'élection, pourtant largement prévue de M. George Bush, mardi 8 novembre à la présidence des Etats-Unis, a créé un climat d'incertitude et d'inquiétude parmi les opérateurs : quelles seront les politiques monétaires et budgétaires que suivra la nouvelle administration ?

Les propos, parfois contradictoires, des proches du successeur de M. Ronald Reagan sur ces questions ont provoqué un certain désordre en cette fin de semaine avec, en particulier vendredi 11 novembre, un plongeon du dollar et une forte baisse des actions à la Bourse de New-York.

M. George Bush prendra-t-il son compte les engagements de son prédécesseur en matière monétaire et s'efforcera-t-il de faire respecter les accords internationaux visant à une stabilisation du dollar ? Les propos de M. Feldstein, ancien chef des conseillers économiques de M. Rea-

gan et l'un des proches de M. Bush, selon lesquels une baisse du dollar « entre 15% et 20% au cours des trois prochaines années » sera nécessaire pour rendre possible une réduction du déficit commercial américain, ont contribué à une forte chute de la devise américaine.

Morosité dans les autres places

Malgré les interventions importantes des banques centrales — vendredi, outre la Banque du Japon et le Fed, on a vu la Bundesbank et la Banque d'Angleterre se porter acheteurs de dollars — le billet vert a plongé, terminant à son plus bas niveau depuis dix mois (en dessous de 123 yens à New-York) et à son plus bas niveau depuis cinq mois par rapport au deutschemark (en dessous de 1,74 DM) et à la livre sterling. Sa chute pourrait se poursuivre la semaine prochaine si le nouveau

président se refuse à donner quelques signes de ses intentions.

Ces incertitudes ont aussi pesé sur la Bourse, à Wall Street, où l'on s'interroge sur l'action qu'entend mener, au-delà du « gel flexible » sur les dépenses, la nouvelle administration en matière budgétaire. Le Dow Jones, le baromètre de la Bourse de New-York, a perdu vendredi, dans un marché peu actif, 47,66 points, rebondant pour la première fois depuis le 28 septembre en dessous des 2 100 points.

Sur la semaine, l'indicateur américain a perdu 3,7%. La morosité s'est également emparée des autres places financières : Francfort et Londres ont aussi baissé sensiblement cette semaine. Paris et Milan se sont effrités. Tokyo, en revanche, s'en est plutôt mieux tiré. Tous les opérateurs attendent maintenant avec une certaine appréhension le chiffre américain du déficit commercial de septembre. Il doit être rendu public mercredi 16 novembre.

AFGHANISTAN

Moscou juge « possible » d'organiser des « contacts directs » avec les moudjahidins

« La possibilité de contacts directs avec l'opposition n'est pas exclue, notamment à Islamabad, sur cette question concrète à caractère fondamentalement humanitaire », a déclaré le secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, le vendredi 11 novembre à Moscou, le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. « Il est temps pour le Pakistan, a ajouté M. Guerassimov, et l'opposition de Peshawar de comprendre la réalité de la situation en Afghanistan, dans laquelle il ne peut y avoir de règlements politiques sans la participation sous une forme ou sous une autre du gouvernement actuel ».

M. Burhamuddin Rabbani, le président de l'Alliance des moudjahidins, avait déclaré, jeudi à New-York, que des contacts directs allaient avoir lieu, pour la première fois, entre l'URSS et la résistance sur le problème des quelque trois cents prisonniers soviétiques.

M. Rabbani, qui se trouve aux Etats-Unis où il a été reçu par M. Reagan, s'est également entre-

tenu avec M. Perez de Cuellar. C'était la première fois qu'un secrétaire général des Nations unies recevait les chefs d'un mouvement de résistance armée non reconnu par l'Organisation. Pour la première fois également, notent les milieux diplomatiques à New-York, les dirigeants de la résistance ont affirmé qu'ils coopéreraient avec M. de Cuellar, qui semble avoir repris en main le dossier afghan à la suite d'une série de « gaffes » commises par son représentant spécial, M. Diego Cordovez, désormais récusé par les moudjahidins.

Les propos de MM. Rabbani et Guerassimov interviennent au moment où le vice-premier ministre de Kaboul, M. Mohammed Sarvar Mangal, vient d'indiquer aux *Izvestia* que son gouvernement menait actuellement des pourparlers sur la « création dans certaines provinces de gouvernements de coalition » locaux auxquels participeraient des « représentants de l'opposition ». — (AFP.)

GRÈCE : le scandale Koskotas

Le ministre de la justice a démissionné

Athènes. — M. Agamemnon Koutsogiorgias, vice-premier ministre grec et ministre de la Justice, a annoncé, vendredi soir 11 novembre, sa démission de ce dernier poste, qui a été acceptée par le premier ministre, M. Papandréou.

L'opposition avait accusé M. Koutsogiorgias d'avoir entravé l'enquête sur le scandale Koskotas — du nom d'un banquier poursuivi en justice, notamment pour avoir détourné 100 millions de dollars de la Banque de Crète. L'affaire avait déjà provoqué lundi la démission du ministre de l'Intérieur (le Monde du 9 novembre).

M. Koutsogiorgias, qui conserve ses fonctions de vice-premier ministre, a rejeté, lors d'une conférence de presse, les accusations de l'opposition, les qualifiant de « mensonges et de calomnies ».

« Rira bien qui rira le dernier », a-t-il déclaré, en rendant publics deux documents qu'il a affirmé avoir adressés au ministre du Commerce et à la Banque centrale, afin que l'enquête ouverte sur la Banque de Crète couvre toute la période 1982-1988. L'enquête doit prendre en considération, a-t-il précisé, non seulement les transactions réalisées par la banque ces deux dernières années, mais toutes ses activités depuis que M. Georges Koskotas a manifesté son intérêt pour l'achat. M. Koskotas a disparu d'Athènes depuis le week-end dernier.

M. Papandréou fait l'objet de critiques, y compris des cadres de son propre parti, le PASOK, à la suite de l'affaire Koskotas. Il a reconquis jeudi que ce scandale avait entraîné « une crise politique profonde » en Grèce. — (AFP.)

PAYS-BAS

La police lance une « journée d'action » contre la politique d'austérité

AMSTERDAM
de notre correspondant

Où qu'ils aillent, les ministres néerlandais se font copieusement siffler ces derniers temps par les policiers censés assurer leur protection. La grève des membres des forces de l'ordre vise la politique d'austérité du gouvernement. Les grèves ont été nombreuses dans la fonction publique, sans parvenir jusqu'ici à faire céder le premier ministre, M. Ruud Lubbers.

Les policiers comptent sur le soutien populaire, surtout à Amster-

dam, où la criminalité, dite petite, constitue un fléau. Jeudi 10 novembre, ils ont été présents en masse dans les quartiers mal famés de la capitale, dont les habitants ont eux-mêmes manifesté récemment contre la « tolérance » envers les drogués.

Lundi 14 novembre a été proclamée « journée d'action nationale » par la police dans tout le pays. Les manifestations sauvages ne se comptent cependant déjà plus, bien qu'elles n'aient pas eu l'aval des différents syndicats de policiers.

RENÉ TER STEEGE.

Dans les « Dossiers et documents » du « Monde » de novembre

Les industries de la culture

La culture, une industrie comme une autre ? Avec ses coûts de production, sa gestion et son marché, son chiffre d'affaires et ses emplois : en ce sens, oui, la culture est bien une industrie, reconstruite même avec l'économie depuis que Jack Lang a fait admettre que « l'investissement intellectuel est le premier investissement économique d'un pays ».

Mais cette industrie obéit à des lois qui tendent à pervertir son objet. L'industrie de l'image, des ondes, du disque ou de la presse est d'abord une source de profit : on assiste aussi à une nouvelle division du travail, avec les usines à scénarios ou le mode des multiples dans l'art contemporain. Comme d'autres secteurs industriels encore, des pans entiers de la culture connaissent

de réelles difficultés, que l'on compte ou contorne par la concentration et l'internationalisation. Qu'il s'agisse des supports (disque compact vidéo, satellites) ou des programmes, le retard technologique ou la faiblesse de la création peuvent être sources de dépendance.

Malgré tout, la culture demeure une industrie paradoxale qui, compte tenu des enjeux de société, appelle un traitement spécifique, soit que l'Etat y joue un rôle régulateur, soit que ce rôle soit dévolu à des autorités indépendantes comme la futur Conseil supérieur de l'audiovisuel, projet dont le Parlement doit entamer l'étude dans les semaines à venir.

★ En vente chez tous les marchands de journaux, 8 pages, 7 F.

L'opinion après le vote du 6 novembre

Les Français favorables à la procédure référendaire (BVA) et hostiles au regroupement des scrutins (SOFRES)

L'avenir de M. Rocard à l'hôtel Matignon est indépendant des résultats du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, estime 47 % des personnes interrogées (dont 54 % des électeurs de M. Jacques Chirac et 49 % de ceux de M. François Mitterrand). Selon l'enquête réalisée par BVA et publiée, jeudi 10 novembre, dans *Paris-Match*, seuls 27 % des interviewés lient le sort du premier ministre à cette consultation.

Interrogés les 4 et 5 novembre, 77 % des 1 608 personnes consultées se sont déclarées favorables à la pratique référendaire, 11 % exprimant une opinion contraire. Une majorité des sondés souhaiterait l'organisation d'un vote sur la peine de mort (80 %), la Sécurité sociale (64 %) ou la durée du mandat présidentiel (62 %).

Enfin, 54 % des personnes interrogées estiment qu'un regroupement des scrutins favoriserait la mobilisation électorale, ce que contestent 30 % des interviewés. Si 44 % des Français interrogés par la SOFRES dans une enquête publiée le 8 novembre dans le *Quotidien du matin* (1) sont également de cet

avis, 19 % estiment que cela ne changerait rien. Surtout, 31 % des sondés jugent que le regroupement des élections diminuerait encore la participation électorale, car « beaucoup d'électeurs ne sauraient plus pourquoi ils votent ».

49 % des consultés rejettent le principe même du regroupement au motif qu'il introduirait une « confusion » entre les différents scrutins, 44 % se félicitant, en revanche, de la réduction ainsi réalisée du nombre et de la fréquence des campagnes électorales.

Il reste que, regroupement ou non, l'abstentionnisme apparaît aux yeux de 59 % des personnes interrogées comme un « phénomène durable » lié à l'insatisfaction des Français face au débat politique. Seuls 37 % des interviewés mettent la faible participation électorale sur le compte du trop grand nombre de scrutins organisés cette année.

(1) Sondage réalisé du 18 au 21 octobre auprès d'un échantillon représentatif de la population française et auprès de 400 maires interrogés du 19 au 21 octobre.

La préparation des élections municipales

Le PC ne souhaite « nulle part » des primaires avec le PS

M. Georges Marchais, secrétaire général du Parti communiste français, a fait adopter samedi matin 12 novembre par la conférence nationale de son parti réunie à Nanterre une lettre adressée au PS déclarant notamment que les communistes ne souhaitent de primaires « nulle part » avec le PS, lors des municipales de mars 1989.

En réponse à la seconde lettre adressée à Georges Marchais par le premier secrétaire du PS et rapportant le souhait des socialistes de constituer des listes « de la majorité présidentielle », les communistes réaffirment leur hostilité à la présence d'« hommes de droite » comme, selon eux, Jean-Pierre Soisson, Jean-Marie Rausch ou Lionel Stoléru sur les listes.

Réaffirmant leur refus d'un « accord national » avec le PS, les

communistes déclarent toutefois : « Nous ne sommes pas opposés par principe à toute discussion au niveau national entre nos deux partis », et notamment au fait qu'« un contact soit établi entre nous pour contribuer, en cas de nécessité, à surmonter les difficultés qui se présenteront » dans la constitution des listes.

● M. Mauroy préche le rassemblement. — A la veille de la convention nationale du PS sur les élections municipales, M. Pierre Mauroy, premier secrétaire du PS, a déclaré, le vendredi 11 novembre, sur France-Inter, que le PS est un « parti préparé » à qui veut pour ces élections, « à la fois faire le rassemblement à gauche et en même temps soutenir la majorité présidentielle ».

BAYONNAGES BIBLIOTHÈQUES A VOS MESURES

PREUX TRÈS COMPÉTITIFS
25 années d'expérience
R.-M. Levy, Subicani - 288, av. de la République - 64000 Pau - Tél. : 45-49-57-49

Le numéro du « Monde » daté 12 novembre 1988 a été tiré à 401 046 exemplaires

A B C D E F G

Confrontement posthume au Pakistan

Le...

Do...

D...